

**Implication des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique dans le *codesign*  
des espaces verts urbains au Québec : étude exploratoire des initiatives d'urbanisme  
participatif**

Louré Farida Eunice Severine (536 766 369)

Projet d'intervention SAP-6500

Sous la direction de professeurs :

Thierno Diallo : Directeur de recherche

Sophie Dupéré : Codirectrice de recherche

Sous le tutorat de :

Mathieu Béland

Faculté de Médecine

Université Laval

13 octobre 2023

## Résumé

**Contexte/Problématique :** Actuellement, le processus d'urbanisation s'accompagne d'une croissance des espaces verts urbains (EVU) (van den Bosch & Ode Sang, 2017). Cependant il existe des inégalités d'accès à ces espaces, en particulier dans les quartiers défavorisés en zone urbaine, où les populations racisées sont souvent surreprésentées. Ces quartiers sont caractérisés par des personnes vivant avec des ressources financières limitées et présentant les pires résultats de santé (Mayen Huerta, 2022). En conséquence, ces populations ne peuvent pas profiter des nombreux avantages offerts par les espaces verts urbains, qui jouent pourtant un rôle dans l'amélioration des conditions de santé en milieu urbain (Hartig et al., 2014). Les décideurs politiques, les urbanistes, les professionnels de la santé publique et les organismes œuvrant dans le verdissement reconnaissent l'importance de corriger ces inégalités d'accès. Ils travaillent à la mise en œuvre des politiques et d'initiatives visant à créer des espaces verts plus accessibles et inclusifs pour toutes les communautés en impliquant activement des personnes vulnérables dans le processus de conception (*codesign*) des EVU.

**Objectif :** Le projet d'intervention vise à recueillir les expériences des acteurs qui ont mené des projets d'urbanisme participatif impliquant des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique dans le *codesign* d'espaces verts urbains (EVU) au Québec.

**Question de recherche :** Quelles sont les expériences des acteurs ayant dirigé des projets d'urbanisme participatif impliquant des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique dans le *codesign* des EVU au Québec ?

**Méthodologie :** Cette étude exploratoire qualitative a été menée à travers des entretiens semi-dirigés avec 11 acteurs clés engagés dans des projets de verdissement. Le guide d'entrevue que nous avons élaboré et qui a été validé par les codirecteurs comprenait 15 questions. Une analyse thématique des données collectées a été effectuée à travers une approche d'analyse mixte à savoir une démarche déductive et une démarche inductive.

**Résultats :** Les raisons sous-jacentes à l'initiation des projets de verdissement qui impliquaient des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique peuvent être regroupées en 4 catégories : 1) la lutte contre les îlots de chaleur urbains, 2) la justice environnementale, 3) l'amélioration/la

transformation de l'espace pour favoriser la cohésion sociale, l'inclusion sociale, mais aussi favoriser la réduction de problématiques sociales et 4) l'implication de la voix des sans-voix. Ensuite, les stratégies utilisées pour engager des personnes vulnérables dans le *codesign* des EVU sont de diverses natures. Ces stratégies comprenaient des méthodes participatives sous forme de groupes de discussion ouverte ou des méthodes visuelles avec ateliers de dessin et de méthodes inclusives plus pratiques sous forme de sorties terrain avec les personnes vulnérables. Enfin, les défis à l'implication sont nombreux, mais plusieurs facteurs facilitants ont été dégagés. Les défis mentionnés sont : le financement, le défi de présenter des arguments solides en faveur des projets de verdissement, le défi lié à la mobilisation, le processus participatif qui est long et budgétivore, la barrière de la langue et la barrière culturelle, le défi de la pérennité des aménagements. Au nombre des facteurs facilitants, nous avons noté les partenariats avec les organismes communautaires, les partenariats avec la municipalité/élus locaux, la capacité des acteurs clés à s'adapter au contexte du projet et aux types de personnes vulnérables.

**Importance du projet pour les personnes vulnérables et pour la santé publique** : Relativement peu d'études ont permis d'inclure les perspectives des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique dans les projets de verdissement et ont abordé les défis liés à leur implication (Gilbert & Chiasson, 2022). Cependant, ce sont elles qui ont généralement le moins accès aux EVU et dont les savoirs sont peu considérés dans la conception de ces espaces (Korpilo et al., 2022). Ce projet a permis de formuler des recommandations pour favoriser l'implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique dans le *codesign* des EVU. En fait, leur implication permettrait de prendre en compte leurs besoins réels et favoriser une meilleure appropriation de ces espaces afin de décupler les bénéfices liés à la santé physique et mentale (Hartig et al., 2014 ; Van den Bosch & Ode Sang, 2017 ; Twohig-Bennett & Jones, 2018 ; Tardif-Paradis, 2021).

## Table des matières

Résumé .....	ii
Table des matières.....	iv
Liste des sigles et abréviations.....	vi
Liste des tableaux.....	vii
Remerciements.....	viii
Introduction .....	11
Chapitre 1 : Définitions des concepts clés et problématique-contexte du projet.....	13
1.1 L'urbanisme participatif.....	13
1.2 Problématique .....	19
1.3 Contexte du projet.....	21
Chapitre 2 : État des connaissances.....	23
2.1 Recension des écrits-revue narrative .....	23
2.1.1. Urbanisme participatif et personnes vulnérables sur le plan socioéconomique .....	26
2.1.2. Le <i>codesign</i> des espaces verts urbains.....	29
2.2 Revue narrative.....	32
2.2.1. Urbanisme participatif et codesign à Montréal : la démarche .....	37
2.3 Forces et limites de la recension des écrits .....	38
Chapitre 3 : But et objectifs .....	40
Chapitre 4 : Cadre conceptuel .....	41
Chapitre 5 : Méthodologie.....	43
5.1 Devis de recherche.....	43
5.2 Stratégies de recrutement des participants et critères d'inclusion.....	43
5.3 Échantillonnage.....	44
5.4 Collecte des données : méthode et instruments de collecte .....	45
5.5 Analyse.....	45
5.6 Aspects éthiques .....	46
5.7 Stratégie de diffusion des connaissances .....	47
Chapitre 6 : Résultats.....	48
6.1 Présentation des différents projets .....	48
6.2 Résultats des entrevues.....	58
6.2.1 Raisons à la base de l'initiation des projets de verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique.....	59

6.2.2. Stratégies utilisées pour l'implication des personnes vulnérables dans le codesign des EVU  
63

Chapitre 7 : Discussion .....	82
7.1 Raisons sous-jacentes à l'initiation des projets en verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique.....	82
7.2 Stratégies utilisées pour l'implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique....	84
7.3 Défis et facteurs facilitants liés à la mise en œuvre des projets en verdissement avec implication de personnes vulnérables.....	88
Chapitre 8 : Recommandations.....	93
8.1 Démarrer : il s'agit d'établir un partenariat robuste avec les acteurs municipaux et les organismes communautaires ainsi qu'un plan d'action solide .....	93
8.2 Comprendre : Il faut réaliser un portrait-diagnostic de l'utilisation de l'espace avec les personnes vulnérables .....	94
8.3 Explorer : par l'identification des possibilités d'aménagement répondant aux besoins et aux enjeux des personnes vulnérables.....	95
8.4 Décider : la décision est prise après validation des propositions d'aménagement auprès des différents acteurs (personnes vulnérables, municipalités, experts) les solutions développées et les enrichir .....	96
8.5 Agir : c'est l'étape de l'implantation des aménagements des espaces verts et de la prise d'engagements par les différents acteurs (municipalités, personnes vulnérables, experts) .....	96
8.6 Inaugurer : Souligner les aménagements réalisés avec un évènement mobilisateur .....	98
Chapitre 9 : Conclusion et perspectives.....	103
Références .....	105
Annexes.....	113
Annexe 1 : Grille d'entrevue .....	113
Annexe 2 : Échéancier .....	115
Annexe 3 : Arbre thématique.....	116

## Liste des sigles et abréviations

CEUM : Centre d'Écologie Urbaine de Montréal

CREMIS : Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté

EHESP : École des Hautes Études de Santé Publique

EVU : Espaces Verts Urbains

INSPQ : Institut National de Santé Publique du Québec

ISS : Inégalités Sociales de Santé

CÉGEP : Collège d'enseignement général et professionnel

CEUM : Centre d'Écologie Urbaine de Montréal

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OC : Organisme Communautaire

PIRAMIDES : Partenariat Interdisciplinaire de Recherche-action en AMénagement et en aIde à la Décision pour l'Équité Sociale

RESPIRE : Révitalisation des ESpaces Publics par les Interactions Responsables et Engagées

SHAPEM : Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal

UNIGE : Université de Genève

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Distinctions entre les termes cocréation, co-conception et co-production .....	15
Tableau 2 : Différentes chaînes de recherche par base de données et nombre d'études trouvées.....	25
Tableau 3 : Profil des acteurs clés interviewés, types de projets et populations vulnérables sur le plan socioéconomique impliquées dans le projet .....	55
Tableau 4 : Forces et faiblesses des ateliers de scénario .....	101

## Remerciements

Je tiens à rendre grâce à Dieu qui m'a fortifiée et soutenue par son Esprit en moi tout au long de mon cheminement à la maîtrise en santé publique.

Je voudrais remercier sincèrement mon directeur professeur Thierno Diallo et ma co-directrice professeure Sophie Dupéré pour leur encadrement tout au long de ce travail. Vous avez tous deux fait preuve de patience et de compréhension à mon égard, ce qui m'a conforté dans le chemin. Vos précieux commentaires, vos rétroactions, vos suggestions m'ont permis de toujours m'améliorer et de tendre vers l'excellence. Vos conseils et votre rigueur dans le travail m'ont permis de beaucoup apprendre et me guideront dans ma vie professionnelle et sociale.

Je voudrais également remercier Professeure Laurence Guillaumie, l'examinatrice désignée de ce travail. Votre relecture et vos commentaires pertinents sur mon rapport ont permis de l'améliorer considérablement, je vous remercie pour votre précieux apport.

Je remercie mon tuteur Mathieu Béland, Coordonnateur pour Milieux de vie en santé chez Nature Québec. Vous avez beaucoup contribué dans l'identification des projets pertinents et des acteurs clés à interviewer. Vous m'avez également donné l'opportunité de participer à des activités de consultation citoyenne avec plusieurs membres de votre équipe cet hiver. J'ai beaucoup appris à travers ces expériences enrichissantes. Merci à toute la belle équipe de Nature Québec !

Je remercie énormément le projet Partenariat Interdisciplinaire de Recherche-Action en Aménagement et en aide à la Décision pour l'Équité Sociale (PIRAMIDES) et le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté et le (CREMIS) pour le soutien financier dont j'ai bénéficié dans le cadre de ce projet d'intervention. Ce soutien financier a beaucoup contribué à la réalisation de ce projet.

Je réitère mes remerciements aux différents acteurs clés qui ont bien voulu participer à ce projet. Vous avez pris de votre temps pour participer aux entrevues afin de partager votre riche expérience et contribuer à la mise en place d'espaces verts urbains plus équitables et accessibles à tous. Ce travail a été rendu possible grâce à votre concours. Merci énormément !



Un merci spécial à mon fiancé qui m'a soutenue et accompagnée depuis le début de ce projet d'études, dans les démarches et les préparatifs. Merci de m'avoir préparée comme un bon coach à affronter les défis malgré tout. Ta présence malgré la distance m'a rassurée tout le long de cette aventure. Merci du plus profond du mon cœur !

Un merci particulier à ma mère et toute ma famille qui de loin n'ont cessé de me porter dans leur prière afin que je réussisse ce projet d'études qui me tenait à cœur.

Un grand merci à tous mes amis qui ont toujours été là pour moi et m'ont encouragée, soutenue, conseillée et motivée tout au long de ma maîtrise et tout au long de la rédaction de ce rapport.

À mon père, parti si tôt, mais qui reste toujours un repère pour moi. Merci pour tout. Comme vous le disiez si bien « *The best is coming* ». *I believe that* !

## Introduction

Les grandes tendances sociales et politiques en matière de participation citoyenne (ou démocratique) dans le domaine de la santé, qui ont commencé dans les années 1970 et 1980, tant au Canada qu'à l'étranger, ont eu une influence sur les appels à la participation des populations marginalisées aux décisions concernant leur santé (Montesanti et al., 2017). Selon certains auteurs, leur participation contribue à réduire les inégalités sociales de santé (ISS) et à favoriser l'équité en santé en contribuant notamment à identifier des interventions plus pertinentes et adaptées à leurs besoins (Belone et al., 2016; Beaudoin et al., 2022). Les ISS représentent une « différence de santé entre les individus liée à des facteurs ou des critères sociaux de différenciation (classes sociales, catégories socioprofessionnelles, catégories de revenu, niveaux d'études » (Bernier, 2021, p. 11). Les groupes défavorisés, à travers le monde, connaissent des résultats de santé pires que les groupes plus privilégiés, appelant à inclure davantage ces personnes dans les initiatives de santé publique (Rigolon et al., 2021). En fait, l'inclusion des personnes défavorisées, habituellement exclues des processus traditionnels de participation, est importante pour mieux comprendre leurs besoins, en particulier l'accès aux EVU (Beaudoin et al., 2022). Les personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique telles que les personnes à faible revenu, les personnes racialisées, les personnes en situation d'itinérance sont celles qui ont le moins accès aux EVU selon plusieurs études récentes (Mullen, 2019; Mayen Huerta, 2022; Eykelbosh & Chow, 2022; Tardif-Paradis, 2021) ou ont accès à des EVU de moindre qualité (Vida, 2011). Ces personnes ne peuvent donc pas pleinement bénéficier des avantages liés à l'utilisation de ces espaces. Cette situation, source d'inégalités sociales de santé (ISS), constitue une priorité de santé publique (Menvielle & Lang, 2021). Au regard de tous ces constats, des efforts sont fournis de plus en plus pour tenter de prendre en compte la perspective de ces personnes dans les processus d'urbanisme participatif. L'urbanisme participatif est une démarche innovante en plein essor qui pourrait contribuer à inclure davantage ces personnes vulnérables (Racine, 2017). La démarche d'urbanisme participatif désigne « un ensemble d'intentions et de méthodes, plus ou moins délimitées et formalisées, censées rompre avec les formes de planification centralisées du passé, et œuvrer à une conception participative des objets urbains et des espaces construits ou aménagés » (Deboulet & Nez, 2013, p. 1). Cette démarche permet un aménagement de l'environnement bâti tels les EVU en prenant en compte les expériences et les savoirs des citoyens. Cependant, les acteurs en verdissement arrivent

relativement peu à rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique, notamment dans le codesign des espaces verts urbains. C'est dans ce cadre que notre projet d'intervention trouve tout son sens. L'objectif de notre projet est de mieux comprendre comment certains acteurs mènent des initiatives participatives avec des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. Notre rapport est organisé en huit (8) chapitres. Dans le chapitre 1, nous définissons les principaux concepts et décrivons la problématique et le contexte du projet, dans le deuxième chapitre nous présentons un état des connaissances sur la problématique, au chapitre 3 est formulé le but et les objectifs de notre projet d'intervention. Dans le chapitre 4, nous présentons le cadre conceptuel retenu, au chapitre 5, nous abordons la méthodologie que nous avons utilisée, le chapitre 6 est consacré à nos résultats et dans le chapitre 7 nous discutons nos résultats avant de formuler des pistes de recommandations dans le chapitre 8.

## **Chapitre 1 : Définitions des concepts clés et problématique-contexte du projet**

Avant de présenter la problématique, nous croyons qu'il est important de définir certains termes et de situer leur application dans le cadre de ce projet d'intervention. Nous expliciterons donc dans cette section les termes suivants : « urbanisme participatif », « *codesign* », « espaces verts urbains » et « personnes vulnérables socioéconomiquement ».

### **1.1 L'urbanisme participatif**

L'urbanisme participatif est défini comme « une démarche de fabrication ou d'aménagement d'espaces urbains donnant lieu à un partage de pouvoirs (d'expertise ou de décision), voire à des transferts de responsabilités vis-à-vis d'habitant.es spontanément mobilisé.es ou largement sollicité.es » (Zetlaoui-Leger, 2013, p. 2). C'est la définition que nous retenons dans le cadre de ce projet. Sinon, plus généralement, l'urbanisme participatif peut désigner toute pratique de fabrication ou d'aménagement d'espaces urbains impliquant des habitant.es, quel que soit le niveau de cette implication (Zetlaoui-Leger, 2013). Cependant, en examinant attentivement le principe d'urbanisme participatif, on s'aperçoit que diverses démarches se réclament comme des approches d'urbanisme participatif, mais n'en sont pas. On peut alors trouver derrière l'expression « urbanisme participatif » des démarches s'apparentant à de l'information ou de la communication, à de la consultation, de la concertation, de la coproduction, de la codécision voire de l'autopromotion ou de l'autogestion (Zetlaoui-Léger, 2022). Certaines de ces démarches engagent simplement le dialogue et la consultation minimale avec les citoyens tandis que d'autres les engagent comme des partenaires égaux tout au long du processus. Toutefois, l'urbanisme participatif est une démarche qui permet d'inclure les premiers concernés, à savoir les citoyen.es, à toutes les étapes.

Il existe 6 grandes étapes dans le processus d'urbanisme participatif développées par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM, 2015) :

1. Démarrer : il s'agit d'établir un partenariat avec les acteurs locaux et définir le plan d'action ;

2. Comprendre : pour cela, il faut réaliser un portrait-diagnostic de l'utilisation de l'espace ;
3. Explorer : en identifiant les possibilités d'aménagement répondant aux besoins et aux enjeux ;
4. Décider : il faut valider, auprès des différents acteurs, les solutions développées et les enrichir ;
5. Agir : c'est l'étape de l'implantation des aménagements et de la prise d'engagements ;
6. Inaugurer : il est important de souligner les aménagements réalisés avec un évènement mobilisateur.

Toutes ces phases doivent être évaluées en continu tout au long du processus et des résultats.

#### *a. Codesign*

Le concept de *codesign* ou « co-conception » ou conception participative ou design participatif est défini de plusieurs manières en fonction des disciplines comme la santé publique, l'administration publique et la gouvernance, la gestion des services, le design et le marketing (Vargas et al., 2022). Dans ces disciplines, les termes « co-conception », « co-création » et « co-production » sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais en réalité ils sont très différents du point de vue des principaux intervenants, du rôle et de la participation des parties prenantes, etc. (Tableau 1) (Vargas et al., 2022). Nous avons noté plusieurs définitions du terme *codesign*. Le *codesign* désigne la créativité des designers et des personnes non formées au design travaillant ensemble dans le processus de développement du design (Sanders & Stappers, 2008). Il est défini par certains auteurs comme la recherche par le projet, visant à arrimer l'exercice de design (création d'un prototype de produit ou d'espace) avec le social (dynamique d'action collective) (Abrassart et al., 2015). Il fait également référence à l'utilisation d'une approche de recherche centrée sur la personne et d'une optique de conception pour co-créer des solutions à des problèmes ou à des défis. En d'autres termes, le *codesign* est « l'approche dynamique et créative de la recherche qui englobe le partenariat avec la communauté et se concentre sur le changement des systèmes et l'amélioration de l'expérience humaine » (Moll et al., 2020, p. 1). Dans le cadre de ce projet d'intervention, nous retenons la définition de Moll et ses collaborateurs (2020) parce que dans leur définition, au-delà du volet collaboratif avec la communauté, il y a un objectif

d'arriver à des changements structurels pour améliorer le vécu des citoyens. Le *codesign* décrit ainsi la collaboration active entre les parties prenantes dans la conception de solutions à un problème préspecifié. Il encourage la participation des citoyens à la formulation ou à l'amélioration de préoccupations spécifiques (Sánchez de la Guía et al., 2017). Nous pouvons citer, par exemple, la problématique de l'accès aux EVU dans le cadre de ce projet d'intervention.

Le tableau 1 ci-dessous basé sur un résumé fait par Vargas et ses collaborateurs (2022) permet de faire les distinctions entre les termes cocréation, co-conception et co-production.

**Tableau 1 : Distinctions entre les termes cocréation, co-conception et co-production**

Facteurs	Cocréation	Co-conception	Co-production
Centre d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centré sur le consommateur et l'expérience</li> <li>- Impliquer les parties prenantes</li> <li>- Haut niveau de traitement de l'information</li> </ul>	Centré sur les idées des usagers pour établir de nouvelles priorités, des plans et des stratégies d'amélioration	Centré sur la production et l'entreprise
Principaux intervenants	Toutes les parties prenantes concernées sont impliquées dans le processus (par ex., consommateurs,	Utilisateurs de services, exécutants et acheteurs	Dirigeants et employés

	gestionnaires, employés, communauté)		
Rôle de partie prenante	-Très actif : fournir une contribution continue au fournisseur de services tout au long du processus -Fournisseur d'informations -Créateur de valeur	-Actif : relation d'égalité et de réciprocité entre tous les acteurs du processus d'amélioration -Outil utile à la conception de produits et services	-Passif : compte sur l'influence de l'environnement physique fourni -Perçu comme une ressource -Décrire l'acceptabilité et la faisabilité d'une stratégie prédéterminée
Participation des parties prenantes	-Interactions et transactions répétées sur plusieurs canaux -Aide à produire des connaissances et des compétences -Coopération à toutes les étapes du processus, depuis la définition du problème, la	Les usagers co-dirigent le développement, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des activités, produits et services	Principalement en bout de la chaîne de valeur



	conception de solutions, la mise en œuvre et l'évaluation des changements		
Communication	-Dialogue permanent avec diverses parties prenantes -Communication bidirectionnelle et transparente	Communication ouverte et confiante	-À l'écoute des consommateurs -Moins transparent
Création de valeur (par exemple, valeur psychologique, économique ou un bien social)	Création d'expériences personnalisées uniques - appropriation et engagement dans l'action ultérieure	-Valeurs intrinsèques du processus - Expériences vécues de toutes les parties impliquées ajoutent de la valeur au produit ou service final	-Extraction de valeur économique -Produits et services de qualité
Initiative résultante	Elle est créée avec l'engagement des consommateurs à toutes les étapes de la définition du	Conçu avec un résultat clair à l'esprit, mais l'engagement des consommateurs vis-à-	Conçu avant l'engagement avec le consommateur

	problème, de la définition des limites, etc.	vis des limites et des approches de l'entreprise	
Résultats possibles	Elle crée la valeur d'un bien ou d'un service en utilisant les points de vue de diverses parties prenantes	Amélioration des résultats de conception et amélioration de l'inclusion sociale	Valorise un bien ou un service

#### b. Espaces verts urbains

Aucune définition consensuelle sur les EVU n'existe actuellement. Plusieurs définitions ont été proposées en fonction des disciplines, notamment les sciences de la santé et médicales, l'urbanisme, la planification et l'écologie (Taylor & Hochuli, 2017). Selon, l'Organisation mondiale de la Santé, en général, les EVU peuvent inclure des lieux dotés de « surfaces naturelles » ou de « cadres naturels », mais aussi des types spécifiques de verdure urbaine, tels que les arbres de rue, ainsi que des « espaces bleus », qui représentent des éléments aquatiques allant des étangs aux zones côtières (WHO, 2016). Les espaces verts typiques des zones urbaines sont les parcs publics; d'autres définitions peuvent également inclure les jardins privés, les zones boisées, les aires de jeux pour enfants, les zones non aménagées (WHO, 2016). La définition de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) stipule que les EVU incluent les parcs, les espaces verdifiés pour la pratique de sport et d'activités physiques, les forêts urbaines ainsi que la verdure au niveau des rues et des espaces privés et semi-privés. Les jardins communautaires sont également inclus dans cette définition (Beaudoin et al., 2019). Dans le cadre de notre projet d'intervention, nous utiliserons cette définition de l'INSPQ, car notre projet se situe dans un contexte québécois.

### c. Personnes socioéconomiquement vulnérables

Le terme « personnes vulnérables » est un terme générique qui, dans le cadre de la santé publique, fait référence aux groupes de personnes présentant des écarts significatifs en termes de santé et de bien-être par rapport à la population, en général. La définition de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sera utilisée dans le cadre de ce projet d'intervention. Selon l'INSPQ, « cette notion renvoie aux personnes qui, en raison de leurs caractéristiques communes et selon les contextes, ont une probabilité plus élevée de voir se développer des problèmes de santé ou des problèmes psychosociaux ou de subir des traumatismes » (Barrette & Charlebois, 2015). Lorsqu'on réfère spécifiquement à la vulnérabilité sociale ou économique, il s'agit des groupes à risque d'exclusion sociale et dont le faible revenu est persistant (EMIS, 2023). Ces personnes marginalisées sont des individus socialement et économiquement exclus de la société dans laquelle ils vivent du fait de leur classe, de leur sexe, de leur statut socio-économique, de leur identité ethnoculturelle, de leur âge ou du fait qu'ils sont issus de minorités racisées ou d'autres identités stigmatisées (Jenson, 2000; Lynam & Cowley, 2007). La marginalisation est la source de la vulnérabilité sociale de ces personnes aggravant les inégalités sociales de santé. Cette vulnérabilité est la résultante de multiples facteurs, incluant des conditions ou des circonstances sociales et économiques (p. ex. : accès à des ressources et à des services) et des caractéristiques individuelles particulières (p. ex. : âge, sexe, genre, origines ethnoculturelles, conditions de santé préexistantes, conditions de vie, statut socioéconomique, scolarité) (Barrette & Charlebois, 2015). Selon la problématique considérée, ces populations peuvent être de nature différente. Dans le cadre de notre projet, ce sont les personnes vulnérables sur le plan socioéconomique avec des caractéristiques individuelles particulières qui sont concernées tels les groupes racialisés, les immigrants récents, les personnes ayant un faible revenu.

## 1.2 Problématique

La croissance des espaces verts urbains (EVU) dans les pays développés est un phénomène qui accompagne le processus d'urbanisation actuel (van den Bosch & Ode Sang, 2017). Les EVU contribuent à de meilleures conditions de santé en ville. Ils participent notamment à l'amélioration de la qualité de l'air, l'augmentation de l'activité physique en offrant des espaces pour la pratiquer,

la réduction du stress; ils favoriseraient également une plus grande cohésion sociale (Hartig et al., 2014) (Porcherie et al., 2017). Cependant, tous ne bénéficient pas des bienfaits de ces espaces verts urbains, car les groupes vulnérables ont moins accès et en plus ils sont moins consultés que les mieux nantis pour le design. Il existe des facteurs socio-économiques et structurels qui peuvent rendre l'accès aux espaces verts plus difficile pour certaines populations. En fait, dans les quartiers défavorisés urbains où les populations racisées sont souvent surreprésentées, il peut y avoir une densité de population plus élevée et moins d'espaces verts disponibles (Mayen Huerta, 2022). Les personnes vivant dans ces quartiers peuvent également avoir moins de ressources financières pour se rendre dans des parcs plus éloignés de leur logement créant des inégalités d'accès aux EVU. Ces inégalités d'accès aux EVU sont constatées par plusieurs études (Ngom et al., 2016, WHO, 2016, Gintrac, 2017, Tardif-Paradis, 2021) suscitant des enjeux d'équité (Schüle et al., 2019). De plus, l'une des inégalités sociales mises davantage en évidence pendant la pandémie à Covid-19 est l'accès aux espaces verts urbains pour ces personnes (Mayen Huerta, 2022 ; Eykelbosh & Chow, 2022). Durant la pandémie, avec les restrictions d'utilisation des espaces récréatifs intérieurs, les EVU sont devenus particulièrement importants pendant les périodes de confinement en permettant aux résidents de pratiquer des activités physiques, de profiter des paysages naturels et de se détendre tout en se distanciant socialement. Toutefois, la distance à ces EVU était devenue l'un des principaux obstacles à leur utilisation, car la majorité des résidents urbains dans le monde ont connu des restrictions de mobilité ayant limité leur capacité à accéder à des espaces éloignés surtout pour les personnes avec un faible revenu (Grima et al., 2020). Les décideurs politiques et les urbanistes, la santé publique et les organismes œuvrant dans le verdissement reconnaissent l'importance de remédier à ces inégalités et travaillent à mettre en place des politiques et des initiatives visant à créer des espaces verts plus accessibles et inclusifs pour toutes les communautés. Plusieurs approches ont été explorées pour favoriser un meilleur accès aux communautés vulnérables à travers leur implication dans le design des EVU. L'implication des personnes vulnérables dans le *codesign* des EVU est un défi dans les projets de verdissement parce qu'elles sont difficiles à mobiliser et à engager. Il y a peu de processus en place pour cela et plusieurs groupes sociaux, comme les personnes vulnérables sur le plan socioéconomique, se sentent toujours à l'écart des processus dits participatifs dans la conception des EVU (Smith & Kikano, 2022).

### 1.3 Contexte du projet

Notre projet d'intervention se déroule dans le contexte canadien où existent tous les enjeux énumérés plus haut. Toutefois, plusieurs acteurs conscients de cette situation essaient de créer des conditions favorables à l'implication des citoyens et, éventuellement, des personnes vulnérables en développant les outils nécessaires. En effet, leur implication favorise le sentiment d'appartenance qui est une condition clé dans l'utilisation des EVU en créant des effets bénéfiques pour les personnes (Beaudoin et al., 2022). Au regard de cette évidence, dans le contexte canadien, depuis plus de dix ans, le Réseau Quartiers verts, initié par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), a développé une approche d'urbanisme participatif en faveur de la santé à travers le Québec et plus largement au Canada (CEUM, 2021). Cette approche innovante permet d'inclure la perspective des citoyens dans la conception d'espaces publics urbains, mais elle n'a pas encore permis pleinement l'inclusion des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. Des défis subsistent pour les recruter et les engager à travers le processus (Amann & Sleight, 2021). Notre projet d'intervention trouve alors tout son sens. Le projet est développé en collaboration avec Nature Québec, également préoccupé par ces enjeux. Cette collaboration se fait avec l'accompagnement d'un professionnel de la structure qui est le tuteur dans le cadre de ce projet. Nature Québec est un organisme national sans but lucratif (OBNL) œuvrant à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources, depuis 1981 (Nature Québec, 2021). Partout au Québec, à travers ses actions, Nature Québec sensibilise, mobilise et agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète. Nature Québec mène des projets à travers quatre (4) grands axes d'intervention : la biodiversité, la forêt, l'énergie et l'environnement urbain (Nature Québec, 2021). Notre projet s'inscrit dans l'axe d'intervention portant sur l'environnement urbain à travers son programme Milieux de vie en santé (MVS). C'est à travers ce programme, lancé en 2015, que Nature Québec végétalise des espaces collectifs et crée des outils éducatifs afin d'améliorer les milieux de vie urbains et démontrer les bienfaits du verdissement sur la santé dans un contexte de changements climatiques (Nature Québec, 2022). En effet, à travers son programme MVS, Nature Québec réalise plusieurs projets de verdissement urbain, au bénéfice de la santé des populations vulnérables. Notre projet d'intervention voulait donc contribuer à produire des connaissances sur la manière dont on peut mieux impliquer les populations en situation de vulnérabilité socioéconomique dans la conception

des espaces verts urbains favorables à leur santé. Nature Québec privilégie une telle démarche. Leur projet *Pour des villes vivantes* qui vise à favoriser les déplacements actifs et l'accès à la nature à travers la consultation et la mobilisation de personnes en situation de défavorisation, en est un bel exemple. Pour Nature Québec, c'est un projet d'urbanisme social et environnemental innovant et inclusif pour des villes plus vivantes. C'est aussi un enjeu de santé publique et d'équité pour que tous et toutes aient accès aux bienfaits de la nature et de l'activité physique extérieure (Nature Québec, 2023). Nature Québec travaillera durant deux ans avec des ménages à faibles revenus, des familles récemment immigrées, des personnes ayant vécu ou vivant encore en situation d'itinérance, des personnes âgées dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, dans le quartier Saint-Rodrigue à Québec et dans la ville de Val-des-Sources (Nature Québec, 2023). Dans le cadre de ce projet, Nature Québec voudrait, avec la participation de ces personnes vulnérables, avec l'aide d'organismes communautaires, d'équipes de chercheurs et de professionnels de la santé, cocréer des propositions d'aménagements. Ces aménagements seront adaptés, répondant aux besoins de tous afin d'offrir un accès équitable et de façon sécuritaire à la nature dans des quartiers où l'automobile est encore reine (Nature Québec, 2023).

## Chapitre 2 : État des connaissances

Dans cette section, nous faisons une revue des écrits. Dans un premier temps, nous présentons notre stratégie de recherche et dans un second temps nous présentons les résultats de notre recherche. Les résultats seront d'abord présentés de manière générale en précisant l'état des connaissances sur l'urbanisme participatif et les personnes vulnérables, et l'état des connaissances sur le *codesign* des espaces verts urbains, ensuite nous faisons une revue narrative des huit études retenues à l'issue de la recension des écrits et enfin, nous mentionnons les forces et les limites de cet état des connaissances.

### 2.1 Recension des écrits-revue narrative

Pour mieux cerner notre sujet, nous avons d'abord procédé à une recension des écrits pour déterminer les études qui ont abordé le sujet et comprendre comment il a été étudié. Le but de la recension des écrits est de mettre en exergue les lacunes méthodologiques, les limites et les forces des études antérieures. Nous avons reçu l'appui et les suggestions d'une bibliothécaire-conseil de l'Université Laval, toute chose qui nous a permis de bien mener notre recension des écrits.

#### a. Stratégie de recherche

La revue de la littérature a été réalisée de février à mars 2023. Les bases de données *Web of Science*, *Érudit*, *Avery index*, *Geobase* et le moteur de recherche *Google Scholar* ont été parcourus. La recherche a été faite en anglais dans *Web of sciences*, *Avery index*, *Geobase*, et en français dans *Érudit*.

Nous avons utilisé des mots-clés en anglais tels que : « *codesign* » ; « *co-design* », « *co-conception* », « *Participatory urbanism* », « *participatory design* », « *participatory urban planning* », « *inclusive urbanism* », « *urban green space* », « *urban greenspace* », « *parks* », « *Homeless* », « *Homelessness* », « *unhoused* », « *itinerant* », « *marginalisation* », « *marginalised* » « *race* » « *racial* », « *vulnerable* » « *disadvantage* », « *disenfranch* » et des mots-clés en français tels que : « *co conception* », « *espaces verts urbains* », « *urbanisme participatif* »,

« urbanisme inclusif », « racialisés », « marginalisés », « itinérants », « désavantagés », « sans abri ». La recherche effectuée dans les différentes bases de données *Web of sciences*, *Avery index*, *Geobase* et dans le moteur de recherche *Google Scholar* comprenait une chaîne de recherche suivante dans la catégorie de recherche « titre-résumé-mots-clés » sans limite de date de publication. Le tableau ci-dessous résume le nombre d'articles trouvés en fonction des bases de données.

La chaîne de recherche en anglais est la suivante : (*co-design\* OR codesign\* OR co-concept\* OR coconcept\* OR "Participatory design" OR "Participatory design" OR "Participatory urban\*" OR "inclusive urbanism"*) AND (*"urban green space\*" OR urban greenspace\* OR park OR parks*) AND (*Homeless OR Homelessness OR unhoused OR itinerant\* OR marginal\* OR race OR racial\* OR Vulnerable OR disadvantag\* OR disenfranch\**).

La chaîne de recherche en français est la suivante : (co-concept\* ou coconcept\* ou « conception participative » ou « design participatif » ou « urbanisme participatif\* » ou « urbanisme inclusif ») ET (« espace vert\* urbain » ou parc ou parcs) ET (sans abri ou sans domicile fixe ou sans logement ou itinérant\* ou marginal\* ou race ou racial\* ou vulnérable ou défavorisé ou privé de droits\*).

#### b. Les études trouvées

À travers notre stratégie de recherche nous avons noté plusieurs études en fonction des bases de données consultées. Le Tableau 2 présente les différentes chaînes utilisées par base de données consultées et le nombre d'études trouvées.



**Tableau 2 : Différentes chaînes de recherche par base de données et nombre d'études trouvées**

Bases de données	Nombre d'articles trouvés
<b>Geobase</b> = Base de données permettant de trouver des articles de périodiques sur la géographie, la géologie et l'écologie	5
<b>Avery index</b> = Base de données permettant de trouver des articles de périodiques sur l'urbanisme, l'aménagement, l'architecture, la conservation et la restauration du milieu bâti, et le paysagisme	4
<b>Érudit</b> = Base de données bibliographiques francophones. Articles révisés par les pairs et littératures grises	8
<b>Web of science</b> = Base de données multidisciplinaires permettant d'effectuer une recherche par citation afin de trouver des articles de périodiques ayant fait mention d'un autre article ou d'un livre	29
<b>Academic search premier</b> = Base de données multidisciplinaires de premier plan	6
<b>Pub Med</b> = Principal moteur de recherche de données bibliographiques de l'ensemble des domaines de spécialisation de la biologie et de la médecine	56
<b>Google scholar</b> = Moteur de recherche pluridisciplinaire	21

Nous avons utilisé plusieurs chaînes de recherche et une gamme de termes de recherche synonymes pour saisir l'étendue de la littérature sur l'implication des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique dans le *codesign* des espaces verts urbains. Aussi, en incluant des démarcations de groupes spécifiques, tels que les personnes racialisées, les itinérants, les personnes marginalisées, les utilisateurs des parcs sans abri, nous avons pu recenser les écrits les impliquant. La recherche nous a permis d'identifier 129 études. Nous avons utilisé la stratégie boule de neige également. En parcourant les références des articles issus de notre stratégie de recherche à travers les bases de données, nous avons identifié certains articles pertinents. Nous avons retenu huit (08) études qui remplissaient les critères de recherche. Une attention particulière a été accordée aux articles portant sur les espaces verts situés en milieu urbain dont la mise en place a permis l'implication, la participation, l'inclusion de personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. Les critères suivants ont guidé la sélection des articles :

- Participation ou implication ou engagement dans le design des espaces verts urbains
- Personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique (les personnes racialisées, les itinérants, les personnes marginalisées, les utilisateurs des parcs sans abri)
- *Codesign* des espaces verts urbains
- Urbanisme participatif
- Urbanisme inclusif

Ces articles nous ont permis de mieux comprendre la problématique de l'urbanisme participatif et les personnes vulnérables d'une part et la problématique du codesign des EVU, afin de mieux aborder le sujet.

#### 2.1.1. Urbanisme participatif et personnes vulnérables sur le plan socioéconomique

Les études réalisées sur des projets en urbanisme participatif que nous avons notées ont été menées en Italie, en Suède, au Canada et au Royaume-Uni. Ces études qui ont permis d'inclure les perspectives des personnes âgées et des adolescentes, des personnes marginalisées issues de quartiers défavorisés dans le codesign des espaces verts urbains, et seront présentées dans la section « Revue narrative ». La question de la vulnérabilité socioéconomique a été prise en compte particulièrement dans certaines études. Une critique notable du codesign en particulier est que ces

populations vulnérables sont difficiles à rejoindre et à engager dans les processus pour une multitude de raisons (économiques, sociales) (Gonzalez et al., 2021). En effet, il faut du temps et des efforts afin d'assurer la représentation des voix importantes, mais souvent ignorées, la voix des communautés qui sont confrontées à de nombreux obstacles à l'engagement (Moll et al., 2020a). À défaut de pouvoir les impliquer, elles sont représentées par des « super utilisateurs », qui participent régulièrement à des projets, car ils sont activement engagés, ils s'expriment clairement et comprennent leur rôle dans le processus. Cependant, ils ne reflètent pas la population ciblée et, avec le temps, l'habitude avec leur rôle de chercheur peut les désensibiliser du point de vue de personnes qui sont davantage privées de leurs droits (Moll et al., 2020a). Les études menées dans le domaine des EVU qui ont mis de l'avant des processus participatifs avec des groupes cibles ont permis de documenter les raisons qui justifient cette implication, les stratégies utilisées et quelques défis rencontrés. Ces études ont permis de souligner l'importance des initiatives participatives dans le verdissement et de mettre en exergue des lacunes liées à la participation citoyenne avec des personnes vulnérables dans le *codesign* des EVU. Les initiatives participatives sont définies comme des « processus selon lesquels les personnes sont en mesure d'être impliquées de manière active et véritable dans la définition de points les concernant, dans la prise de décisions sur des facteurs affectant leur vie, dans la formulation et la mise en œuvre de politiques, dans la planification, le développement et la prestation de services ainsi que dans le processus d'action visant à un changement » (Breuer, 2000). Ces processus, souvent, logés dans le concept de participation citoyenne, renvoient en fait à différents paliers distincts, allant de la manipulation au contrôle citoyen (Arnstein, 1969). En effet, Arnstein (1969) définit une typologie de huit niveaux de participation. Il s'agit de huit types qui sont disposés selon un modèle d'échelle, chaque échelon correspondant à l'étendue du pouvoir des citoyens dans la détermination du produit final. Il définit huit échelons sur une échelle de participation citoyenne dénommée : (1) Manipulation, (2) Thérapie, (3) Information, (4) Consultation, (5) Conciliation, (6) Partenariat, (7) Délégation de pouvoir et (8) Contrôle par le citoyen (Arnstein, 1969). À travers cette échelle, l'auteur indique qu'il existe des gradations importantes dans la participation des citoyens. La participation citoyenne, qui a donc été introduite ainsi dans les années 60-70, est reconnue comme un principe clé en santé publique depuis de nombreuses années (CIUSSSCN, 2022). Elle est présentée aujourd'hui comme une bonne pratique de gestion publique. Plusieurs états ont adopté la participation citoyenne dans les domaines de la santé et du service social (Gagné & Despars, 2011).

En effet, les bénéfices liés à la participation citoyenne du point de vue de la santé et du social sont importants à mentionner. Du point de vue de la santé, Nina Wallerstein, une experte en promotion de la santé qui se basait sur la littérature scientifique, dans un rapport transmis à l’OMS en 2006, a dit : « la participation des citoyens est fondamentale pour réduire leur dépendance vis-à-vis des professionnels de santé, pour assurer l’adéquation des programmes aux spécificités locales et culturelles, pour soutenir et pérenniser les changements, pour impliquer les décideurs locaux dans l’amélioration des programmes, pour accroître la productivité, l’efficacité et l’efficience des programmes, et améliorer directement la santé » (Wallerstein, 2006, p. 7). En plus de ces bénéfices liés à la santé, d’un point de vue social, l’implication citoyenne présente plusieurs avantages pour les personnes en situation de vulnérabilité. En effet, elle leur permet : 1) De briser leur isolement ainsi que de développer des liens sociaux et un sentiment d’appartenance à la communauté ; 2) D’être soutenues et d’améliorer leur bien-être et leur santé mentale et physique (Bertelo, 2022 ; CIUSSSCN, 2022).

Au regard de ces différents avantages, plusieurs acteurs essayent d’impliquer les personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. Les différents acteurs dans leurs différentes initiatives, démarches et études ont essayé de briser les barrières, en tentant d’impliquer les personnes en situation de vulnérabilité. Ils considèrent les personnes en grandes difficultés économiques, sociales et culturelles comme des partenaires à part entière, capables de formuler leurs avis, leurs réflexions et leurs analyses, permettant ainsi la production de savoirs qui apportent des réponses plus justes et efficaces (de Laat et al., 2014). Selon de Laat et ses collaborateurs (2014), la participation des personnes en situation de pauvreté et d’exclusion à la production des savoirs, et à la conception de projets était encore rare, en 2014. Si elle est moins rare aujourd’hui, elle n’est plus une utopie même s’il y a encore beaucoup de préjugés autour des personnes en situation de pauvreté/marginalité. Les obstacles sont liés au manque de crédibilité de la participation publique, à l’accessibilité inégale et la représentativité limitée des habitants et aux relations asymétriques liées à l’expertise (Burnand et al., 2020) (Dupéré et al., 2022).

Ces préjugés sont en lien avec la reconnaissance de leur légitimité et leur crédibilité en raison du manque de reconnaissance de leur savoir (Burnand et al., 2020). Néanmoins, l’implication des personnes à travers ces démarches participatives a beaucoup évolué depuis les premières démarches, en fonction des contextes et des projets et elle a pris plusieurs formes tout au long des années. Cependant, les personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité restent difficiles à

mobiliser autour d'un projet, difficiles à impliquer dans la conception, la mise en place et la pérennité des projets. Il demeure des défis à ce niveau.

### 2.1.2. Le *codesign* des espaces verts urbains

Les différentes études qui ont abordé le *codesign* des EVU ont utilisé plusieurs stratégies de *codesign* afin d'imaginer, de définir, de désigner et de mettre en place ces projets de verdissement avec les populations visées telles que des personnes âgées, des adolescentes, des familles marginalisées issues de quartiers défavorisés. Pour les auteurs de ces études, le *codesign* des EVU avec les citoyens est très important (Boffi et al., 2021 ; Zimm, 2020). En fait, les EVU constituent un levier d'intervention important des collectivités permettant de faire face simultanément aux grands enjeux de santé publique (maladies chroniques) et les grands enjeux environnementaux (réchauffement climatique, qualité de l'air, biodiversité) dans un contexte d'urbanisation croissante (Roué Le Gall et al., 2020). Au regard, donc, de leurs multiples co-bénéfices en termes de santé et d'environnement, il est primordial de conférer à ces espaces une place centrale dans toute opération d'aménagement urbain (Hunter et al., 2019). En Europe et en Amérique du Nord, les municipalités, leurs aménagistes et leurs urbanistes essayent, depuis déjà quelques décennies, d'adopter des pratiques plus participatives (Smith & Kikano, 2022). En effet, l'adoption de ces pratiques est importante pour créer à la fois des milieux de vie plus humains et, surtout, qui répondent aux besoins de la population (CEUM, 2015). Les différents types d'espaces verts, selon leurs caractéristiques spécifiques (types d'arbres, surface, accessibilité, esthétique, équipements, mode de gestion, etc.), ne répondent pas tous aux divers besoins des individus (personnes vulnérables, adolescent.e.s, enfants, adultes, personnes âgées, etc.) et ne procurent pas tous les mêmes effets en termes d'environnement, de santé et de bien-être (Roué Le Gall et al., 2020). Pour prendre en compte les besoins variés des personnes vis-à-vis des espaces verts, il faut connaître ces besoins et pour les connaître il faut écouter les personnes et les associer aux différents projets d'aménagement d'EVU plus inclusifs. En fait, pour aider à l'aménagement d'espaces verts plus inclusifs qui répondent au mieux aux besoins variés des personnes à toutes les étapes de leur vie et qui soient bénéfiques pour l'environnement, il est nécessaire de les impliquer dans la conception des EVU (Roué Le Gall et al., 2020). À travers la lecture des différentes études, nous notons

plusieurs stratégies élaborées par les acteurs pour mobiliser et impliquer les citoyens pour mieux répondre à leurs besoins afin qu'ils bénéficient pleinement des avantages des EVU.

Un effort est effectué pour prendre en compte particulièrement les personnes vulnérables sur le plan socioéconomique pour plusieurs raisons. Les études qui ont montré que les bienfaits sur la santé apportés par les espaces verts affectent les individus à des degrés divers selon l'âge, le sexe, la condition physique et la position sociale sont nombreuses et pertinentes. Par exemple, ces effets seraient plus importants sur les personnes appartenant aux catégories sociales inférieures (Roué Le Gall et al., 2020). Cela peut s'expliquer par des niveaux de vulnérabilité physique, mentale et sociale plus élevés que dans les catégories sociales supérieures, ou des différences d'exposition aux caractéristiques des espaces verts : caractéristiques physiques soit salutogènes (exposition protectrice), soit pathogènes (exposition à des substances nocives ou à la pollution de l'air) (Roué Le Gall et al., 2020).

Plusieurs études ont montré que du fait de cette vulnérabilité, il est important de cocréer les espaces verts avec les personnes vulnérables justement pour adresser ces raisons. Au Québec, la participation citoyenne est l'un des quatre principes fondateurs de la Loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme créée en 1979, ce qui explique la présence de comités consultatifs d'urbanisme dans presque toutes les municipalités du Québec (MAMR, 2007). Vargas et ses collaborateurs (2022) ont mentionné plusieurs valeurs créées par le *codesign* notamment, la création d'expériences personnalisées uniques pour les citoyens et l'appropriation et l'engagement des citoyens dans l'action ultérieure.

Les multiples bienfaits sur la santé attribués aux espaces verts ont également été illustrés dans une revue de la littérature de l'Institut national de santé publique du Québec par divers exemples (Vida, 2011). Les grands types de bienfaits sont de plusieurs ordres (santé physique, santé mentale, inclusion sociale et bien-être). Les bienfaits de ces EVU varient selon les types d'EVU, la qualité des espaces verts, mais aussi en fonction de la manière dont les individus interagissent avec eux, de la fréquence de leur utilisation (Beaudoin & Levasseur, 2017).

D'une manière générale, les personnes proches de ces espaces déclareraient une meilleure santé que celles qui en sont éloignées. Plusieurs processus explicatifs sont décrits. Les EVU contribuent à :

- L'amélioration de la santé physique : Les espaces verts offrent des opportunités pour l'exercice physique (comme la marche, la course, le vélo...) permettant ainsi de prévenir certaines maladies chroniques comme l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle (Lee & Maheswaran, 2011).
- L'amélioration de la santé mentale à travers la réduction du stress, de l'anxiété et de la dépression. Les environnements naturels peuvent offrir un sentiment de calme et de tranquillité, favorisant la relaxation et la régénération mentale, et une meilleure stimulation cognitive (Ulrich et al., 1991).
- L'amélioration de la qualité de l'air : les espaces verts sont corrélés à une meilleure qualité de l'air, car ils produisent de l'oxygène, réduisent l'ozone, les métaux lourds, la consommation du dioxyde de carbone (Mouterde et al., 2016).
- Au renforcement du lien social/cohésion sociale/sentiment d'appartenance : les espaces verts sont souvent des lieux de rencontre et de socialisation. Les gens se réunissent pour pique-niquer, jouer, faire de l'exercice ou simplement se détendre ensemble. Cela peut renforcer les liens sociaux et favoriser un sentiment d'appartenance à une communauté (Mouterde et al., 2016).
- La réduction de la chaleur urbaine : les espaces verts agissent comme des régulateurs thermiques, aidant à réduire l'effet d'îlot de chaleur dans les zones urbaines (Roué Le Gall et al., 2020).
- La réduction des nuisances sonores : les EVU de haute qualité esthétique et la réalisation d'infrastructures vertes adaptées peuvent constituer un moyen de réduction des nuisances sonores extérieures en réduisant les niveaux d'exposition (éloignement de la source d'émission ou barrière acoustique) et/ou en atténuant la réponse au stress engendrée par cette exposition (effet psychologique) (Roué Le Gall et al., 2020).
- La sécurité alimentaire : les jardins communautaires contribuent à la production de denrées locales, ce qui contribue à la sécurité alimentaire. Les productions locales peuvent être vendues à des prix modestes dans le quartier (Pourias et al., 2012).

Les espaces verts présentent donc de multiples avantages à plusieurs niveaux d'où l'intérêt d'impliquer les personnes vulnérables, marginalisées, qui ont plus besoin de ces avantages. Cependant, les processus usuels de collaboration faits souvent de consultation, d'information des citoyens ont été critiqués parce qu'ils ont contribué à perpétuer la marginalisation. En effet, les

déséquilibres de pouvoir, lorsqu'ils ne sont pas examinés, peuvent délégitimer des formes de savoir (de Freitas & Martin, 2015). Plusieurs auteurs ont donc proposé des éléments d'engagement à considérer qui pourraient inclure : (1) la formalisation des accords pour un leadership partagé, la prise de décision et la propriété des connaissances ; (2) l'offre d'une formation et d'un mentorat en continu aux nouveaux participants qui pourraient être mal à l'aise et/ou peu familiers avec le processus ; (3) assurer la flexibilité pour tenir compte des disparités et des fluctuations dans la capacité à participer et (4) établir une reconnaissance formelle de la valeur de la contribution des utilisateurs de services (Black et al., 2018 ; de Freitas & Martin, 2015 ; Mulvale et al., 2019). La démarche de *codesign* serait une bonne approche pour impliquer les personnes marginalisées sans prendre en compte ces éléments susmentionnés.

## **2.2 Revue narrative**

La recension des écrits nous a permis d'identifier huit (8) initiatives d'urbanisme participatif qui ont permis d'impliquer des personnes vulnérables selon le type de projet dans le *codesign* des EVU. Cette recension a permis d'identifier des études réalisées en Italie, en Suède, au Royaume-Uni et au Canada et qui ont impliqué, dans le *codesign* des EVU, des personnes issues de quartiers défavorisés, des personnes âgées marginalisées sur le plan socioéconomique et des adolescentes. En analysant ces études, nous avons pu noter des stratégies qui ont été utilisées dans le *codesign* des EVU et quelques défis rencontrés. Dans cette section, nous allons faire une revue narrative des études que nous avons recensées et mentionner les forces et les limites de ces études.

Afin d'étudier les perspectives des communautés locales sur les espaces verts locaux dans quatre espaces verts d'une zone urbaine ethniquement diversifiée et économiquement défavorisée de Bradford, au Royaume-Uni, Caperon et ses collaborateurs (2022), dans leur étude, ont utilisé des méthodes participatives innovantes pour explorer comment l'entretien, la co-conception et l'appropriation des espaces verts affectent leur utilisation. L'étude qui est en cours utilisera la stratégie des marches transects. Les marches transects sont une méthode de recherche participative bien établie. Ces marches impliquent que les participants marchent avec un chercheur dans un espace et partagent leurs perceptions et perspectives sur différents aspects de l'espace, généralement des zones ou des observations dans l'espace qui sont significatives (positives ou



négligentes) pour le participant. Ces marches ont impliqué des familles locales et les membres d'organismes communautaires y compris les groupes « d'amis de ». Les groupes « d'amis de » sont des groupes d'individus d'une communauté qui donnent bénévolement de leur temps pour prendre soin et entretenir les espaces verts locaux (Caperon et al., 2022). Les marches transects ont été suivies de groupes de discussion. Dans cette étude, les données seront recueillies en trois phases, chacune d'elles durera un an et utilisera des promenades transversales avec des entretiens *photovoice* et semi-structurés et des groupes de discussion. La première phase (2021-2022) a consisté à recruter et à travailler avec des familles locales ainsi que des membres d'organisations locales pour établir une base de référence en collectant des données sur leur utilisation des espaces verts locaux. Les phases deux (2022-2023) et trois (2023-2024) impliquent de s'appuyer sur les données de référence collectées à l'aide des mêmes méthodes pour créer une image, des changements de perception et de l'utilisation des espaces verts au fil du temps, permettant d'établir des priorités pour l'utilisation future, l'entretien et la propriété des quatre espaces verts identifiés.

L'étude de Menconi et ses collaborateurs (2020) intitulée « *A card game to renew urban parks : Face-to-face and online approach for the inclusive involvement of local community* » est une étude de cas d'un parc urbain historique : « Frontone » à Pérouse en Italie. Dans cette étude, les auteurs ont utilisé une approche en face à face intégrée à un média civique en ligne en impliquant les citoyens vivant à proximité du parc (108 citoyens âgés de 24 à 82 ans). La méthode utilisée est un jeu de cartes, « Perugine », développée par les femmes architectes d'Interazioni Urbane. La méthodologie du jeu de cartes « Perugine » est un cadre méthodologique basé sur le concept « Mapping method » de Trochim et sur l'analyse des « Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats (SWOT) ». C'est une nouvelle méthode qui avait deux composantes : 1) la méthode « jeu de cartes Perugine » à travers le média citoyen qui permet la collecte d'informations sur le parc en trois phases différentes de participation active : la construction du jeu de cartes, le jeu de cartes et la sélection de la main gagnante et 2) une méthode alternative au média citoyen : méthode prévoyant au moins quatre ateliers en présentiel et un point d'écoute pour les personnes ne pouvant pas se rendre aux ateliers et/ou ne connaissant pas les réseaux sociaux (Menconi et al., 2020). Le groupe de coordination pour gérer le processus participatif était pluridisciplinaire constitué de 17 personnes composées de membres de la municipalité de Pérouse,

de la Direction générale du patrimoine historique, artistique et démo-anthropologique, d'associations de citoyens et de l'Université de Pérouse. La principale difficulté avec cette méthode résidait dans le fait que la méthode était complexe et elle devait être simplifiée, tout en restant efficace pour les participants. Il fallait l'expliquer dans un langage simple et clair pour eux.

Fumagalli et ses collaborateurs (2020) ont mené une étude intitulée « *Sustainable Co-Design with Older People : The Case of a Public Restorative Garden in Milan (Italy)* » afin de cocréer des EVU avec et pour des personnes âgées. Il s'agissait d'une restauration d'un Jardin Communautaire (JC) « San Faustino » dans le quartier Ortica à Milan (Italie). L'objectif était de combiner des critères de conception généraux avec la co-conception, de travailler à la conception d'un jardin restaurateur durable pour les personnes âgées puis d'appliquer la méthodologie proposée pour concevoir un petit espace vert ouvert (Fumagalli et al., 2020). La coopération interdisciplinaire dans le projet était très importante entre des chercheurs spécialisés en psychologie environnementale et en aménagement paysager et les citoyens. La stratégie utilisée était de former des groupes de discussion. Sept documents ont été utilisés dans les groupes de discussion. L'outil 1 est une grille semi-structurée explorant 3 enjeux principaux : caractéristiques du quartier Ortica, du jardin communautaire (JC) et de la zone d'étude. Le 2e outil présentait 4 photographies de contexte prises du centre de la zone d'étude dans son état actuel et imprimées en grand format ; l'outil 3 était 2 cartes du district ; l'outil 4 était 2 cartes du JC ; l'outil 5, un ensemble de cartes postales représentant des repères du quartier ; l'outil 6, un ensemble de cartes postales représentant des repères du JC. Le dernier outil, l'outil 7, présentait un ensemble de cartes postales qui a été préparé et représentant des images évocatrices (ex. : allées confortables). Ces différents outils visuels permettaient une meilleure compréhension pour les personnes et facilitaient leur participation.

Boffi et ses collaborateurs (2021), à partir d'un « focus group », ont permis d'impliquer les personnes âgées de 65 ans et plus afin de recueillir leurs expériences et inclure ces informations dans le processus de conception des EVU. Dans cette étude, *Nature Experiences of Older People for Active Ageing : An Interdisciplinary Approach to the Co-Design of Community Gardens*, les personnes âgées ont été incluses comme des utilisateurs potentiels de jardin communautaire "San

Faustino", dans le quartier Ortica à Milan, en un espace naturel restaurateur durable pour les personnes âgées. Elles ont été impliquées comme expertes de leurs propres relations avec ces espaces verts. La méthodologie utilisée comportait deux séries de trois groupes de discussion. Les différents groupes de discussion regroupaient des personnes âgées vivant dans le quartier, mais dans trois groupes différents. Le premier groupe de discussion comprenait des personnes âgées vivant dans le district d'Ortica ou à proximité ; le 2e groupe de discussion regroupait des personnes âgées activement impliquées dans des associations locales, même si elles ne résidaient pas dans le quartier ; le 3e groupe de discussion était constitué des personnes âgées hébergées dans les maisons de retraite à côté du jardin communautaire (Boffi et al., 2021). Dans chaque groupe, les profils étaient similaires et les expériences étaient partagées plus facilement. La première série de groupes de discussion visait à recueillir des informations sur les besoins et les expériences souhaitées des utilisateurs et la deuxième série de groupes de discussion visait à recueillir les commentaires des participants sur les conclusions et à recueillir leurs réactions vis-à-vis du projet de conception. L'équipe de recherche comprenait des psychologues et des professionnels en aménagement paysager.

Afin d'impliquer des adolescentes à Skarpnäck Banlieu de Stockholm (Suède), Zimm (2020) dans son étude « *Girls' Room in Public Space – Planning for Equity with a Girl's Perspective* », a utilisé une stratégie novatrice d'urbanisme participatif. Il s'agissait du projet « Girls'Room » (Flickrum en suédois) qui proposait la co-conception des espaces publics avec les adolescentes comme solution au problème d'inégalité avec des adolescentes du conseil des jeunes de Skarpnäck (expertes du vécu). Il s'agissait de sensibiliser aux normes et à l'exclusion dans l'espace public et développer des moyens pratiques de créer une architecture d'égalité des chances en mettant en place un processus permettant aux filles de concevoir leur espace public idéal. La stratégie utilisée comprenait deux phases. La première phase : processus piloté par les architectes se déroulant en deux étapes : L'étape 1, « *Act out* » : est une pièce de théâtre, illustrant la problématique (les besoins et le vécu des filles dans l'espace public) et l'étape 2, « *Affect* » alors que différents spectateurs (politiciens locaux, planificateurs et autres parties prenantes) y sont impliqués à travers une discussion sur la problématique. La deuxième phase est un processus qui a été piloté par les adolescentes. Elle incluait l'étape 3 qui est la découverte des espaces et des conditions locales et

l'étape 4 qui est la création où les adolescentes et les architectes mettent en place les espaces souhaités à travers un atelier créatif. Les différents acteurs étaient des architectes et des spécialistes de la durabilité sociale de White, compagnie de théâtre UngaTur, enseignants locaux (Zimm, 2020).

Dans leur étude « *Are you really doing 'codesign' ? Critical reflections when working with vulnerable populations* », Moll et ses collaborateurs (2020) ont mis de l'avant trois questions essentielles à aborder lorsqu'il faut faire du *codesign* avec des personnes vulnérables. Premièrement, il est important pour les acteurs qui mettent en place la démarche de *codesign* de définir clairement leur point de vue et mener une réflexion sur les principes fondamentaux de la collaboration dans le *codesign* (Moll et al., 2020). Cette première étape est nécessaire pour définir les bases, les raisons sous-jacentes au projet pour avoir une orientation claire en fonction du contexte dans lequel le projet se situe. Deuxièmement, le point à prendre en compte lorsqu'on veut engager des populations marginalisées, c'est d'examiner et de réfléchir aux différences de pouvoir afin de créer des approches créatives utiles pour garantir un espace de collaboration sûr et inclusif (Moll et al., 2020). Des stratégies basées sur les arts peuvent être mises en place pour générer des aperçus initiaux des expériences des différentes parties prenantes, pour favoriser également la créativité dans la conception de solutions (Moll et al., 2020). Ces stratégies peuvent être particulièrement efficaces pour favoriser l'implication des utilisateurs de services qui peuvent rencontrer des difficultés avec les entretiens purement verbaux ou les discussions de groupe (par exemple, les immigrants récents, les jeunes enfants, les personnes âgées) (Moll et al., 2020). Le troisième point est en lien avec les résultats éventuels qui seront engendrés par les stratégies qui seront mises en place. Cela est important, car le *codesign* implique la création de prototypes de solutions pour résoudre les problèmes ou enjeux prioritaires qui ont été préalablement identifiés à la première étape (Moll et al., 2020). Ces résultats sont capables de produire des changements au niveau individuel, mais aussi au niveau systémique chez les personnes vulnérables.

Amann & Sleight (2021), dans leur étude « *Too Vulnerable to Involve? Challenges of Engaging Vulnerable Groups in the Co-production of Public Services through Research* », abordent davantage les défis liés à l'implication des personnes vulnérables. Le but de cette étude est

d'améliorer les services, les produits et les expériences de santé pour les individus et les groupes vulnérables. Ces auteurs ont examiné : 1) les stratégies utilisées pour le *codesign* avec les groupes vulnérables, 2) les défis de l'engagement des groupes vulnérables, 3) les recommandations qui permettent de surmonter ces défis. Les points sur les défis et les recommandations étaient pertinents dans le cadre de notre projet. Les défis liés aux ressources, les défis pour initier une collaboration, le défi de la collaboration sont les principaux défis que les auteurs ont relevés dans leur étude (Amann & Sleight, 2021). Les principaux défis liés aux ressources étaient le financement, le temps et les ressources humaines limitées. Les défis pour initier une collaboration avec les groupes vulnérables étaient la question de l'accès en lien avec le manque d'informations sur les contacts utiles, les infrastructures inadéquates, les associations communautaires mal organisées et les problèmes de consentement. Les défis de la collaboration étaient, par exemple, les difficultés à rencontrer les personnes vulnérables, la gestion des dynamiques du groupe et du pouvoir, la compréhension limitée des participants qui peut être due aux barrières culturelles, linguistiques ou d'alphabétisation (Amann & Sleight, 2021a).

### 2.2.1. Urbanisme participatif et codesign à Montréal : la démarche

« Imaginons la place Gérald-Godin ! » de Racine (2017), est un projet qui a permis à un comité de 23 citoyens de donner leur point de vue, de définir une vision et une programmation très riches pour la transformation de cet espace public. Il s'agissait d'un travail en équipe avec trois professionnels à travers un processus de *codesign* en 3 étapes comprenant 8 labos qui s'est étendu sur une période de six mois. L'étape 1 est la caractérisation des espaces et l'énoncé des enjeux d'aménagement comprend 2 labos. Le premier labo, ouvert au grand public, est une session d'idéation, le deuxième est consacré à l'exploration et la caractérisation des lieux. L'étape 2 c'est l'élaboration des concepts ou de la vision pour le lieu. Cette étape se déroulait en 3 labos : les labos 3, 4 et 5 qui étaient consacrés à la définition commune des visions d'aménagement. La dernière étape, l'étape 3 est l'étape de la définition de propositions d'aménagement. Cette étape a inclus les labos 6, 7, et 8 qui ont permis d'aboutir à des paramètres d'aménagements consensuels. Certains défis ont été rencontrés dans ce projet, à savoir le choix des participants et la formulation commune des objectifs. Il était difficile de passer d'une séance ouverte à la sélection des participants. En effet, le passage du labo 1 (consultation publique avec environ 150 citoyens) au

choix du comité citoyens constitué de 23 citoyens a posé un problème délicat. Le choix s'est fait selon la capacité de conception des citoyens, liée à leur formation (urbanisme, architecture, design de l'environnement, etc.), à leur âge (jeunes et plus vieux) et par ce que les intervenants municipaux et les consultants estimaient être leur apport potentiel au processus créatif. Il y avait également un défi lié à la formulation et la validation d'une vision commune et un défi en lien avec l'énoncé d'objectifs d'aménagement à partir de prototypes.

### **2.3 Forces et limites de la recension des écrits**

#### a. Forces

Nous avons noté deux grandes forces dans les études que nous avons retenues : la première est qu'il s'agit d'études récentes et la deuxième réside dans la description de la stratégie utilisée pour le *codesign* des EVU. Sur huit études décrites, sept datent soit de 2020, 2021 ou 2022, la plus ancienne datant de 2017. Ces études récentes confirment que c'est depuis peu que les chercheurs se sont intéressés à la problématique du *codesign* des EVU avec les personnes vulnérables. Mais de plus en plus la question est abordée. Il y a donc encore de la place pour poursuivre la recherche dans ce sens. Une autre force des études recensées est la bonne description de la stratégie de *codesign* utilisée pour favoriser l'implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. Dans chaque étude, la démarche utilisée était bien détaillée et permettait de comprendre aisément la méthode.

#### b. Limites

La principale limite que nous avons notée dans ces études est liée au fait que les auteurs n'ont pas abordé les défis liés aux stratégies qu'ils ont utilisées. Selon nous, les auteurs devraient mentionner les défis intrinsèques aux stratégies utilisées afin de permettre de prévoir des solutions pour faire face à ces défis. Mais la plupart des auteurs n'ont pas mentionné ces défis.

En résumé, cet état de connaissances nous a permis de noter différentes stratégies qui ont été utilisées dans divers projets pour impliquer différents groupes de personnes vulnérables dans le *codesign* des EVU. Même si les stratégies utilisées sont bien décrites dans ces études, nous notons quelques lacunes. En effet, les défis et les difficultés rencontrés dans ces projets n'ont pas été mentionnés. Notre projet d'intervention est donc pertinent en ce sens qu'il permettra de combler

ces lacunes en documentant les défis rencontrés par des acteurs en verdissement ayant mis en place des projets avec une implication de personnes vulnérables. Nous formulerons ensuite des recommandations pour surmonter ces défis.

## Chapitre 3 : But et objectifs

Le but de ce projet d'intervention est de documenter les expériences des acteurs qui ont mené des projets d'urbanisme participatif avec une implication des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique dans le *codesign* d'espaces verts urbains au Québec. La question de recherche est formulée comme suit : « quelles sont les expériences des acteurs qui ont mené des projets d'urbanisme participatif avec une implication des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique dans le *codesign* des espaces verts urbains au Québec ? ». C'est ce questionnement qui a permis la conceptualisation de ce projet d'intervention et la définition des objectifs spécifiques en lien avec le sujet à l'étude.

Trois objectifs spécifiques ont été alors retenus :

1. Examiner les raisons qui ont motivé les acteurs clés à impliquer les personnes vulnérables sur le plan socioéconomique dans le *codesign* des EVU.
2. Décrire les stratégies utilisées pour inclure des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique dans le *codesign* des EVU.
3. Analyser les défis et les facteurs facilitants l'implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique dans le *codesign* des EVU.



## Chapitre 4 : Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel que nous avons retenu est tiré de l'étude de Moll et ses collaborateurs (2020) et de Mulvale et ses collaborateurs (2019). Moll et ses collaborateurs (2020) définissent le *codesign* comme une « approche dynamique et créative de la recherche qui englobe le partenariat avec la communauté et se concentre sur le changement des systèmes et l'amélioration de l'expérience humaine » (Moll et al., 2020, p. 1). Mulvale et ses collaborateurs (2019, p. 2), eux, définissent le *codesign* comme « l'implication des utilisateurs des services publics dans la conception, la gestion, la fourniture et/ou l'évaluation des services publics ». Pour ces auteurs, le processus de *codesign* reconnaît que les utilisateurs de services (les personnes ayant une expérience vécue de l'utilisation de services) sont des « experts de leurs expériences » (Mulvale et al., 2019, p. 3). Nous avons retenu ces deux définitions parce qu'elles permettent de préciser que le *codesign* accorde une place importante aux utilisateurs de services avec pour objectif principal la proposition de solutions qui inclut la perspective des utilisateurs afin de répondre à leurs besoins et améliorer leur expérience humaine (santé et bien-être).

Nous avons guidé notre collecte de données en nous inspirant des trois questions essentielles proposées par Moll et ses collaborateurs, les questions à se poser lorsqu'on souhaite mener un projet de *codesign* avec des personnes en situation de vulnérabilité (Moll et al., 2020) :

- (1) Quel est le point de départ épistémologique qui sous-tend la décision d'appliquer des processus et des techniques de *codesign* ?
- (2) Comment les méthodologies de *codesign* sont-elles planifiées, appliquées et adaptées tout en s'engageant dans des processus itératifs de « recherche par la conception » ?
- (3) Quel type de résultats peut être anticipé et créé, et quels seront les impacts manifestes et latents de ces résultats ?

Ces questions sont basées sur la synthèse d'études théoriques et pratiques sur le *codesign* provenant de plusieurs disciplines (ingénierie, affaires, sciences de la santé, réadaptation et sciences sociales) (Moll et al., 2020a). Elles sont également issues des expériences personnelles des auteurs en tant que chercheurs dans le *codesign* avec diverses communautés, y compris les familles d'enfants handicapés, les jeunes ayant des problèmes de santé mentale, les nouveaux arrivants et les adultes plus âgés qui sont logés de manière précaire (Moll et al., 2020a). La

première question permet de définir les raisons justifiant la mise en place du projet de *codesign* et les techniques de *codesign* à utiliser. À ce premier niveau, le type de soutien institutionnel est à définir pour s'assurer qu'il y ait un engagement de la part des élus envers la pensée critique, l'apprentissage et le changement (Donetto et al., 2015). C'est le lieu d'avoir l'engagement de ces élus sur le fait que diverses populations auront effectivement cette opportunité de participer et que les ressources sont disponibles et suffisantes pour leur participation (ressources humaines, financières, techniques, par exemple) (Mulvale et al., 2019). Les étapes spécifiques d'une démarche de *codesign*, les techniques et les stratégies à mettre en place pour favoriser la participation des personnes varient d'un projet à l'autre, mais les processus de base incluent l'établissement de la confiance, le partage des perspectives et la création d'une vision commune du changement (Mulvale et al., 2019). Les étapes spécifiques d'une démarche de *codesign*, les techniques et les stratégies à mettre en place pour favoriser la participation des personnes varient d'un projet à l'autre. Le deuxième point à considérer quand on veut impliquer des populations vulnérables dans des projets, c'est la définition des différentes stratégies, la manière dont les méthodologies de *codesign* seront planifiées, appliquées et adaptées tout en s'engageant dans des processus itératifs de « recherche par la conception ». Moll et ses collaborateurs (2020) expliquent que les stratégies basées sur les arts sont utiles notamment pour favoriser la créativité dans la conception de solutions. Plusieurs outils créatifs tels que la vidéo, les storyboards, l'argile et même le Lego peuvent être utilisés pour évoquer des idées qui vont au-delà de ce que les gens pourraient mettre en mots (Moll et al., 2020). En effet, pour travailler avec des populations vulnérables, il est nécessaire de suivre un ensemble de principes fondamentaux : « prendre le temps de s'engager pleinement, écouter pour comprendre et ne pas avancer tant que les participants ou les communautés ne sont pas prêts » au lieu de suivre une série d'étapes rigides (Mulvale et al., 2019, p. 12). La troisième et la dernière question proposée par les auteurs est en lien avec le type de résultats escomptés par ces stratégies de *codesign* mises en place (Moll et al., 2020). En termes de résultats, le processus de *codesign* devrait permettre de réaliser un projet jusqu'à la mise en place et l'évaluation des solutions proposées, avec un engagement envers une collaboration continue dans le processus de changement. En effet, en l'absence de ce mouvement vers un changement positif, les participants peuvent se sentir impuissants et même éprouver du ressentiment (Moll et al., 2020).

## **Chapitre 5 : Méthodologie**

Dans ce chapitre, nous présentons les différents points de notre méthodologie : 1) le devis de recherche, 2) les stratégies de recrutement des participants et les critères d'inclusion, 3) l'échantillonnage, 4) la collecte des données, 5) l'analyse, 6) les aspects éthiques et 7) la stratégie de diffusion des connaissances.

### **5.1 Devis de recherche**

Afin de parvenir aux résultats escomptés, nous avons utilisé un devis qualitatif exploratoire pour mieux cerner les initiatives d'urbanisme participatif dans le *codesign* des espaces verts. La recherche qualitative est employée pour répondre aux questions de recherche relatives à des situations complexes ou aux questions ayant trait à l'exploration, à la description et à la compréhension en profondeur de problématiques (Fortin & Gagnon, 2016). Nous avons choisi de réaliser une étude exploratoire, car le sujet de notre étude est relativement peu connu, donc peu documenté (Sandelowski, 2000). Une telle étude permet l'émergence de l'innovation, la formulation de pistes de réflexion et d'hypothèses d'action. Notre recherche est transversale avec un seul moment précis pour la collecte des données (Fortin & Gagnon, 2016).

### **5.2 Stratégies de recrutement des participants et critères d'inclusion**

Nous avons inclus des acteurs clés comme participants à l'étude. Le choix de ces acteurs clés s'est fait à travers nos lectures et avec l'aide de nos directeurs et de notre tuteur qui connaissaient des acteurs en verdissement. Nous avons interviewé au total 11 acteurs dans le verdissement dont neuf acteurs qui avaient mis en place des projets en verdissement incluant des personnes vulnérables, et deux experts internationaux en verdissement et urbanisme favorable à la santé. Le tableau récapitulatif présentant le profil des acteurs clés interviewés, les initiatives mises en place et le type de population impliquée sont présentés au Tableau 3 dans le chapitre des Résultats. Nous

avons documenté les expériences des neuf acteurs ayant mis en place des projets de verdissement et nous avons également pris en compte le point de vue des enseignants-chercheurs comme des experts internationaux qui relevaient davantage de la recherche. Ces deux regards ont permis de bonifier notre réflexion. Le principal critère d'inclusion qui nous a guidés dans le choix des acteurs à interviewer était le fait qu'ils aient mis en place des projets de verdissement avec une implication de personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique. Le recrutement s'est déroulé en deux phases. Durant la première phase en avril, nous avons rencontré des difficultés dans le recrutement parce que les acteurs clés ne répondaient pas à nos courriels de sollicitation. Nous avons donc réalisé trois entrevues en avril. Nous avons relancé ceux qui ne répondaient pas à nos sollicitations au moins deux fois et avons élargi notre liste pour contacter un plus grand nombre d'acteurs. Nous avons obtenu progressivement des réponses nous permettant de faire une autre série d'entrevues de juin à juillet pour réaliser 11 entrevues au total. Avant chaque entrevue, nous visitons le site Internet de chaque organisme auquel appartient l'acteur clé pour identifier un projet qui cadre au maximum avec le but de notre projet. Il s'agissait de sélectionner les projets qui prenaient en compte la vulnérabilité de certains groupes ayant conduit à leur implication dans le *codesign* des espaces verts. Nous orientons nos échanges avec l'acteur clé autour du projet identifié.

### **5.3 Échantillonnage**

La méthode d'échantillonnage que nous avons choisi est l'échantillonnage intentionnel (par choix raisonné) (Fortin & Gagnon, 2016). Il s'agit d'un type d'échantillonnage non probabiliste qui consiste à sélectionner certaines personnes en fonction de caractéristiques typiques de la population à l'étude (Fortin & Gagnon, 2016). Le but de ce type d'échantillonnage intentionnel est d'obtenir un échantillon qui représente bien le sujet à l'étude et son contexte (Fortin & Gagnon, 2016). En effet, dans la recherche qualitative, le chercheur souhaite recruter des participants qui ont vécu le sujet à l'étude, qui sont capables de partager leurs expériences ou leurs perspectives et qui sont en mesure de consentir à le faire (Gray & Grove, 2021). Dans notre projet d'intervention, nous avons ciblé un type précis de participants pour notre échantillonnage. En effet, cette stratégie d'échantillonnage permet une richesse de l'information auprès d'acteurs qui sont capables de

partager leurs expériences ou leurs perspectives et non une information représentative (Fortin & Gagnon, 2016 ; Gray & Grove, 2021).

#### **5.4 Collecte des données : méthode et instruments de collecte**

La collecte des données s'est faite à travers des entrevues individuelles semi-dirigées en ligne à travers la plateforme *Teams*. Une entrevue consiste en un mode particulier de communication verbale qui s'établit entre deux personnes : un interviewer qui recueille l'information et un répondant qui fournit les données (Fortin & Gagnon, 2016). Le but de l'entrevue est de recueillir de l'information en vue de comprendre une problématique vécue par les participants, conformément à l'intention du chercheur (Fortin & Gagnon, 2016). Il agit dans le cadre de notre projet d'intervention d'entrevues semi-dirigées, organisées autour d'un ensemble de questions. Nous avons utilisé un guide d'entrevue semi-dirigé pour ces entrevues comprenant 15 questions qui ont été validées par les codirecteurs. Le guide d'entrevue est un outil qui facilite la communication, grâce à l'enchaînement logique des questions portant sur différents aspects du sujet (Fortin & Gagnon, 2016). Le guide a été préalablement envoyé aux différents acteurs afin qu'ils en prennent connaissance et qu'ils se préparent à l'entrevue. Il a été prétesté au moins trois fois avec des membres de l'entourage de l'auxiliaire de recherche afin de permettre d'améliorer la pratique, mais aussi permettre de mieux structurer le guide. Chaque entrevue a duré en moyenne 45 minutes à 1 heure et a été enregistrée avec le consentement des participants pour consultation ultérieure.

#### **5.5 Analyse**

Les données que nous avons collectées à travers nos entrevues ont été analysées de façon thématique en nous inspirant des écrits scientifiques de Moll et ses collaborateurs (2020) et de Mulvale et ses collaborateurs (2019). Les entrevues ont d'abord été transcrites en verbatim afin de permettre une bonne analyse. Nous avons choisi une approche d'analyse mixte : une démarche déductive et une démarche inductive. D'une part à travers la démarche déductive, nous avons

dégagé les catégories en nous référant aux articles et à la revue des écrits sur le sujet. D'autre part, la démarche inductive a été utile parce que nous avons également prêté attention à nos transcriptions afin de tirer des thèmes à partir des données de nos entrevues. Notre co-directrice a lu plusieurs entrevues et a participé à l'identification des thèmes. Nous avons dégagé trois grands thèmes et six sous thèmes. Les trois grands thèmes sont : 1) les raisons sous-jacentes à l'implication des personnes vulnérables dans le *codesign* des espaces verts, 2) les stratégies utilisées pour l'implication des personnes vulnérables dans le codesign des espaces verts urbains et 3) les défis et les facteurs facilitants la mise en place des projets en verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. Chaque thème comprenait deux sous-thèmes détaillés. L'arbre de codes est placé en annexe (Annexe 3).

## 5.6 Aspects éthiques

Nous n'avons pas soumis une demande au comité d'Éthique de la recherche étant donné que nous avons réalisé un projet d'intervention et non une recherche. De plus les acteurs clés ont été interviewés pour un partage d'expériences et non pour participer à une recherche. Toutefois, certaines considérations éthiques ont été prises en compte. Dans un premier temps, nous nous sommes assurés que les participants offrent leur consentement libre et éclairé et soulignent leur participation volontaire. Pour ce faire, ils ont eu accès aux renseignements généraux, à la description du projet, aux conditions de participation, aux risques qui pouvaient être engendrés par l'étude, aux bénéfices de l'étude, à la conservation des données, au droit de retrait de la participation volontaire, à la confidentialité des données et à l'engagement du chercheur (Fortin & Gagnon, 2016). Il a été également clairement énoncé que chaque participant a le droit, à tout moment, de se retirer de l'étude en décidant de ne plus poursuivre l'entrevue. Dans un second temps, pour ce qui est de la confidentialité, elle a été assurée dans la collecte et la conservation des données. Les données ont été collectées à travers des entrevues en ligne par l'auxiliaire de recherche dans un espace confidentiel. Ces données sont restées confidentielles et sécurisées afin de s'assurer que seulement les chercheurs concernés y aient accès. Toutes ces informations ont été fournies avant le début de l'entrevue et le consentement éclairé verbal de chaque participant a été recueilli. C'est après cette étape que l'entrevue a pu débiter.

## **5.7 Stratégie de diffusion des connaissances**

Pour la diffusion de nos résultats, nous avons rédigé ce rapport de projet d'intervention qui sera soumis aux différents partenaires notamment Nature Québec, le Centre de Recherche de Montréal sur les Inégalités Sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), le programme de recherche Partenariat Interdisciplinaire de Recherche-action en AMénagement et en aide à la Décision pour l'Équité Sociale (PIRAMIDES). Nous prévoyons également organiser une rencontre avec Nature Québec et leurs partenaires afin de procéder à une présentation PowerPoint des résultats de ce projet d'intervention. Les résultats pourraient être transmis également à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

## Chapitre 6 : Résultats

Dans ce chapitre nous présentons les résultats issus de nos entrevues. Des éléments similaires étaient retrouvés dans plusieurs entrevues et se rejoignaient. Nous présentons les résultats en deux grandes sections. Dans la première section, nous ferons une brève description des différents projets en verdissement que nous avons identifiés et autour desquels nous avons orienté nos différentes entrevues. Dans la deuxième section, nous présenterons les résultats obtenus.

### 6.1 Présentation des différents projets

Dans cette section, nous présentons brièvement les neuf (9) projets sur lesquels nous avons échangé avec les acteurs clés. Les différentes définitions des projets se basent sur la présentation que les acteurs clés ont faite de ces projets et sur les informations que nous avons notées sur les différents sites Internet des organismes que nous avons consultés.

#### a. Sous les pavés

Les projets *Sous les pavés* qui ont démarré en 2015 à Shawinigan visent à déminéraliser à la main et de manière participative des espaces publics au Québec, en portant une attention particulière aux milieux de vie vulnérables aux effets d'îlots de chaleur. Ce sont des démarches participatives qui permettent de mobiliser les citoyens pour remplacer des zones de pavé par des infrastructures vertes à l'aide d'activités participatives de dépavage et de plantation. Les projets *Sous les pavés* sont initiés par le Centre d'Écologie Urbaine de Montréal (CEUM), qui accompagne les municipalités sur des projets d'urbanisme participatif favorable à la santé. C'est en 2016 que des subventions sont obtenues pour réaliser une première phase de 2017-2019. Durant cette première phase, 11 sites ont été déminéralisés dans 6 régions du Québec : Capitale Nationale, Mauricie, Estrie, Montréal, Chaudière-Appalaches et Montérégie. La phase actuelle, la phase 2 s'étend également sur deux ans de 2021 à 2023 avec pour objectif de déminéraliser 18 espaces publics ou à vocation communautaire dans 9 régions du Québec : Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Montréal, Chaudière-Appalaches, Montérégie et Centre-du-Québec. Les projets *Sous les pavés* sont mis en place par des partenaires



locaux qui bénéficient de l'accompagnement du CEUM sur le plan financier, technique et stratégique. Le succès de ces projets repose sur l'apport d'un grand nombre de citoyens engagés à toutes les étapes, avec l'appui d'entreprises, d'organismes et de municipalités.

b. Vent de fraîcheur sur l'Est

*Vent de fraîcheur sur l'Est*, est un projet qui a démarré en 2020. C'est une démarche de verdissement et de lutte aux îlots et archipels de chaleur urbaine dans le secteur Est de la ville de Sherbrooke, menée par le Centre Régional de l'Environnement de l'Estrie (CRE-Estrie). Ce projet a pour but de faire des milieux de vie de ce secteur des espaces de fraîcheur connectés avec la nature pour améliorer la qualité de vie et la santé des habitants dans un secteur défavorisé et en manque de végétations. Ce projet a ciblé le secteur Est de la ville de Sherbrooke parce qu'il y a un indice de défavorisation plus élevé qu'ailleurs dans la ville de Sherbrooke et un indice d'îlots de chaleur très élevé comparativement à d'autres quartiers de la ville. Au départ six sites avaient été ciblés dans la ville de Sherbrooke, mais au fil des ans et en fonction des subventions reçues, la décision a été prise d'augmenter à huit sites afin de multiplier l'impact dans d'autres secteurs. Le projet s'est adapté à la réalité de chacun des 8 sites constitués de huit communautés très différentes avec des besoins en communication et en éducation très différents. Certaines communautés ont bénéficié d'un suivi rapproché de la part de l'organisme, d'autres étaient plus ou moins autonomes. Le CÉGEP (Collège d'enseignement général et professionnel) de Sherbrooke par exemple a simplement eu besoin au départ d'un petit accompagnement des professionnels du CRE-Estrie pour organiser et tenir les consultations auprès des élèves. Pour toutes les autres étapes comme la conception des plans, le choix des végétaux pour le plan de réalisation, les personnes impliquées n'ont pratiquement pas eu besoin d'accompagnement parce qu'elles étaient instruites. En revanche sur un autre site, celui des jardins solidaires Edouard Boudreau, le CRE-Estrie était présent à toutes les étapes. Dans le cas de ce site, il s'agissait de citoyens pas forcément instruits. Des ateliers d'éducation, de formation, des affichages étaient donc réalisés pour être à l'écoute des besoins des citoyens, mais aussi pour s'assurer qu'ils comprennent. Toutes les plantations se faisaient avec la communauté, mais aussi avec d'autres partenaires comme les organismes communautaires et la municipalité. Le projet est prévu se terminer en décembre 2023.

### c. Boisés écologiques citoyens

Le *Boisés écologiques citoyens* (BEC) est un programme récent mis en place en 2021 par le comité de surveillance Louis-Riel qui est un organisme à but non lucratif existant depuis 1968. La mission du comité est de préserver, régénérer, améliorer et entretenir les habitats naturels, les espaces verts du quartier Mercier-Ouest et sa périphérie à Montréal. Les démarches participatives consistent à la mobilisation des citoyens pour la création et la conservation d'espaces verts à travers l'organisation des corvées de nettoyage et de plantation pour entretenir, restaurer et améliorer les habitats naturels. Le projet BEC est une initiative des citoyens du quartier qui ont voulu mettre en valeur les boisés du quartier (Boisé Jean-Milot et parc Francesca-Cabrin) dont l'importance a accru avec la récente pandémie à Covid-19. En effet, avec la pandémie, les boisés étaient très importants pour les citoyens qui recherchaient une proximité et un accès à la nature, une socialisation. Plusieurs enjeux étaient ciblés à savoir la sécurité du citoyen dans ces parcs avec une marche agréable sans obstacle, l'aspect écologique des plantes exotiques envahissantes, notamment la gestion du nerprun très présent dans nos boisés en milieu urbain. Il s'agissait donc de gérer les espaces naturels et la pression sur les l'écosystème. Plusieurs partenaires ont été associés au projet BEC, notamment les organismes communautaires, des experts dans différents domaines (biologistes, architectes-paysagistes) avec une grande implication des citoyens vivant près des différents parcs.

### d. Campagne d'Interventions locales en environnement et aménagement urbain (Campagne ILEAU)

La *Campagne d'Interventions Locales en Environnement et Aménagement urbain* (ILEAU) est une campagne qui existe depuis 2015 créée par le CRE-Montréal, financée par l'INSPQ. C'est une campagne de lutte contre les îlots de chaleur qui a ciblé les quartiers défavorisés sur le plan matériel et social de l'Est de Montréal. Le but est d'améliorer des conditions de vie et créer des milieux de vie plus sains et plus résilients. En effet, dans le secteur Est de Montréal, il y a plusieurs problématiques, notamment la forte minéralisation, le faible accès à la nature, les nombreuses déficiences en aménagement urbain pour favoriser les déplacements en transport actif et collectif et la présence de populations plus vulnérables. Ce sont ces enjeux qui ont justifié le déploiement

de cette campagne avec un objectif de verdissement, mais aussi de revitalisation urbaine. Depuis 2015, cette campagne a permis de mettre en place plus de 200 projets de verdissement dans des lieux différents, très variés. Ces projets sont déployés grâce à la mise en place d'instances de concertation avec un réseau de partenaires. Ces partenaires sont des experts (chercheurs, professionnels en aménagement, entreprises, commerçants, institutions, arrondissements, organismes communautaires, citoyens). Dans ces projets, le travail en partenariat avec plusieurs acteurs est important, mais surtout avec des groupes communautaires qui travaillent déjà avec des populations traditionnellement marginalisées ou exclues ou défavorisées. Les citoyens sont impliqués à travers des activités de concertation avec les différents partenaires, des activités participatives comme les marches exploratoires, des ateliers de cocréation en fonction du projet et du mandat des partenaires financiers.

#### e. Verdir Saint-Roch

Le projet *Verdir Saint-Roch* est une initiative des organismes à but non lucratif (OBNL) de la Basse-Ville, né autour de 2015-2016 d'une concertation citoyenne de ces organismes. L'objectif est d'augmenter la canopée dans le quartier qui est la plus faible de Québec à travers la plantation d'arbres. Au préalable, l'objectif était la promotion du verdissement à travers la sensibilisation avant d'aboutir à la plantation d'arbres dans le quartier avec un point d'honneur sur les questions de vulnérabilité. Le projet a évolué vers un programme de verdissement et de plantation d'arbres auprès de l'organisme Arbres Canada à travers la promotion du verdissement dans le quartier de Saint-Roch. En fait, le quartier Saint-Roch est un quartier défavorisé avec des populations vulnérables sur le plan socioéconomique. À travers donc le projet *Verdir Saint-Roch*, des microjardins, de petits espaces verts publics, ont été aménagés auprès de populations vulnérables vivant dans des Habitations à Loyer Modéré (HLM) et qui n'ont pas accès à ces espaces. Plusieurs partenaires sont impliqués dans ce projet : des organismes communautaires, la ville de Québec, d'autres OBNL comme Nature Québec, des entreprises comme l'Office Municipal d'Habitation du Québec (OMHQ), propriétaire des HLM. L'implication citoyenne se fait à travers des activités diverses comme l'éducation populaire, la sensibilisation, des projections de film à thématique environnementale, la mise en place de comité de travail pour cocréer les espaces verts adaptés et

inclusifs. Différents types de populations vulnérables étaient impliqués comme les nouveaux immigrants et des personnes en sevrage en fonction des quartiers ciblés.

#### f. La Voisinerie

Le projet la *Voisinerie* : une place verte pour la parole citoyenne, est un projet mis en place en 2011 par l'organisme communautaire Parole d'excluEs et la Société d'HAbitation Populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM). Ce projet avait un objectif social, à savoir la transformation d'un espace public par l'aménagement et le verdissement en revitalisant un lieu dangereux et hostile précédemment utilisé pour la prostitution, la vente de drogues. Le but était de réaliser un îlot de fraîcheur et un espace de sécurité dans l'îlot Pelletier, un secteur vulnérable de Montréal-Nord. D'une part, à travers sa fonction d'îlot de fraîcheur, cet espace devait contribuer à la réduction des surfaces asphaltées, l'amélioration de la qualité de l'air, la diminution du bruit ambiant et le rafraîchissement de la température. D'autre part, cet îlot de fraîcheur serait un espace de verdure convivial facilitant les rencontres et les échanges entre les familles du secteur et d'autre part, sa zone d'agriculture urbaine par des jardins collectifs contribuerait à la transformation de l'image du quartier et à l'amélioration de l'estime individuelle et collective. Les citoyens du milieu qui sont locataires de la SHAPEM ont été impliqués à plusieurs niveaux. En effet, leur engagement dans la reprise en main de leur quartier a permis de les impliquer à travers des corvées de nettoyage, des rencontres d'échanges avec des élus municipaux, des sensibilisations sur le verdissement. À travers ce projet, un espace qui était stigmatisé et teinté par la criminalité a été changé en un bel espace plus sécuritaire, un espace de socialisation avec la possibilité d'y faire du jardinage. Plusieurs partenaires étaient impliqués dans le projet, à savoir l'arrondissement de Montréal-Nord, Gérécomm Inc. (Gestion des Ressources Communautaires), le Regroupement Citoyen de l'îlot Pelletier (RCIP) et SOVERDI (La Société de verdissement du Montréal métropolitain).

#### g. Plantation d'arbres dans la cour de la maison des familles Mercier-Hochelaga Maisonneuve

C'est un projet qui est né d'une initiative citoyenne en 2019. Le comité de famille à l'époque, actuellement appelé initiative famille, a proposé l'idée de la plantation d'arbres dans la grande cour de la Maison des familles pour permettre aux enfants de profiter pleinement de la cour, mais

aussi permettre aux parents de se détendre dans un espace agréable. L'objectif était de créer un espace de socialisation pour les familles qui bénéficiaient des services de la Maison des familles, mais aussi d'offrir un espace vert à ces familles qui vivent dans des blocs d'appartements sans espaces verts à proximité. L'idée proposée a été partagée par le comité de la *Maison des familles*, murie ensemble avec les citoyens et la mise en œuvre du projet a également été réalisée avec eux. Plusieurs partenaires ont été impliqués comme des experts dans le verdissement comme le CRE-Montréal qui a facilité le partenariat avec un architecte paysagiste, une horticultrice et une structure en ébénisterie (travaillant à la réinsertion sociale des jeunes) pour la fabrication du mobilier. Les citoyens ont également été impliqués à toutes les étapes du projet en murissant le projet, en choisissant le plan d'aménagement qui leur convenait et en participant à la planification du projet, sa finalisation et l'aménagement de la cour à travers la plantation des fleurs, des arbustes.

#### h. Adoes de Pointe-Aux-Trembles

Le projet *Adoes de Pointe-Aux-Trembles* est un projet mené de 2018 à 2022 par l'organisme RESPIRE (Revitalisation des ESpaces Publics par les Interactions Responsables et Engagées) qui a impliqué des adolescentes d'un quartier défavorisé de Montréal-Est, le quartier Pointe-Aux-Trembles. L'organisme est un OBNL dont la mission est d'offrir des services experts en sciences sociales sur des enjeux urbains. À travers le projet *Adoes de Pointe-Aux-Trembles*, l'organisme RESPIRE visait à impliquer les adolescentes comme usagères de l'espace public dans les parcs du quartier Pointe-aux-Trembles à Montréal. À l'intersection d'enjeux sociaux liés au genre et à l'âge, les adolescentes cumulent une expérience d'occupation des espaces publics différente d'autres groupes tels des femmes plus âgées ou des garçons de leur âge. L'objectif était donc de recueillir des propositions de leur part afin d'améliorer l'aménagement des parcs pour répondre à leurs besoins. C'est un projet auto-mandaté par l'organisme RESPIRE pour lequel les acteurs sont allés chercher du financement auprès de plusieurs partenaires financiers à savoir la Maison des jeunes Desjardins de Pointe-aux-Trembles, l'Assemblée nationale du Québec, le Conseil des Montréalaises, la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles et Tryspaces, le Conseil jeunesse de Montréal. Il a consisté à faire quatre ateliers avec plus de 130 adolescentes de 12 à 24 ans durant lesquels différentes activités étaient proposées à travers des groupes de discussion, puis une visite de parc afin de les écouter s'exprimer sur leurs besoins dans l'espace public.

### i. Ruelles vertes

Les *Ruelles vertes* sont un projet de la Société Écocitoyenne de Montréal (SEM), mis en place en 2011 dans Sainte-Marie, un écoquartier (les zones urbaines aménagées dans un souci de développement durable et de mixité sociale) de Montréal. Le projet était une initiative des citoyens qui désiraient vraiment voir leur quartier avec un nouveau visage exempt de toxicomanie et de criminalité. Ce projet a bénéficié du financement du Plan d'Action Lutte aux Changements Climatiques (PALC) et de l'arrondissement Ville-Marie. Il s'agissait d'un financement dans le cadre d'adaptation par rapport aux changements climatiques des villes par des projets de verdissement. L'objectif était axé sur l'amélioration des milieux de vie par la cohésion sociale, mais aussi la création des espaces sécuritaires beaucoup plus qu'un objectif environnemental. D'une part, les ruelles vertes ont été conçues pour leurs vertus sociales parce que ce sont des projets de verdissement mobilisateurs ayant pour effet de rassembler les résidents qui y travaillent, alors que ceux-ci ne se connaissent parfois pas. Ces projets contribuent d'autre part à réduire les ilots de chaleur urbaine, améliorer la qualité de l'air, favoriser une plus grande biodiversité et constituer une mesure efficace en matière d'apaisement de la circulation. Ils permettent donc d'améliorer la qualité de vie générale des résidents en mettant à leur disposition un milieu de vie frais, agréable et apaisant tout en le rendant plus sécuritaire. Plusieurs acteurs étaient impliqués notamment les tables de quartiers (regroupement de plusieurs acteurs différents : citoyens, représentants des milieux communautaires, culturels et économiques, des arrondissements, des écoles, de la sécurité publique). Il y avait également des acteurs de la santé publique, le comité des résidents du quartier, le Carrefour de ressources en Interculturel (CRIC) qui contribuait énormément à l'implication des personnes de différentes origines ethniques.

La présentation de ces différents projets permet de comprendre que les populations vulnérables sur le plan socioéconomique variaient d'un projet à un autre, d'un contexte à un autre. Les acteurs clés définissaient cette population comme vulnérable sur le plan socioéconomique parce qu'elles étaient de nouveaux immigrants avec de faibles revenus ou parce qu'elles vivaient dans un quartier défavorisé avec une forte prévalence de la criminalité, la prostitution, l'insécurité ou avec une grande exposition aux ilots de chaleur urbains.

Nous avons résumé dans le tableau ci-dessous, les différents acteurs que nous avons interviewés selon le profil, le type de projet en verdissement retenu, le type d'initiative mis en

place dans le cadre du projet et le type de populations vulnérables sur le plan socioéconomique impliqué.

**Tableau 3 : Profil des acteurs clés interviewés, types de projets et populations vulnérables sur le plan socioéconomique impliquées dans le projet**

Acteurs clés et profils	Projet	Types d'initiative/activité mise en place	Personnes vulnérables/milieus défavorisés pris en compte
Coordonnateur de projet et de développement – Aménagement et environnement urbain/CEUM)	Sous les pavés (Centre d'Ecologie Urbaine de Montréal CEUM)	Déminéralisation à la main et de manière participative des espaces publics partout au Québec	Attention particulière aux milieux de vie vulnérables aux ilots de chaleur
Chargée de projet en aménagement-CRE de l'Estrie	Projet Vent de fraîcheur sur l'Est	Projet communautaire majeur de verdissement	Habitants de huit quartiers défavorisés de Sherbrooke
Coordonnateur-Chantier aménagement durable/Engrenage Saint-Roch	Verdir Saint-Roch (Une vision concertée pour le verdissement à Saint-Roch)	Projet d'amélioration de la qualité de vie dans le quartier par le verdissement.	Collaborer avec les citoyens, les aînés les personnes victimes d'exclusion sociale pour créer des EVU et améliorer la socialisation
Coordonnateur/CRE Montréal	Campagne ILEAU (Interventions locales en environnement et aménagement urbain)	Diverses activités, avec les organismes locaux, afin de lutter contre les ilots de chaleur et valoriser les EVU	Populations des quartiers défavorisés exposés aux ilots de chaleur urbains



Coordonnatrice/Comité de surveillance Louis-Riel	Boisés écologiques citoyens (Préservation du boisé Jean-Milot et du parc Francesca-Cabrini)	Création et conservation d'espaces verts urbains	Implication de tous les citoyens du quartier Mercier-Ouest recherchant une proximité ou un accès à la nature, une socialisation.
Chargé de la mobilisation/Parole d'excluEs	La Voisinerie	Projet environnemental et social pour changer le visuel et l'utilisation de l'espace public	Participation des locataires de la SHAPEM (personnes avec de faibles revenus)
Directrice par intérim (2011) d'un écoquartier dans le quartier Sainte-Marie à Montréal	Ruelles vertes	Déminéralisation, ruelle verte, plantation d'arbres pour promouvoir le verdissement avec des objectifs sociaux dans un écoquartier	Citoyens de l'écoquartier avec un souci de rejoindre les populations plus en situation de vulnérabilité avec des enjeux de toxicomanie, de criminalité

Directrice de l'OC <i>La Maison des familles-Mercier Hochelaga Maisonneuve</i>	Plantation d'arbres dans la cour de la Maison des familles	Plantation d'arbres dans la cour de la Maison des familles	Les familles utilisant les services de l'OC <i>La Maison des familles de Mercier Hochelaga Maisonneuve</i> (Quartier défavorisé de Montréal)
Directrice et chercheuse/Organisme RESPIRE	Ados de Pointe-Aux-Trembles de Montréal	Projet d'amélioration des EVU pour favoriser leur accès à ceux-ci	Adolescentes du quartier défavorisé Pointe-Aux-Trembles
Enseignant Chercheur-Institut de santé globale/UNIGE (Suisse)	Perspective sur le verdissement en milieu urbain et partage d'expérience sur la participation citoyenne/l'implication des personnes vulnérables		
Anne Roué Le Gall Enseignante et Chercheuse/EHESP	Perspective sur l'urbanisme favorable à la santé et partage d'expérience sur la participation citoyenne/l'implication des personnes vulnérables		

## 6.2 Résultats des entrevues

Les résultats de nos entrevues sont exposés dans cette section. Nous présentons d'abord les raisons sous-jacentes à la mise en place des projets de verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique, ensuite nous décrivons les stratégies utilisées pour leur implication, enfin nous abordons les facteurs facilitants et les défis liés à l'implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique dans le *codesign* des EVU.

6.2.1 Raisons à la base de l'initiation des projets de verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique.

Plusieurs raisons ont motivé la mise en place des projets en verdissement avec une implication citoyenne. Ces raisons étaient clairement définies dès le début de chaque projet et expliquées aux populations. Cela leur permettait de mieux comprendre le projet, de l'adopter et de pouvoir s'engager dans un projet qui a du sens pour eux et dont elles peuvent entrevoir les retombées pour leur communauté, leur santé, leurs enfants.

Ces raisons peuvent être regroupées en deux volets principaux : les raisons environnementales (la question de la lutte contre les îlots de chaleur et la question de la justice environnementale) et les raisons sociales (l'amélioration/la transformation de l'espace public pour la cohésion sociale et l'inclusion sociale, mais aussi la réduction de problématiques sociales).

a. Les raisons environnementales

En lien avec les questions environnementales, le tiers des acteurs clés a évoqué la question de la lutte contre les îlots de chaleur urbains (IUC) pour justifier la mise en place des projets de verdissement. Au-delà du milieu de l'environnement, la question de la lutte contre les ICU est aussi devenue une problématique de santé publique parce qu'elle permet d'adresser la question des maladies chroniques qui reste un défi en santé publique. Cette problématique est un véritable enjeu à divers niveaux qui interpelle de multiples acteurs de secteurs variés (environnement, santé publique, municipalité) à plusieurs paliers d'intervention (régional, provincial) qui tentent d'y répondre. Le tiers des acteurs clés qui a mentionné la lutte contre les îlots de chaleur comme raisons ayant motivé leurs projets parce que c'est une problématique de plus en plus présente dans différents quartiers. Cet acteur clé le mentionne bien dans les ces termes :

*« C'est une démarche de lutte aux îlots de chaleur par le verdissement dans le secteur est de la ville de Sherbrooke qui a été ciblé comme un secteur de choix pour ce type d'intervention là étant donné que c'est un secteur avec un indice de défavorisation plus élevé qu'ailleurs dans la ville et avec un indice d'îlot de chaleur très élevée ».*

Dans ces projets les financements étaient obtenus souvent au-delà des demandes parce que les questions environnementales sont de plus en plus prises en compte. Les financements étant disponibles, ces opportunités permettaient alors d'étendre le projet :

*« ...les partenaires financiers ont doublé, triplé en fait la valeur initiale du projet ça devait être un projet autour de 20 000 \$ finalement ça a été 82 000 \$ euh... j'ai dit triplé, mais c'est quadruplé puis donc c'est sûr que là on était dans un beaucoup plus gros volume que ce qui est possible de faire à la main avec des jeunes de 5, 6e année donc on a fait affaire avec groupe Probex pour compléter nos besoins en plantation... ».*

La question de la justice environnementale est la deuxième raison environnementale mentionnée par le second tiers des acteurs clés. Les acteurs ayant les questions environnementales au cœur de leurs projets précisaient qu'ils les mettaient en place dans des quartiers défavorisés afin de cibler les populations vulnérables de ces quartiers. La justice environnementale se soucie de l'équité dans la distribution des avantages environnementaux positifs (comme l'accès aux espaces verts urbains) et de la réduction des charges environnementales négatives (comme la pollution industrielle). Elle se concentre particulièrement sur les groupes socialement marginalisés qui sont souvent plus exposés aux effets négatifs de la dégradation de l'environnement en raison de facteurs tels que la pauvreté, la discrimination et l'absence d'accès aux ressources et vise à garantir que les communautés ne subissent pas de manière disproportionnée les impacts négatifs de la dégradation environnementale, des pollutions et des changements climatiques. Dans les quartiers défavorisés, les populations *sont plus vulnérables à tous les niveaux donc il y a une question de justice environnementale aussi qu'on recherche un peu à équilibrer* précisait un acteur interviewé. Pour ces acteurs clés qui avançaient la question de la justice environnementale, les groupes qui sont moins vulnérables aux effets négatifs de l'environnement ne pouvaient pas bénéficier des projets qu'ils offraient pour une question d'équité :

*« Ça ne veut pas dire que ces gens-là ne méritent pas de projets de verdissement, mais ça veut dire que les vrais besoins sont ailleurs, mais il existe une iniquité environnementale très, très forte dans l'Est de Montréal et ça se répète aussi à Québec à plusieurs endroits. Limoilou ça c'est une autre affaire... ».* (Intervenant)

#### b. Les raisons sociales

Parmi les raisons évoquées pour mettre en place les projets de verdissement en impliquant les personnes vulnérables, on retrouve celles en lien avec l'amélioration/la transformation de l'espace pour favoriser la cohésion sociale, l'inclusion sociale, mais aussi pour favoriser la réduction de problématiques sociales. En effet, cette raison était bien justifiée par le tiers des acteurs qui l'ont

mentionné. En fait pour eux, il y avait un attrait pour l'aménagement participatif plus que le verdissement en tant que tel. D'une part, les différents projets voulaient contribuer à la cohésion sociale dans les quartiers défavorisés en créant des espaces favorables à des rencontres pour permettre aux habitants du quartier de socialiser. Pour ces acteurs clés, les EVU seraient des lieux pour tisser des relations sociales et créer un fort sentiment d'appartenance. L'objectif principal de leurs projets était donc d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers et favoriser les liens sociaux, la cohésion sociale et la création d'un sentiment d'appartenance chez les habitants. Pour ces acteurs, l'aménagement et le verdissement étaient perçus comme des éléments transformateurs pour mettre en valeur l'importance de la dimension sociale des espaces publics. En effet, pour eux, la création d'environnement beau et agréable favorise une bonne ambiance dans les milieux de vie. Un des participants le mentionnait en ces termes :

*« On a regardé les opportunités, ce qui pouvait se faire...un projet qui allait, avoir un truc de transformateur c'était l'aménagement et le verdissement parce que ça touche que ce soit le visuel tu viens tu vois que c'est beau c'est-à-dire que ça rassure ce n'est plus l'espace où il fait noir ou tu trouves des préservatifs tu trouves des seringues c'est une autre ambiance, c'est plus convivial ».*

Un autre projet s'inscrivait dans le même élan de transformation de l'espace public pour revitaliser un milieu difficile, dangereux et stigmatisé. Le verdissement dans le cadre de ce projet était beaucoup plus perçu comme un moyen de changer l'usage de l'espace et d'améliorer la qualité de vie dans le quartier. La raison, *c'est beaucoup qualité de vie... créer des environnements plus sécuritaires parce que tu sais dans le centre-sud de Montréal, il y a des enjeux de toxicomanie euh... il y a quand même pas mal de criminalité fait que...* c'est ainsi qu'une participante que nous avons interviewée le mentionnait. Ces projets mettaient davantage l'accent sur les objectifs sociaux au-delà des objectifs environnementaux à proprement parler. *Les objectifs c'est vraiment pour améliorer les milieux de vie, améliorer la cohésion sociale, je dirais que ça, c'était encore plus important que les objectifs environnementaux...* ajoutait un autre acteur clé. La cohésion sociale était importante pour eux.

Pour ces acteurs clés, au-delà des aspects environnementaux, le verdissement permettait de changer l'aspect visuel de l'espace, mais aussi plus largement l'image du quartier et ces changements pouvaient en soi réduire l'occurrence de problématiques sociales telles que la prostitution, la toxicomanie l'insécurité, la criminalité dans les quartiers défavorisés.

La deuxième raison évoquée est l'inclusion des sans-voix. En effet, à travers les projets de verdissement, les acteurs clés essayaient d'inclure les plus vulnérables sur le plan socioéconomique afin de prendre en compte leur point de vue, leur expérience. Les objectifs que les acteurs visaient en les impliquant étaient de deux ordres : promouvoir l'inclusion des exclues et répondre à leurs besoins. Les personnes vulnérables vivent le plus souvent de l'exclusion sociale et sont exclues des processus traditionnels d'implication citoyenne parce qu'ils ne s'y retrouvent pas. Ces personnes souvent ne se sentent pas concernées ou elles sont parfois réticentes à participer aux rencontres. Les impliquer nécessite d'aller les chercher, de trouver des processus inclusifs pour les mobiliser, de reconnaître et prendre en compte leur « expertise » puisqu'ils sont aussi experts du vécu. Les acteurs interviewés étaient conscients de ces enjeux et justifiaient bien cette raison sous-jacente à leur volonté d'impliquer les personnes vulnérables dans leurs projets :

*« On sait qu'ils peuvent vivre de l'exclusion sociale là, fait qu'il y avait un mandat vraiment comme... En tout cas nous dans notre quartier c'est comme ça qu'on le voyait là tu sais d'essayer de justement créer un tissu social, d'aller faire un effort pour aller chercher les gens qui ne sont pas là et qui pourraient bénéficier de connaître les ressources ».*

Les processus participatifs ont été présentés par des acteurs clés comme des processus qui auraient un véritable avantage en permettant de faire entendre les sans-voix à toutes les étapes des projets. Tant que cela était possible (financement et temps disponibles), les acteurs clés faisaient l'effort d'impliquer les personnes vulnérables. Cet acteur clé le mentionne bien :

*« Quand on a démarré le travail sur l'urbanisme participatif autour de 2010, on a travaillé avec des chercheurs pour comprendre un peu mieux c'est quoi les bénéfices. Puis parmi les bénéfices, ça permet de faire ressortir des voix qui sont parfois exclues des processus traditionnels de prise de décision ».*

Il est important de les impliquer pour entendre leur voix afin de prendre en compte leurs besoins qui sont multiples et travailler à y répondre. En effet, pour les acteurs clés, l'aménagement des EVU doit permettre de répondre à leurs besoins de manière holistique, *il faut que l'aménagement réponde à leurs besoins, leurs besoins en verdissement, leurs besoins en aliments, leurs besoins de beauté aussi. Il ne faut pas laisser de côté cette dimension-là, la biophilie là ça éveille...* nous mentionnait un acteur clé.

Les besoins étant différents d'un groupe à l'autre, les besoins des personnes itinérantes sont spécifiques à elles. Il est donc important d'aller vers chaque groupe pour connaître les besoins

spécifiques. Dans le cas des personnes itinérantes, les travailleurs sociaux peuvent bien jouer ce rôle et traduire ensuite ces besoins aux experts qui trouveront des idées d'aménagements urbains qui répondent à ces besoins et ne seront pas hostiles à l'itinérance. Un acteur clé en parlant des besoins des personnes itinérantes a mentionné :

*« Les besoins identifiés c'était avoir un endroit pour se protéger des intempéries, un endroit pour socialiser donc puis le 3e besoin j'ai oublié. Mais c'est vraiment des besoins de base... ce qu'on propose en fait c'est vraiment simple c'était un toit, une longue table, des bancs, mais ça répond aux besoins de tout le monde, des personnes en situation d'itinérance... »* (Intervenant)

Ce sont toutes ces raisons qui guidaient les acteurs dans leurs projets et constituaient un leitmotiv pour eux. Les Raisons sous-jacentes à l'initiation des projets de verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique sont résumées ci-dessous :

- Lutter contre les ilots de chaleur
- Promouvoir la justice environnementale
- Transformer et changer l'usage d'un espace public
- Changer l'aspect visuel d'un quartier par le verdissement
- Améliorer la cohésion sociale par le verdissement
- Faire entendre la voix des personnes exclues des processus traditionnels de participation
- Prendre en compte les besoins des variés (besoins en verdissement, en aliments et en beauté, en abri) des personnes vulnérables
- Répondre aux besoins variés des personnes vulnérables
- Favoriser l'inclusion sociale
- Favoriser une bonne ambiance dans les milieux de vie
- Lutter contre les problématiques sociales (criminalité, insécurité, prostitution, toxicomanie)

6.2.2. Stratégies utilisées pour l'implication des personnes vulnérables dans le codesign des EVU

Nous avons regroupé les stratégies mentionnées pour impliquer les personnes vulnérables en deux grandes catégories : les stratégies de mobilisation qui ont été utilisées pour mobiliser les personnes et les stratégies de *codesign* utilisées.

a. Stratégies utilisées pour la mobilisation des personnes vulnérables dans les projets de verdissement

Par stratégies de mobilisation, les acteurs clés entendaient les moyens, les canaux utilisés pour sensibiliser et rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité, pour les amener d'abord à s'intéresser au projet à prêter une oreille attentive. Les stratégies étaient nombreuses et multiformes, chaque organisme déployait une ou plusieurs stratégies de mobilisation dépendamment du type de projet (verdissement, jardins communautaires), du financement disponible, du type de groupe à mobiliser (nouveaux arrivants, personnes à faibles revenus). Ces stratégies étaient quelquefois similaires d'un projet à un autre, mais nous les avons regroupés en six catégories (types de stratégies) à savoir : a) les activités festives et/ou ludiques, b) les compensations financières, c) la sensibilisation et l'éducation Populaire, d) la stratégie de porte-à-porte, e) la mobilisation par les pairs (leaders/personnes influents du quartier), f) la mobilisation indirecte par les enfants.

➤ Les activités festives et/ludiques

La quasi-totalité des acteurs que nous avons interviewés était d'avis que les activités festives avec de la nourriture et de la musique étaient de bons moyens pour mobiliser et soutenir la participation des personnes, surtout quand le projet n'était pas une initiative citoyenne. Il fallait organiser un événement amusant et festif surtout avec de la nourriture pour les attirer. Ces personnes vivent dans la précarité donc la nourriture reste un élément important pour rendre les rencontres agréables et conviviales et favoriser la participation. Aussi la nourriture peut encourager et soutenir la participation. *Parfois la présence de nourriture dans une activité ça peut être un encouragement... ils vont écouter un peu ce que tu dis, ils vont manger puis il y a quand même une fenêtre, une opportunité qui s'ouvre peut-être de connecter...* précisait un acteur interviewé. Lorsque la nourriture est absente, cela peut entraîner une démobilité des personnes. Deux acteurs clés l'ont évoqué. *Les subventions avaient diminué ça fait que... comme on n'avait plus d'aide au niveau alimentaire sur des grosses périodes d'activité bon Ben moi j'ai tout le temps*



*continué, mais la majorité des gens arrêtaient à cause de ça.* Ces propos démontrent à quel point la nourriture reste une motivation pour les personnes vulnérables sur le plan économique. Cet autre acteur clé en parlant des activités festives avec la nourriture comme stratégie utilisée pour la mobilisation des personnes vulnérables mentionne que la mobilisation *passé par des fêtes aussi des diners, des soupers euh... un souper qui continue encore ça change un peu de nom, mais c'est à peu près la même formule c'est de visiter une culture à la fois et d'inviter tout le monde.* Cette stratégie est utilisée dans les communautés immigrantes au sein desquelles il y a plusieurs cultures. Les valeurs d'entraide, de partage et de générosité des Québécois et des personnes immigrantes au Québec constituent des facteurs facilitants ces genres de projet avec des activités festives. Ces activités festives sont donc utilisées pour créer un cadre de partage afin de favoriser la création de liens sociaux dans certains quartiers. En effet, *à travers effectivement ce partage-là où on apprend vraiment à se connaître, les différentes communautés et ce qui crée une dynamique qui est particulière que tu ne retrouves pas dans les autres quartiers c'est chaleureux.* Lors des activités festives, des espaces de découverte de chaque culture peuvent être instaurés afin de mobiliser les personnes autour des questions du verdissement. Les activités festives peuvent même être purement des activités de découverte culturelle dans ces communautés. Ces activités permettent de présenter sa culture à travers sa gastronomie, ses fêtes par exemple. De telles activités permettent aux différentes cultures de s'exprimer, de se découvrir et favorisent les liens interpersonnels et intercommunautaires. Les fêtes constituent donc une base pour qu'un projet soit participatif parce qu'elles permettent d'abord de tisser les liens sociaux. En effet, la première étape de prise de contact et de mise en lien avec les gens passe par les repas, les festivités, ensuite les espaces de conversation sont multipliés puis une soirée est organisée avec un thème sur le verdissement par exemple. Il est important de prendre le temps pour préparer le groupe ciblé. Par exemple, les communautés sont toujours intéressées à parler de leur culture et la faire connaître surtout autour d'activités ludiques et festives. Lorsque *tu poses des questions sur qu'est-ce que tu aimerais partager sur ta culture ? Tu auras une proposition. Ça, c'est un vrai levier pour tisser des liens qui est la première étape dans la mobilisation. IL faut vraiment créer des liens avec les citoyens pour pouvoir partir sur une base,* mentionnait un acteur clé.

Pour ce qui est des activités ludiques, elles sont également très utiles pour que les rencontres ne soient pas très monotones et difficiles à tenir en plus de la lourdeur et la difficulté de vivre en situation de vulnérabilité sociale. Afin que les activités ludiques soient adaptées à la clientèle visée,

les organismes communautaires aident énormément parce qu'ils connaissent déjà l'audience. Ils organisent alors des activités ludiques comme des jeux durant lesquels les activités et des thèmes sur le verdissement sont inclus. En s'exprimant sur les activités ludiques, cet acteur clé nous précisait que :

*« Les côtés ludiques aussi sont importants. On ne va pas juste faire une réunion plate là où les gens vont être intimidés de parler, c'est dans la façon d'animer le groupe et c'est là où les groupes communautaires sont des experts parce qu'ils l'ont, comme on le dit en québécois, ils l'ont l'affaire ».*

Le côté ludique permet surtout de soutenir l'expression de ces personnes et créer une atmosphère inclusive qui favorise cette expression sans complexe et sans gêne. La stratégie de mobilisation par des activités ludiques et festives une stratégie qui fonctionne pour les acteurs clés qui n'hésitent pas à y recourir surtout quand ils disposent du financement pour le faire.

#### ➤ Les compensations financières

Une autre stratégie utilisée par les acteurs clés quand ils ont les ressources financières nécessaires c'est la compensation financière qui est un véritable élément facilitant la mobilisation. C'est une stratégie attractive, car la motivation première à participer ce n'est pas un intérêt pour la problématique de verdissement en soi, mais les compensations sont comme des motivations pour avoir un premier contact et connecter avec les personnes vulnérables autour de la question du verdissement. Les propos de cet acteur clé le soulignent bien :

*« Mettons, si je veux organiser un focus group avec les usagers de l'organisation qui travaillent avec la population toxicomane dans le cadre d'un diagnostic autour d'un parc par exemple. Ces gens-là, ils ne viennent pas là. Mais qu'est-ce qu'on a fait ? Ce qu'on a fait si vous voulez on vous paye 30 \$ par tête...30 \$ par personne pour eux ça fait une différence ».*

Pour les participants à notre projet d'intervention, les personnes connectées de cette manière apprennent souvent à connaître le projet et ensuite il est possible de voir si elles souhaitent s'engager. Une fois engagées, elles arrivent à jouer un rôle important en partageant leurs connaissances. Elles deviennent alors conscientes de la valeur de leur présence et peuvent même devenir des ambassadeurs et passer le message à d'autres. Les stratégies susmentionnées requièrent des ressources financières.

➤ Les sensibilisations/éducations populaires

Quand les ressources financières faisaient défaut, les acteurs clés utilisaient d'autres moyens. Ils sont passés par la sensibilisation et l'éducation populaire sur le verdissement. Ces activités ont été intégrées aux activités de l'organisme communautaire qui étaient déjà programmées. La sensibilisation et l'éducation populaire sont faites en mettant l'accent sur les bienfaits des EVU sur la santé physique et mentale pour leur permettre de mieux comprendre l'importance du verdissement. Un des acteurs clés l'illustre en ces termes :

*« Il doit absolument avoir beaucoup de programmes de sensibilisation, puis encore une fois, pas seulement leur dire il faut verdir parce que c'est beau ou parce que c'est bon pour l'environnement parfois c'est très loin de la réalité alors il faut les interpeller avec par exemple les effets sur la santé humaine, santé physique, santé mentale. Tu sais là, les gens vont beaucoup plus accrocher un petit peu plus à ton message ».*

➤ La stratégie porte-à-porte

Les acteurs ont utilisé également la stratégie porte-à-porte pour mobiliser les personnes vulnérables. Elle était utilisée pour les projets très locaux comme dans le cadre du projet *Ruelles vertes* et le projet *La Voisinerie* qui impliquaient directement le voisinage. Cette stratégie permettait à la chargée de projet et son équipe de s'adresser directement aux personnes en se rendant à leurs domiciles. Ils pouvaient ainsi leur parler du projet ou leur envoyer des lettres pour le leur présenter. Tout le voisinage qui allait être touché par le projet était pris en compte afin de mobiliser et solliciter leur participation effective. Une participante à notre projet mentionnait ceci : *tu sais, ces projets-là sont hyper locaux c'est vraiment juste pour les riverains... d'habitude on n'élargit pas aux rues à côté-là fait que c'était vraiment par le porte-à-porte qu'on avait parlé à tout le monde.*

➤ La mobilisation par les pairs

Par manque de financement, un autre moyen qui a été utilisé pour mobiliser les citoyens était la mobilisation par les pairs. Deux acteurs l'ont souligné et l'ont explicité. Des personnes sont identifiées dans la communauté comme des leaders, des personnes influentes pour le groupe cible,

des sortes de « Héros locaux » (un leader religieux ou un personnage public par exemple). La démarche consiste d'abord à sensibiliser ces personnes identifiées afin de les amener à s'engager pour le projet. Elles deviennent ensuite des ambassadeurs dans le milieu et réussissent à mobiliser les autres membres de la communauté :

*« Dans certains cas par exemple, tu peux passer par un Imam qui a certainement une influence sur ces concitoyens. Justement je t'ai parlé de la difficulté parfois à sensibiliser une population pour laquelle l'environnement n'est pas une préoccupation parfois lorsqu'on passe par un leader positif, un leader local ça peut être quelque chose d'intéressant... ». (Intervenant)*

➤ La mobilisation indirecte à travers les enfants

La dernière stratégie de la liste de stratégies de mobilisation utilisées a été mentionnée par deux acteurs clés. Il s'agit de la mobilisation indirecte par des activités adaptées aux enfants. Cette stratégie fonctionne selon deux mécanismes. D'une part, les enfants issus de familles à faible revenu quand ils sont sensibilisés aux questions du verdissement par exemple, ils sont capables d'impulser un changement chez les parents et faire changer les habitudes. D'autre part, lorsque les parents accompagnent leurs enfants à une activité sur le verdissement, ils sont curieux de savoir en quoi elle consiste. Ils sont alors exposés à l'activité par curiosité et peuvent devenir alors plus sensibles aux questions abordées et participer au projet. En parlant des stratégies qui facilitent la mobilisation indirecte des parents à travers les enfants, cet acteur clé souligne qu'« *un autre vecteur très très très très important et très très porteur habituellement ce sont les enfants. Quand on organise des activités avec des enfants... les enfants ont une influence beaucoup plus grande sur leurs parents que parfois on ne veut se l'avouer* ».

Les différents types de stratégies utilisées pour la mobilisation des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique sont résumés comme il suit :

- Activités ludiques et/ou festives
- Compensations financières
- Sensibilisation et éducation populaire
- Stratégie de porte-à-porte
- Mobilisation par les pairs (leaders/personnes influents du quartier)

- Mobilisation indirecte par les enfants

b. Stratégies utilisées pour le *codesign* des espaces verts urbains avec les personnes vulnérables

Une fois que les personnes vulnérables sont mobilisées et intéressées à s'engager dans le projet, d'autres stratégies sont utilisées pour favoriser leur implication effective à toutes les étapes du projet afin qu'elles contribuent pleinement à sa mise en place. Les stratégies que nous avons relevées au cours des entrevues sont différentes, mais elles se rejoignent quelques fois ou étaient utilisées dans plus d'un projet. Certaines stratégies comme les groupes de discussion étaient utilisées dans plusieurs projets parce qu'ils permettent d'utiliser des méthodes visuelles participatives, inclusives et accessibles pour les personnes vulnérables.

Nous avons noté trois stratégies de *codesign* dans lesquelles on retrouvait différentes méthodes. Quatre méthodes ont été recensées : a) les méthodes visuelles (cartographies/dessins), b) sorties sur le terrain (visites des espaces publics, marches exploratoires/explo vélo), c) groupes de discussion. Le recours à ces méthodes dépend de plusieurs éléments : la nature du projet, les ressources financières et humaines, le type de populations/personnes à impliquer et certaines caractéristiques (niveau de littératie/éducation, degré de marginalité). Il est important de noter que le processus de *codesign* peut comporter différentes méthodes qui s'étalent sur quelques rencontres. Nous décrivons sommairement les différentes stratégies utilisées en précisant les différentes méthodes mises de l'avant. Ces stratégies sont : a) les ateliers de scénario, b) les marches exploratoires/explo vélo et c) la stratégie de pont entre les citoyens et les experts en nous appuyant sur les propos recueillis auprès des acteurs clés interviewés.

➤ Les ateliers de cocréation

Un atelier de cocréation est une session de travail durant laquelle se réunissent les acteurs du projet (designer, chef de projet, clients...) et les utilisateurs finaux afin de réaliser des objectifs communs. Le but est de trouver ensemble des solutions et de collaborer à sa création. Ce processus de *codesign* comme les autres est basé sur la conviction que la présence des utilisateurs est essentielle dans le processus créatif, car ils peuvent donner un aperçu de ce qui est important pour eux. Différents ateliers de cocréation comprenant plusieurs méthodes ont été utilisés dans le cadre

d'un projet avec des adolescentes. D'abord, on note des groupes de discussion pour un partage de perspective et de collectivisation. Ensuite, on retrouve des méthodes visuelles avec des activités de dessin collectif pour soutenir l'expression des perspectives et des expériences des personnes vulnérables. Enfin, des sorties terrain en groupe ont également été utilisées. Ces différentes méthodes ont été utilisées dans le cadre du projet *Adoes de Pointe-Aux-Trembles* durant quatre ateliers au total. Le premier atelier a consisté à une présentation magistrale du contexte du projet par un membre du Conseil des Montréalaises qui avait travaillé sur des thématiques en lien avec le rapport des adolescents à l'espace public au Mexique. Cet atelier avait pour objectif de susciter les commentaires des adolescents sur le projet présenté au sein d'un groupe de discussion. Le deuxième atelier était un atelier pratique au cours duquel des méthodes visuelles ont été utilisées à savoir des activités cartographiques. Les adolescentes étaient invitées à parler de leur expérience de l'utilisation des parcs et dessiner sur des cartes de parcs ce qu'elles utilisaient comme équipement dans les EVU afin de permettre de comprendre les obstacles auxquels elles faisaient face. Le troisième atelier a consisté à la visite collective d'un parc, le parc le plus connu des adolescentes afin de leur permettre de mieux décrire leurs expériences dans le parc et proposer des solutions pour prendre en compte leurs besoins. À travers cette méthode participative et inclusive, elles guidaient la marche et faisaient des commentaires sur les équipements, sur leur disposition et leur utilisation. Durant le dernier atelier, le Conseil Jeunesse du quartier, qui avait déjà reçu un résumé de tous les besoins des adolescentes identifiés aux ateliers précédents, a été invité à participer. La participation du Conseil Jeunesse offrait une opportunité aux adolescentes de faire des propositions aux élus municipaux pour améliorer l'aménagement des parcs afin de répondre à leurs besoins. Ce dernier atelier a été très décisif et a permis de briser la barrière afin de permettre aux adolescentes d'exprimer leurs besoins (balançoires, bancs dans les parcs). Durant les premiers ateliers, elles mentionnaient les besoins des autres, notamment les besoins des enfants, les besoins de leurs ami.e.s qui jouent au basketball et qui utilisent ces équipements. Ces différentes méthodes ont permis de prendre le temps avec les adolescentes pour multiplier et diversifier les cadres d'expression afin de leur connaître leurs véritables besoins.

- Les marches exploratoires ou explo vélo.

Des activités de cocréation pratiques avec des sorties terrain dénommées marches exploratoires ou explo vélo sont des stratégies qui ont également été utilisées. Les visites des espaces verts, organisées à pied ou à vélo, étaient l'occasion de parler des problématiques rencontrées et des solutions qui pourraient être envisagées. Pendant ces sorties, l'organisation pratique des tâches de l'aménagement avant, pendant et après le processus ; l'organisation de l'entretien, du fonctionnement et des horaires qui conviennent étaient des points très importants à discuter. Cette discussion se poursuivait après au sein de groupes de discussion. Dans ces groupes de discussion, les propositions qui avaient été faites lors des sorties étaient discutées en équipe avec les acteurs, les experts pour voir la faisabilité. Durant ces activités les méthodes visuelles étaient mises de l'avant. Les méthodes visuelles participatives sont plus inclusives et accessibles aux personnes vulnérables que les méthodes textuelles ou les conversations abstraites. Elles permettent à une personne ayant un faible niveau de littératie ou une personne moins habituée à s'exprimer verbalement de participer et de le faire facilement. Il s'agissait donc de mettre en place des activités en groupe pendant lesquelles des liens de confiance étaient tissés avec les personnes vulnérables et elles étaient invitées à faire des plans sur papier et des dessins simples sur papier. Elles étaient également invitées dans ces groupes à s'exprimer et à mentionner leurs réels besoins. Ces échanges ouverts permettaient de proposer des idées et des plans d'aménagement avec les personnes vulnérables afin de répondre à leurs besoins véritables. Lorsqu'elles le font en groupe, les interactions favorisent une prise de conscience à travers un partage d'expériences. Par exemple, la plantation d'arbres fruitiers était souvent proposée, mais tout cela était envisagé en fonction des possibilités, des mesures d'entretien, des conséquences liées à l'hiver. La faisabilité était aussi envisagée selon le budget.

➤ La stratégie de pont entre les citoyens et les experts

Nous avons noté une autre stratégie que nous avons nommée c'est-à-dire la stratégie de pont entre les citoyens et les experts. Cette stratégie a été utilisée dans le cadre du projet *Plantation d'arbres dans la cour de la Maison des familles*. Elle consistait pour l'acteur clé de faire le pont entre les citoyens qui avaient proposé le projet et les experts qui devaient le mettre en place. Dans un premier temps, une série de rencontres a été réalisée avec les citoyens pour bonifier leur idée. Ces rencontres étaient des occasions pour discuter des implications du projet, des modalités de

mise en place, du fonctionnement, des éléments réalistes ou non au niveau du budget. Ces discussions permettaient de s'accorder sur des idées plus concrètes et réalistes. Dans un second temps, la personne intermédiaire a contacté une personne-ressource du CRE-Montréal afin de lui présenter le projet. Cette personne-ressource a permis la mise en contact avec une architecte paysagiste, une horticultrice avec lesquelles des rencontres ont été organisées afin d'échanger sur le projet et créer trois plans. Par la suite la personne qui fait le pont a présenté ces plans au comité de parents pour qu'il choisisse un plan qui représente au mieux leur projet. Le comité s'est inspiré des trois plans pour créer un plan qui représente bien leur projet. Après ce choix, il y a une deuxième phase de mobilisation des parents pour préparer le terrain, les entrepreneurs sont arrivés ensuite et ont fait un aménagement de base. La dernière journée avec les parents et les enfants a été consacrée pour planter les fleurs, les arbustes et faire l'aménagement final avec les experts. La stratégie de pont est un processus qui est long et dans le cadre de ce projet, il a duré au moins un an.

Les trois stratégies utilisées pour le *codesign* des espaces verts urbains avec les personnes vulnérables que nous avons identifiées sont les suivantes :

- **Les ateliers de scénario**
- **Les marches exploratoires/explo vélo**
- **La stratégie de pont entre les citoyens et les experts**

3. Défis et facteurs facilitants la mise en place des projets en verdissement avec implication des personnes vulnérables

- a. Défis liés à la mise en place de projet en verdissement avec implication de personnes vulnérables sur le plan socioéconomique

Les défis mentionnés par les participants à notre étude étaient de divers ordres. Les défis que nous avons notés sont : a) le financement, b) les défis de pouvoir présenter des arguments solides, c) la mobilisation, d) le processus participatif long et budgétivore, e) la barrière de la langue et la barrière culturelle, f) la pérennité des plantations.

- Le financement



Le financement est un défi présent dans tous les projets en général et dans les projets de verdissement, le constat est le même. La majorité des acteurs ont signifié que le financement restait un défi majeur à la mise en œuvre des projets à plusieurs niveaux. La précarité dans laquelle la majorité des organismes communautaires vit au niveau financier a un impact sur le roulement du personnel, sur la qualité des services qu'ils peuvent offrir, et sur l'effort de mobilisation des projets, précisait un acteur clé interviewé. Les financements étaient limités et souvent il fallait réduire le budget des activités de mobilisation au détriment d'autres activités. « *Des fois on demande un projet pour 200 000 puis on se fait donner 140 000 donc faut couper, ça veut dire qu'on coupe dans les partenariats, qu'on coupe dans les activités dans la mobilisation* », nous mentionnait un acteur clé. La participation des personnes plus marginalisées dépendait donc des subventions obtenues, mais surtout de la commande reçue des partenaires financiers concernant le type de projet, le type de personnes vulnérables à impliquer. Cet acteur clé l'explique ainsi, « *les dernières années on a fait des consultations auprès d'itinérants, auprès d'enfants, auprès de nouveaux arrivants donc ça dépend toujours là de la commande* ».

➤ Le défi de pouvoir présenter des arguments solides en faveur du verdissement

Un autre défi est celui de pouvoir présenter des arguments solides en faveur des projets de verdissement auprès des citoyens en général et des personnes vulnérables. Pour les citoyens plus aisés, il faut les convaincre parce qu'ils ont souvent d'autres intérêts personnels. Ils se préoccupent davantage du stationnement qu'ils vont perdre par exemple. Le défi de pouvoir présenter des arguments solides pour les convaincre a été mentionné par le tiers des acteurs clés interviewés. Plusieurs situations auxquelles les acteurs clés faisaient face leur prouvaient qu'il y avait encore des obstacles à certains projets de verdissement surtout quand il y avait un stationnement à dépaver en faveur du verdissement. Il fallait convaincre les citoyens plus aisés, car pour eux la perte de stationnement était inconcevable. Convaincre ce type de personnes de laisser leur place de stationnement pour un projet de verdissement reste un grand défi. Des arguments en faveur des bénéfices pour la santé et l'environnement étaient alors avancés. « *Comme je t'ai dit le vrai frein, c'était le stationnement* », laissait entendre un des participants. C'est un véritable enjeu quand les personnes doivent perdre leur stationnement, il faut des arguments très solides. Cet autre acteur clé le mentionnait dans ces termes :

*« Quand on parle de stationnement souvent ça va créer de la réaction surtout quand on parle de retrait de stationnement c'est souvent dans des stationnements qu'on va intervenir d'où l'importance de bien argumenter, bien présenter nos arguments en faveur du dépavage ça je pense qu'on le fait bien ».*

Souvent des désaccords peuvent surgir et amener de graves conséquences quand il y a de grandes oppositions au projet de verdissement. Comme nous l'expliquait une participante, *« il y avait eu un mégaconflit à un moment donné parce que les nouveaux propriétaires, ils aimaient ça la ruelle verte, mais eux ils voulaient un stationnement derrière fait qu'ils avaient toute défait les plantations puis on ne pouvait rien faire pour l'empêcher »*. Quand les arguments ne sont pas suffisamment solides ou lorsque la partie en face a plus de pouvoir, les projets sont souvent saccagés.

Face aux personnes en situation de vulnérabilité, des arguments étaient également nécessaires pour les convaincre de l'importance des espaces verts pour la santé et le bien-être, de l'importance de leur participation, mais sur le fait que le projet est réaliste et réalisable. En effet, les citoyens ont souvent des craintes de se faire intimider en s'associant à des projets ou des craintes du vandalisme. Le rôle de l'organisme communautaire dans la sensibilisation et la discussion avec les citoyens est important pour les rassurer. Il faut prendre du temps pour leur faire comprendre et convaincre ces personnes. Plusieurs approches et arguments étaient souvent avancés pour les convaincre en fonction de l'obstacle. La théorie de la vitre brisée est une approche qui a été utilisée pour convaincre les personnes vulnérables ciblées pour la mise en place d'un projet transformateur d'un espace public. Un des acteurs clés l'a mentionné en ces termes :

*« Il y a le concept qu'on appelle le concept de la vitre brisée en urbanisme qui dit que bien sûr un endroit où y a une vitre brisée euh... ça encourage d'autres personnes par exemple à laisser des trucs sales par terre c'est dire c'est que quand c'est beau quand il y a des fleurs quand c'est aménagé les gens ont un réflexe comme d'avoir un meilleur comportement également alors on leur a montré tous ces scénarios-là pour vraiment les convaincre ».*

#### ➤ La mobilisation

Un défi important qui a été mentionné c'est la mobilisation. La mobilisation citoyenne en soi est un défi encore plus dans le contexte postpandémique actuel. Le défi de la mobilisation était généralement mentionné, mais en lien avec la pandémie à Covid-19. La majorité des acteurs clés

ont reconnu que la pandémie a eu un impact négatif sur la participation citoyenne. « Avec la pandémie, les gens sont devenus très très casaniers... » nous laissait entendre un participant. En effet il y a différentes raisons à cela comme la perte d'intérêt, la perte de l'habitude de participer, favorisée par la pandémie :

*« Quelque chose qui a limité la participation moi je pense que c'est ce qu'on vient de vivre avec le COVID. Ça limité beaucoup la participation puis les gens, ils ne sont pas prêts à vouloir se réengager parce que ça peut provoquer un blocage ou une inertie chez les gens beaucoup plus intenses qu'avant ».*

Cet autre extrait mentionne également le défi de la mobilisation en période postpandémique tout en soulevant de multiples interrogations qui demeurent sans réponse :

*« La pandémie a eu un effet d'érosion sur la participation, la mobilisation des gens. Les gens répondent moins souvent à l'appel pour du bénévolat, pour de la participation ponctuelle à des projets. Est-ce que c'est de la fatigue ? Est-ce que c'est de la perte de solidarité ? Est-ce que c'est juste la distance avec sa communauté ces 2, 3 dernières années qui fait en sorte qu'on déresponsabilise ? ». (Intervenant)*

➤ Le processus participatif est long et budgétivore

Outre les défis déjà mentionnés, un autre défi relevé par plusieurs auteurs est en lien avec les processus participatifs eux-mêmes. Les démarches participatives sont des démarches qui sont longues et budgétivores. En effet, les initiatives participatives impliquent de longs processus et nécessitent plusieurs approches pour leur mise en œuvre. D'abord, il faut prendre du temps pour surmonter les barrières, les préjugés, les réticences à travers l'éducation populaire et expliquer ce qu'est l'aménagement participatif. Certains acteurs mentionnaient qu'ils avaient rencontré des réticences au début du processus, mais qu'ils ont réussi à les surmonter en multipliant les rencontres, en prenant le temps pour préparer le groupe à travers plusieurs rencontres. Pour un des acteurs interviewés, il faut vraiment préparer le groupe. Souvent cela était nécessaire « *parce qu'il y avait des réticences et il faut le dire c'est un processus qui est long l'aménagement participatif ce n'est pas la meilleure façon qu'on pourrait dire de faire un projet rapidement* », précisait un acteur clé. Aussi les processus participatifs étant longs, ils peuvent entraîner un essoufflement de certains très engagés qui peuvent se retirer à la longue. « *Quelques personnes étaient très très engagées à l'époque, mais beaucoup de personnes ont comme reculé un peu par rapport à leur*

*engagement... ils ont comme reculé un peu par rapport à leur engagement parce qu'ils ont donné beaucoup, là ils sont comme essoufflé »,* mentionnait un acteur clé.

Une autre approche utilisée qui fait que le processus de mise en place peut être long et budgétivore est l'approche des projets courts. Ce sont des projets passagers qui ont été mis en place pour amener les populations à croire au projet, à l'accepter. Dans le cas de *La Voisinerie*, cette approche a été utile pour convaincre les personnes que c'est possible de changer l'espace et les amener à l'utiliser autrement. En fait, quand le projet est d'une grande envergure et nécessite une véritable transformation de l'espace par le verdissement pour en faire un autre usage, les populations ont tendance à ne pas y croire. Un des participants mentionnait que, dans le but d'y aller progressivement, pour ne pas contraindre ou les obliger à faire le projet dans l'immédiat, mais au moins de l'essayer, *« il y a eu des années avec des aménagements éphémères puis les gens ont commencé graduellement à utiliser l'espace autrement. C'est vraiment ce processus-là qui a été utilisé »*.

Ces aménagements éphémères sont également utiles pour tester les idées d'aménagement avec les citoyens et quelques fois il est possible de trouver des éléments culturellement adaptés tels qu'un arbre à palabre pour aller rejoindre certaines communautés immigrantes.

L'urbanisme participatif est aussi un processus budgétivore comme plus de la moitié des acteurs clés l'ont mentionné. C'est pourquoi le financement a été nommé par la majorité des acteurs interrogés comme un grand défi. En effet, pour multiplier les rencontres, pour organiser des activités festives et ludiques avec de la nourriture, il faut un financement conséquent. Mais surtout pour une mobilisation continue afin de maintenir les gens motivés et engagés, il faut plusieurs activités mobilisatrices qui requièrent des ressources financières. Un autre point, c'est le fait qu'il s'agit de populations défavorisées sur le plan socioéconomique, donc nous parlons de précarité du point de vue du logement. Ce sont des personnes qui déménagent le plus souvent donc avec toujours de nouveaux arrivants dans le quartier. Il y a donc ce roulement permanent qui fait que les personnes doivent être constamment mobilisées et les acteurs chargés de cette mobilisation doivent bénéficier d'une rémunération pour cela. Toutes ces activités nécessitent des ressources financières, c'est pourquoi le processus participatif est budgétivore.

➤ Le défi de la barrière de la langue et la barrière culturelle

Dans certains projets, un autre type de défi était relevé à savoir la barrière de la langue et la barrière culturelle. Pour certains acteurs le choc culturel est un élément à prendre en compte avec ses corollaires comme la barrière de la langue et la barrière culturelle. La culture est une barrière à surpasser et la langue également surtout quand il faut impliquer des populations immigrantes allophones. En parlant de la culture comme une barrière à l'implication des communautés immigrantes dans les jardins communautaires, un participant mentionnait que ces personnes ne comprenaient pas la portée de leur implication et ils réclamaient une compensation financière : *« Pour elles, pourquoi elles devraient s'occuper du jardin et bénévolement... ? C'est vraiment un blocage culture »*. Pour les immigrants, les projets en verdissement ne sont pas tout de suite une priorité sans doute parce qu'ils font face à d'autres problématiques financières, mais aussi parce qu'ils n'ont simplement pas la culture des jardins communautaires comparativement à des Québécois. Pour ce qui est du jardinage par exemple, un participant à notre projet a exposé son point de vue sur cet aspect, *« je pense qu'il y a une valorisation du jardinage dans la population qui est locale et qui a toujours vécu sur plusieurs générations ici qui n'est pas aussi présente chez la population immigrante »*. Il poursuit ainsi pour bien expliciter son propos :

*« Tu sais, tu vas dans plein d'autres quartiers qu'il y a moins cette diversité culturelle là, la population saute sur les occasions il y a des files d'attente pour s'inscrire dans les jardins communautaires parce qu'il n'y a même pas assez de place pour tout le monde tu vois qu'ils voient ça comme une opportunité »*.

Toujours en lien avec la culture qui est un défi, il est important d'en tenir compte pour ce qui est du type de plantes à mettre dans les jardins communautaires. En effet, certaines plantes sont typiquement culturelles comme le piment, certaines épices ou plantes aromatiques. Lorsqu'elles sont absentes, certaines populations ne viendront jamais dans les jardins communautaires, mais lorsqu'elles sont présentes dans le jardin, les populations immigrantes sont motivées à s'impliquer afin d'en profiter. Les propos de ce participant l'illustrent bien :

*« Tu prends le truc culturel comme tout ce qui est menthe dans la communauté maghrébine là ça leur parle. Ah oui on pourrait planter, ça nous fera du thé à la menthe. Tu y vas aussi avec du piment fort pour la communauté caraïbéenne et haïtienne. Ah oui y a du piment dans votre jardin, ah je vais donner un coup de main »*.

➤ La pérennité des aménagements

Le dernier défi de la liste des défis c'est la pérennité des aménagements qui a été nommée par le tiers des acteurs clés. Pour des aménagements pérennes, plusieurs acteurs clés l'ont souligné, il faut un bon entretien. Cependant, il est souvent difficile de mobiliser les citoyens pour cet entretien, mais aussi la précarité du financement justifie ce manque d'entretien. Quand il n'y a pas de citoyens engagés pour l'entretien ou des professionnels recrutés pour le faire, le manque d'entretien peut entraîner une dégradation des aménagements. Ceci constitue un véritable frein à l'utilisation de ces espaces et à leur pérennité. Les aménagements en verdissement procurent les nombreux bénéfices qu'on leur connaît, quand ils sont entretenus sur le long terme. Pour cet acteur clé :

*« La pérennité des plantations peut parfois compromettre l'effet au final d'un projet qui était très bien parti, qui a été concerté ou les gens ont participé sauf qu'au final une fois que le projet est réalisé, parfois tu retournes une coupe d'années plus tard puis le lieu est encore euh... il y a des végétaux qui ont été arrachés, les enfants jouent du soccer à côté d'un arbre, il cogne l'arbre qui finit par tomber, il est malade, manque d'arrosage, les végétaux meurent... ».*

Les différents défis rencontrés par les acteurs clés pour impliquer les personnes vulnérables dans le codesign des EVU sont listés dans l'encadré ci-dessous :

- **Le financement**
- **Les défis de pouvoir présenter des arguments solides**
- **La mobilisation**
- **Le processus participatif long et budgétivore**
- **La barrière de la langue et la culture**
- **La pérennité des plantations.**

- b. Facteurs facilitants la mise en place de projet avec implication des personnes en situation de vulnérabilité socioéconomique

Plusieurs défis sont rencontrés dans les projets de verdissement avec une implication des personnes vulnérables, mais nombreux sont aussi les facteurs qui peuvent faciliter la mise en œuvre de ces projets. Certains facteurs étaient communs à tous les projets, mais quelques fois ils variaient

en fonction des projets. Les principaux facteurs facilitants qui étaient mentionnés sont : a) les partenariats avec les organismes communautaires, b) les partenariats avec la municipalité, c) la capacité des acteurs clés à s'adapter au contexte du projet. Nous les détaillons dans les prochains paragraphes.

Tous les acteurs clés en verdissement que nous avons interviewés ont mentionné le fait qu'ils ont travaillé étroitement avec des organismes communautaires (OC). Pour les acteurs clés, ce partenariat avec les OC est très important quand il s'agit d'une démarche participative avec les populations vulnérables particulièrement lorsqu'ils n'utilisent pas les nouvelles technologies et qui sont réticentes à s'impliquer. Ce partenariat avec les OC était indispensable à la mobilisation des citoyens parce qu'ils ont déjà des ancrages dans les milieux locaux :

*« C'est sûr et certain qu'un des ancrages nécessaires pour faire de la mobilisation puis trouver des participantes et participants à un projet d'urbanisme participatif c'est l'ancrage local d'où l'intérêt de travailler avec des organisations locales lorsqu'on est sur des projets plus d'innovation ». (Intervenant)*

Les organismes communautaires connaissent également les réalités du terrain, les enjeux liés à la mobilisation et les stratégies pour une bonne implication des personnes vulnérables. Différents acteurs dans leurs propos ont mentionné que la collaboration avec les OC et leur grande capacité de mobilisation ont été très bénéfiques dans la mise en place de leur projet.

Dans le même sens, un autre acteur clé s'exprimait en ces termes en précisant d'ailleurs que sans l'accompagnement des OC, la participation de ces types de groupes marginalisés demeure faible :

*« Cette capacité de ces organismes-là à mobiliser des gens pour nous, elle est vraiment vraiment essentielle parce que euh... je sais que Facebook marche très bien... mais justement les gens défavorisés souvent ne participent pas à ces forums, ils ne vont pas donner une opinion. Dans les meilleurs des cas, ils vont lire certains trucs, mais ne vont pas vraiment s'impliquer donc le taux de succès quand on essaie de mobiliser les gens sans passer par les organismes du milieu moi je dirais qu'il est assez faible ». (Intervenant)*

Plusieurs mesures sont également mises en place avec le soutien des OC pour faciliter la participation en enlevant les barrières potentielles à la participation. Ces mesures comprennent l'octroi d'un titre de transport à certains citoyens pour qu'ils fassent le déplacement, la possibilité de garder les enfants pour permettre aux parents de participer :

*« On facilite aussi la participation citoyenne à tous les niveaux c'est-à-dire que si par exemple tu aurais besoin de transport on va te donner un titre de transport si tu dois faire garder ton enfant on peut te payer la gardienne chez toi, mais c'est ça je le fais surtout pour les personnes qui sont très très impliquées et qui doivent travailler sur quelque chose, mais si tu viens à une rencontre on va t'encourager à venir avec l'enfant on peut aménager un espace dans le local où les enfants sont reçus avec quelqu'un qui fait de l'animation du coloriage tout et tout... ».* (Intervenant)

Les OC sont aussi des partenaires de choix parce qu'ils sont d'un grand soutien également pour la mise en œuvre des projets. Avoir des partenaires qui croient au projet, qui font le pont de façon stimulante, qui sont crédibles et fiables, qui participent, qui défendent le projet, des partenaires qui sont bien implantés au sein de la participation, cela est très important et constitue un gage de réussite du projet. En effet, les OC ne sont pas simplement utilisés de façon instrumentale pour faire participer les plus vulnérables, mais ils contribuent également au contenu par leur savoir pratique.

En plus du partenariat avec les OC, le partenariat avec les acteurs municipaux est un facteur facilitant très important qui a été noté. La moitié des acteurs interviewés étaient d'accord sur le fait que la municipalité ou les élus locaux jouaient un rôle très important parce qu'ils apportaient leur soutien politique, financier et ils apportaient également au projet une certaine crédibilité. De plus, ce sont les élus municipaux qui constituent l'instance de décision, une bonne collaboration avec eux du début jusqu'à la fin des projets était importante pour assurer la réussite des projets avec la mise en œuvre des aménagements proposés. Un participant à l'étude le mentionnait bien en parlant des facteurs facilitants, son équipe et lui privilégiaient les partenariats avec les OC, mais aussi avec la municipalité... *« à chaque fois qu'on s'impliquait dans un milieu, on avait une entente tripartite : il y avait nous, il y avait l'organisme local, il y avait la municipalité. On avait une entente de collaboration ensemble »*, précisait-il. Le même acteur poursuivait son propos ainsi, *« on s'assurait qu'on était capable d'avoir un pairage c'est-à-dire d'avoir la municipalité qui va offrir un terreau fertile »*. Les acteurs municipaux quand ils adhèrent au projet, ils comprennent toute sa portée et peuvent le soutenir jusqu'au bout. *« La compréhension du milieu municipal c'est important »*, affirmait un acteur clé.

Un troisième facteur facilitant pour la mise en place des projets c'est la grande capacité des acteurs clés à adapter les projets, les outils, les méthodes en fonction du groupe ciblé. Cet atout est



très important pour la mise en œuvre des projets avec les personnes vulnérables, car les contextes diffèrent et les types de personnes vulnérables sont variés. « *Selon les projets, selon les contextes, les lieux d'intervention, on va s'adapter, on va créer des processus participatifs puis on va adapter nos critères* », précisait un acteur clé interviewé. En effet, en fonction des types de populations, des contextes, des enjeux, le processus participatif doit être adapté à la population vulnérable ciblée, ce qui ne doit pas être toujours facile, car les réalités et les besoins sont différents. « *Dans le fond c'est vraiment adapté à chacun de nos partenaires, c'est 8 communautés très différentes qui ont besoin d'un type d'accompagnement très différent qui ont des besoins en communication, en éducation très différents* », soulignait un acteur clé. C'est pourquoi plusieurs acteurs mentionnaient que leur capacité à s'adapter était un facteur facilitant pour eux. Sans cette bonne adaptation, les projets ne peuvent pas réussir.

Les trois facteurs facilitants qui ont été mentionnés sont récapitulés ci-dessous :

- **Les partenariats avec les organismes communautaires pour soutenir la mobilisation et la participation des citoyens en situation de vulnérabilité, mais aussi pour bonifier le projet**
- **Les partenariats avec implication la municipalité**
- **La capacité à s'adapter des acteurs clés au contexte du projet**

## Chapitre 7 : Discussion

À la suite du chapitre précédent où nous avons présenté les résultats des entrevues, dans ce chapitre, nous discutons certains points des résultats à la lumière de la littérature grise et scientifique. D'abord nous discutons les raisons sous-jacentes à l'initiation des projets en verdissement avec une implication des personnes vulnérables, ensuite les stratégies utilisées pour la mobilisation et le *codesign* avec des personnes vulnérables sont également discutées, enfin nous abordons les défis et les facteurs favorisant la mise en place des projets en verdissement avec une implication de personnes vulnérables.

### **7.1 Raisons sous-jacentes à l'initiation des projets en verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique**

Plusieurs raisons sous-jacentes à l'initiation des projets en verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique ont été mentionnées par les acteurs clés. Une de ces raisons est la lutte contre les îlots de chaleur urbains (ICU). Pour ces acteurs, le verdissement dans les quartiers défavorisés permettait de lutter contre les ICU et du même coup améliorer la santé physique des populations vulnérables qui y vivent. Cette raison est aussi mentionnée dans l'étude de Drapeau et ses collaborateurs (2021). Les auteurs précisent que les ICU perturbent particulièrement la santé et le bien-être des populations vulnérables comme les personnes à faible revenu qui présentent déjà les pires résultats de santé (Drapeau et al., 2021; Roué Le Gall et al., 2020). En effet, les épisodes de chaleur extrême (déshydratation, coup de chaleur) augmentent les problèmes de santé, ils aggravent les maladies chroniques, notamment les maladies cardiovasculaires ou le diabète et peuvent même entraîner une surmortalité chez les personnes vulnérables (Beaudoin et al., 2022). Plusieurs mécanismes sont décrits par différents auteurs. En lien avec les effets directs des vagues de chaleur sur la santé, généralement, la surchauffe affecte le système cardiovasculaire et l'appareil respiratoire (Roué Le Gall et al., 2020). L'effet de la hausse de température aurait aussi un impact sur la santé mentale (suicides, violence) selon une étude de Burke et ses collaborateurs (Burke et al., 2018). L'augmentation de la violence et de la criminalité sont d'autres effets indirects des grands épisodes de chaleur qui ont été montrés

(Roué Le Gall et al., 2020). Toutes ces problématiques révèlent davantage l'importance du verdissement dans les milieux défavorisés pour réduire les ICU et améliorer la santé et le bien-être. Beaudoin et ses collaborateurs (2022) dans leur étude d'évaluation de la pérennité des aménagements d'EVU et de leurs bienfaits ont noté que dans 92 % des cas, le verdissement permettait d'améliorer la sensation du confort thermique du milieu contribuant ainsi à la lutte contre les ICU.

Une autre raison évoquée par les acteurs clés pour mettre en place leur projet était la question de la justice environnementale. Pour certains auteurs, cette question d'équité devrait effectivement guider la mise en place des projets de verdissement dans les milieux défavorisés. Ces auteurs soutiennent que l'amélioration de l'état de santé des populations implique une certaine justice environnementale, il faut donner un accès équitable aux EVU à tous. De Haas et ses collaborateurs (2021) sont également du même avis. Pour eux, lorsque les considérations de santé sont primordiales, une politique d'équité devrait développer plus d'EVU dans les quartiers défavorisés que dans les quartiers privilégiés (De Haas et al., 2021). Depuis les trois dernières décennies, l'accessibilité inégale des EVU est une question reconnue comme un problème de justice environnementale au fur et à mesure de la prise de conscience de son importance pour la santé publique (Wolch et al., 2014).

Les EVU étaient aussi mis en place afin de revitaliser les milieux de vie en changeant l'usage de l'espace, en l'améliorant ou en le transformant complètement. Le but était de changer un espace difficile, hostile avec plusieurs enjeux sociaux en un espace beau, convivial, favorable à la socialisation tout en réduisant les problématiques sociales. Plusieurs des projets visaient des objectifs de lutte contre des problématiques sociales (criminalité, toxicomanie, prostitution). En effet, le verdissement participe à la création de communautés plus résilientes, entre autres en renforçant le capital social par la socialisation et en favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance (Beaudoin & Levasseur, 2017). C'est le même constat qu'ont fait Beaudoin et ses collaborateurs (2022) dans leur étude. Les personnes-ressources qu'elles ont interrogées ont rapporté plusieurs bénéfices des EVU à savoir : 1. une augmentation du sentiment de sécurité ; 2. une diminution des incivilités comme le vandalisme ; 3. une perception plus positive du milieu de vie ; 4. une augmentation du sentiment d'appartenance et 5. une plus grande mixité sociale (Beaudoin et al., 2022). De plus, dans leur étude, la socialisation était l'un des bienfaits les plus

rapportés, car 72 % des personnes-ressources rencontrées l'ont mentionné comme bénéfice des EVU (Beaudoin et al., 2022). Ce résultat corrobore le constat fait par Beaudoin & Levasseur (2017). Ils ont noté dans leur étude que la présence de parcs et d'espaces verts serait bénéfique pour briser l'isolement social, principalement en zone défavorisée. Les EVU seraient également un moyen efficace pour adresser les problématiques sociales, car ils tendent à diminuer la criminalité dans les quartiers et favoriser la socialisation (Beaudoin & Levasseur, 2017). Encore faut-il réussir à les impliquer effectivement dans les différents aménagements pour favoriser une meilleure appropriation et une bonne utilisation de ceux-ci.

C'est pourquoi une autre des principales raisons de l'implication des personnes vulnérables dans les projets de verdissement était en lien avec l'inclusion des voix des plus vulnérables afin de les entendre pour prendre en compte leurs réels besoins et les écouter sur les solutions proposées. Leur implication permet de bonifier les projets et de prendre en compte leurs besoins réels. D'une part, les processus participatifs mettent en avant le fait que les utilisateurs disposent des atouts nécessaires pour contribuer à l'amélioration des services offerts pouvant donc apporter leur "expertise" en tant qu'experts du vécu plutôt que d'être des bénéficiaires passifs des services offerts (Mulvale et al., 2019 ; Dupéré et al., 2022). D'autre part, seules les populations visées par les projets sont capables d'exprimer leurs besoins véritables d'où la nécessité d'aller les chercher et de mettre en place des conditions favorables à leur implication effective. Plusieurs auteurs soutiennent que l'implication des populations ciblées par les interventions ou touchées par un projet permet la prise en compte de leurs besoins (Beaudoin et al., 2022). Les démarches participatives contribuent à la mise en place d'une intervention de verdissement qui correspond aux besoins des futurs usagers et usagères et qui décuple les bénéfices grâce à une appropriation accrue de ces espaces verts (Beaudoin et al., 2022). Toutefois, des auteurs précisent qu'il est nécessaire d'avoir des approches participatives et des contextes institutionnels favorables dans lesquels les populations vulnérables peuvent s'engager de manière significative tout en développant leurs capacités individuelles (de Freitas & Martin, 2015).

## **7.2 Stratégies utilisées pour l'implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique**

a. Stratégies de mobilisation des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique

Plusieurs stratégies ont été utilisées par les acteurs clés que nous avons interviewés pour impliquer les personnes vulnérables. Il s'agit notamment de la mobilisation autour d'activités ludiques et festives, des compensations financières, des sensibilisations/éducations populaires, de la stratégie de porte-à-porte, de la stratégie de mobilisation par les pairs, de la mobilisation indirecte par les enfants. Cette multitude de stratégies témoigne de la volonté des acteurs de diversifier les portes d'entrée pour une participation effective. Toutes les stratégies étaient bonnes tant qu'elles permettaient de rejoindre ces personnes. Elles ont été utilisées par les acteurs clés en fonction du contexte, du type de groupes vulnérables à impliquer et de la disponibilité des ressources financières. Ce sont des stratégies qui sont en général proposées par les OC qui connaissent bien tous les facteurs à prendre en compte afin de mobiliser les personnes vulnérables. Aubin-Horth (2014) dans son étude a mentionné également plusieurs stratégies pertinentes utiles pour inclure différents types de personnes vulnérables. Certaines de ces stratégies de mobilisation, nous les avons notés. Il s'agissait entre autres du fait d'offrir de la nourriture et des rafraîchissements Aubin-Horth (2014). La nourriture constituerait un préalable à la participation des personnes vulnérables parce qu'il est impossible de participer quand les besoins basiques ne sont pas comblés. Pour l'auteur ce point était un élément important à prendre en compte pour tisser des liens sociaux avec ces personnes afin de les mobiliser par la suite. Les activités ludiques sont également de bons moyens pour rejoindre les personnes vulnérables. L'importance des activités de loisirs a été soulignée également par Aubin-Horth (2014) comme une stratégie qui fonctionne parce que le côté ludique permet de créer un cadre d'expression sans complexe pour les personnes vulnérables. L'auteur fait une recommandation qui est importante à mentionner. Pour lui, pendant ces activités ou ces évènements, un système de jumelage pourrait être utilisé pour contribuer à mettre à l'aise les nouveaux participants et faciliter leur inclusion (Aubin-Horth, 2014). Toutefois, il est important de préciser qu'il n'existe pas de formule magique, précise l'auteur. Les intervenants utilisent habituellement plusieurs moyens, diverses stratégies créatives et innovatrices pour tenter de rejoindre les groupes « difficiles à joindre » (Aubin-Horth, 2014).

b. Les stratégies utilisées pour la cocréation des espaces verts avec les personnes vulnérables

➤ Les ateliers de cocréation et groupe de discussion

Dans les ateliers de cocréation plusieurs méthodes comme les méthodes visuelles ont été utilisées pour impliquer les personnes vulnérables dans le codesign des EVU. Les méthodes visuelles sont très souvent utilisées par les acteurs pour impliquer la population et particulièrement les personnes vulnérables. Les méthodes visuelles utilisant des dessins, des cartes par exemple sont adaptées aux personnes vulnérables surtout lorsque les activités sont menées en équipe, elles favorisent leur expression. Les ateliers de dessin ont été utilisés dans l'étude de Racine (2017) pour amener les participants à proposer des images qui émergent progressivement des discussions en équipe. Deux études ont également utilisé des groupes de discussion avec une coopération interdisciplinaire entre des chercheurs spécialisés en psychologie environnementale et en aménagement paysager et les citoyens (Fumagalli et al., 2020 ; Boffi et al., 2021). Dans ces études, les méthodes visuelles avec des ateliers de dessin en équipe ont permis de proposer des images de manière collective au lieu de manifester leurs aspirations et leurs besoins individuels. Zimm (2020) dans son étude a également mis en place un atelier créatif en équipe multidisciplinaire permettant aux adolescentes, aux architectes et spécialistes de la durabilité sociale, à la compagnie de théâtre UngaTur, aux enseignants locaux de collaborer pour permettre aux filles de concevoir leur espace public idéal (Zimm, 2020). Les groupes de discussion sont pertinents et favorisent l'expression des personnes vulnérables. Certains auteurs ont recommandé de mettre l'accent justement sur des exercices de groupes oraux plutôt qu'écrits pour éviter l'embarras potentiel d'exposer l'analphabétisme de certaines populations vulnérables (Condon et al., 2019). Ces types de stratégies ont l'avantage de permettre d'intégrer des perspectives pertinentes qui ne font généralement pas partie d'une session de planification urbaine ; d'attirer et engager les professionnels ; de présenter les citoyens comme des « experts du vécu » ; d'identifier systématiquement les normes d'exclusion, tout en s'efforçant de faciliter l'inclusion et d'établir des relations de confiance (Fumagalli et al., 2020 ; Boffi et al., 2021 ; Zimm 2020). Il est donc important de prendre en compte les relations de pouvoir qui peuvent exister pendant ces ateliers créatifs et ces groupes de discussion en mixité et instaurer un climat de confiance (Dupéré et al., 2022). En effet, cela est important, car plusieurs études ont mentionné que le manque de confiance était un grand défi pour collaborer avec des populations vulnérables (Conn et al., 2017 ; Williams & James, 2008). Il est même indiqué de privilégier la stratégie de non-mixité puis de mixité comme le préconisaient certains acteurs clés. Les activités en non-mixité permettent aux personnes

vulnérables de travailler d'abord avec leurs pairs, d'avoir un espace d'expression de leurs expériences et leurs perspectives sans complexe ni gêne, d'être en confiance. Elles pourront ensuite lors des activités en mixité se sentir confiantes et partager les résultats de leurs travaux en équipe avec leurs pairs.

➤ Marches exploratoires/explo vélo

La stratégie de marches exploratoires/explo vélo a été appliquée par différents acteurs clés dans des projets différents. Ces sorties terrain à travers la marche ou le vélo étaient suivies de discussion pour faire une mise au point des idées qui ont émergé des sorties. Cette stratégie sera utilisée dans l'étude de Caperon et ses collaborateurs (2022) qui s'étend sur trois ans de 2021 à 2024. Elle y est dénommée promenades transects avec photovoice suivies de groupes de discussion communautaires. En effet, durant les marches exploratoires décrites par les participants à notre projet, les citoyens étaient encouragés à faire des dessins sur papier en rapport avec ce qu'ils voulaient dans les EVU. Dans l'étude de Caperon et ses collaborateurs (2022), c'est le même principe, mais plus évolué. Au cours des promenades, les participants seront encouragés à prendre des photos des lieux qu'ils jugent particulièrement pertinents pour la discussion. Ils se serviront de l'application PicVoice, déjà téléchargée sur une tablette ou un smartphone de recherche, pour prendre des photos. Dans cette application, il est également possible d'enregistrer de brefs clips audios pour accompagner une photo qu'ils prennent (Caperon et al., 2022). Les participants seront également invités à mettre l'accent sur les éléments des espaces verts pertinents pour favoriser un bon entretien, et une bonne appropriation par la communauté (Caperon et al., 2022). Dans le cas des projets que nous avons présentés, les dessins réalisés étaient des points de discussion lors des groupes de discussion. Dans l'étude de Caperon et ses collaborateurs (2022) la même démarche sera utilisée. Les photographies de promenades seront utilisées pour cartographier les principaux domaines d'intérêt et susciter des discussions lors des séances de groupe de discussion, permettant ainsi à la communauté de proposer des solutions. Les aspects de l'entretien, de la propriété et de la co-conception des espaces verts seront discutés ainsi que des mécanismes pour développer et améliorer l'engagement communautaire (Caperon et al., 2022) comme dans les études que nous avons présentées. Les marches exploratoires sont très pratiques et ont déjà permis d'aboutir au codesign d'EVU avec les personnes vulnérables comme l'ont mentionné les acteurs clés. Mais la

version améliorée avec photovoix serait très innovante surtout parce qu'il est question de populations vulnérables. Les outils pratiques permettront de simplifier et rendre plus agréable l'expérience de la marche exploratoire.

### **7.3 Défis et facteurs facilitants liés à la mise en œuvre des projets en verdissement avec implication de personnes vulnérables**

#### **a. Défis liés à la mise en place de projet de verdissement avec implication de personnes vulnérables**

Les différents défis évoqués par les acteurs clés interviewés ont été également mentionnés dans plusieurs études. La majorité des acteurs clés que nous avons interviewés a mentionné la précarité liée au financement comme un grand défi à la mise en place des projets en général et en particulier les projets avec les personnes vulnérables. L'un des défis fréquemment nommés dans plusieurs études que nous avons notées était le financement (Abrines Jaume et al., 2015 ; AlJaberi, 2018). En effet, ces études ont permis de mettre en évidence que les processus participatifs avec les groupes vulnérables pour éclairer la mise en place de projets peuvent entraîner des coûts inattendus comme des frais de déplacement ou de traduction supplémentaires. Ces coûts supplémentaires quand ils ne sont pas prévus dans le budget peuvent dissuader les acteurs à inclure les personnes vulnérables. Le manque de financement a été décrit par Amann & Sleigh, (2021) comme limitant la capacité des chercheurs à impliquer pleinement les groupes vulnérables.

La mobilisation est aussi un défi dans les processus participatifs encore plus chez les personnes vulnérables dans le cadre d'un projet de verdissement. En effet, mobiliser le plus grand nombre de personnes demeure un objectif de légitimité. Toutefois, la mobilisation de la population la plus large possible est un défi, ce qui est davantage plus réel pour les groupes sociaux en difficulté (Mercier et al., 2009). Le principal enjeu identifié est celui de leur grande mobilité. Ces personnes se déplacent, déménagent souvent sans laisser de traces, de sorte que le processus est souvent à recommencer comme le précisaient les acteurs clés interviewés. Aussi ces personnes rencontrent d'autres obstacles liés à la précarité dans laquelle ils vivent ce qui fait que leur priorité reste la prise en compte de leurs besoins personnels.



La démarche d'urbanisme participatif a été qualifiée de longue et budgétivore par les acteurs clés que nous avons interviewés, ce qui constituait un autre défi. Pour eux, le temps et les ressources financières sont nécessaires quand on veut mettre en place une telle démarche. Cela corrobore le constat fait par Moll et ses collaborateurs (2020). Ces auteurs précisait, en effet, qu'il faut du temps et des efforts pour assurer la représentation des voix importantes, mais souvent non entendues ; la voix des communautés qui font face à plusieurs obstacles à l'engagement (Moll et al. ; 2020). C'est vraiment un défi de trouver les ressources financières et le temps nécessaires pour réaliser une démarche de codesign qui peut venir avec son lot de pressions. Donetto et ses collaborateurs (2015) l'avaient mentionné dans leur étude également. Pour eux, l'un des défis pour les acteurs qui mettent en place les processus de codesign est de répondre aux pressions liées aux contraintes de ressources et de temps qui pourraient compromettre le processus (Donetto et al., 2015).

La barrière de la langue et la culture constituent également un défi qui a été nommé par certains acteurs clés qui ont travaillé avec des personnes immigrantes allophones. La barrière de la langue résidait dans le fait qu'ils n'arrivaient pas à communiquer avec ces groupes qui ne comprenaient pas la langue française. Différentes études ont mentionné également des difficultés de communication découlant de la compréhension limitée des citoyens à des aspects pertinents du projet en raison des barrières culturelles, linguistiques ou d'alphabétisation (Williams & James, 2008 ; Steelman et al., 2019). Williams & James (2008) en voulant impliquer des habitants de quartiers afro-américains et hispaniques dans leur étude, ont fait face à des obstacles à surmonter en lien avec la communication interculturelle. La barrière culturelle, elle, résidait pour certains acteurs clés dans le fait que les communautés immigrantes ne percevaient pas toujours la portée et les avantages liés à leur implication dans les aménagements EVU. En effet, certains groupes considèrent leur implication comme du bénévolat, un travail abattu sans rémunération et elles voudraient des salaires en compensation du travail abattu. Ce qui limite leur volonté à participer. Toutefois, à côté de ce type de personnes, d'autres immigrants considéraient le bénévolat comme une grande opportunité, une activité qui leur permettrait d'avoir des certificats qu'ils pourraient joindre à leurs curriculums vitae pour la recherche d'un emploi. Ce point de vue divergeant des communautés immigrantes sur leur implication comme bénévole dans les différentes initiatives nous fait comprendre que l'implication dépend des vraies motivations des populations vulnérables. La connaissance de ces motivations est importante pour les acteurs clés afin qu'ils puissent

réorienter les personnes vulnérables sur ce qui est vraiment important et peut avoir un impact réel pour eux en changeant leur condition. Il s'agit de leur montrer par exemple que la portée d'une lettre de recommandation est plus grande qu'une rémunération financière qu'elles demandent.

Le manque d'entretien des aménagements a été mentionné comme un défi également à la pérennité de ceux-ci entravant ainsi leur utilisation. Certains auteurs comme Cronin-de-Chavez et ses collaborateurs (2019) ont également noté ce défi dans leur étude. Ces auteurs précisait que lorsque l'entretien n'est pas fait en continu, cela peut créer des obstacles à l'utilisation des EVU. Quand la végétation devient envahissante et que l'équipement est endommagé et non remplacé, les espaces deviennent peu attrayants à visiter (Cronin-de-Chavez et al., 2019). Le financement limité était mis en cause. Les ressources financières reçues ne permettaient pas de prendre des mesures pour le suivi et l'entretien de ces espaces, d'autant plus que cet objectif n'est pas en tête de liste. Plusieurs acteurs qui avaient réussi à obtenir des aménagements pérennes proposaient certaines solutions. Pour eux, il convient de mettre l'objectif de l'entretien en tête de liste comme troisième objectif du projet et allouer un budget spécial pour cela dès le début du projet. Ce point de vue est partagé par Beaudoin et ses collaboratrices (2022). Pour eux, le budget pour l'entretien et le remplacement des végétaux dans les années qui suivront les aménagements est important à planifier dès le départ. Certains acteurs recommandaient d'avoir des partenaires sûrs pour l'entretien et proposer à la municipalité de les embaucher pour assurer l'entretien des EVU. Lorsqu'il s'agissait de projets locaux, d'autres acteurs clés, quant à eux, précisait qu'ils confiaient l'entretien soit à la personne responsable du ménage dans la structure ou à des citoyens volontaires paysagistes qui proposaient leur aide pour l'entretien. Les certificats qui étaient remis pour le bénévolat étaient de bons moyens pour avoir régulièrement de la main-d'œuvre pour l'entretien également. Peu importe la stratégie, il faut y penser dès le départ afin de relever le défi de la pérennité des EVU.

#### b. Facteurs facilitants

Le partenariat avec les organismes communautaires (OC) et le partenariat avec la municipalité ont été nommés par tous les acteurs clés comme des facteurs facilitants l'implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. En ce qui concerne le partenariat avec les OC, tous les acteurs clés que nous avons interviewés ont souligné son importance. Ce partenariat avec les OC est indispensable pour l'implication des personnes vulnérables dans tous les projets. En effet, il est

connu que ces organismes côtoient au quotidien les personnes vulnérables et ils connaissent donc très bien les obstacles auxquels elles font face (Patricia DesAlliers, 2020). C'est pourquoi les différents acteurs ont besoin de leur expertise et du lien de confiance qu'ils ont déjà développés avec les citoyens qui fréquentent leurs ressources pour approfondir davantage les différentes questions concernant ces personnes, mais surtout pour aller chercher les vraies solutions auprès de celles-ci (Patricia DesAlliers, 2020). Le but et l'importance de cette collaboration avec les OC sont de répondre aux besoins réels des citoyens. Pour ce qui est de l'importance du partenariat avec les élus municipaux, celle-ci a aussi été mentionnée par plusieurs acteurs. Cela est perceptible au Québec où les initiatives citoyennes résultent de l'imbrication de l'action citoyenne avec la volonté municipale. Les initiatives environnementales de verdissement, d'agriculture urbaine et d'énergie alternative dans les arrondissements du Plateau - Mont - Royal, de Rosemont - Petite - Patrie et du Sud - Ouest à Montréal par exemple illustrent bien cette collaboration entre les citoyens et les instances municipales sur les enjeux de développement durable (Nadeau, 2018 ; CEUM, 2015). La présence de cette dynamique collaborative entre le citoyen ou le communautaire et l'institutionnel est très importante (Smith & Kikano, 2022). Une collaboration avec une municipalité ou un arrondissement permet, dans plusieurs cas, de faciliter la mise en œuvre des initiatives, de les pérenniser et d'influencer les politiques et les pratiques d'aménagement à long terme (Nadeau, 2018 ; CEUM, 2015). Cette constatation est aussi faite par Beaudoin et ses collaboratrices (2022) qui ont noté les mêmes résultats sur l'importance de la collaboration dans la mise en œuvre des EVU. Cette bonne collaboration entre les acteurs (OBNL), les OC (pour la promotion de la participation citoyenne) et la municipalité est gage de la pérennité des aménagements. Ces auteures notaient dans leur étude que 60 % des projets ont été réalisés en partenariat et cela constituait un gage de succès (Beaudoin et al., 2022).

La grande capacité des acteurs à s'adapter est aussi un facteur facilitant l'implication des personnes vulnérables. Différents outils, différentes méthodes, différentes stratégies et approches étaient utilisés en fonction des contextes, des personnes vulnérables et de la réalité du terrain. Toutes ces adaptations sont nécessaires pour rendre accessible la consultation auprès de la diversité de personnes en situation de vulnérabilité et favoriser ainsi leur consultation. Cette aptitude nécessite une grande flexibilité de la part des acteurs, des OC et des experts. Certains auteurs ont souligné également l'importance de la flexibilité et de la capacité à s'adapter en termes de temps,

de lieu de réunion, de type de populations vulnérables, de contexte du projet, des stratégies de *codesign* utilisées (Amann & Sleight, 2021). Plusieurs acteurs en sont conscients et travaillent toujours à mettre en place différents outils pour faciliter cela. Dans leur document *Consultation citoyenne des personnes en situation de vulnérabilité*, La table des partenaires du développement social de Lanaudière a produit une boîte à outils proposant des stratégies, des lieux, des règles de communication écrites pour bien se faire comprendre, des outils d’animation pour favoriser l’implication des personnes vulnérables (DesAlliers, 2020). Cette boîte à outils a été développée par la Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé (COSMOSS).

## Chapitre 8 : Recommandations

À partir des résultats de notre recension des écrits, des résultats de nos entrevues et notre discussion, nous formulons ici des pistes de recommandations qui pourraient être utiles à Nature Québec et à tout acteur travaillant dans le verdissement et qui souhaiterait impliquer des personnes vulnérables dans le *codesign* des EVU. Plutôt que d'organiser nos recommandations en fonction des différents défis à relever, celles-ci ont été regroupées en fonction des six différentes étapes du processus d'urbanisme participatif proposées par le CEUM. Ces étapes ont été éprouvées, car elles ont été utilisées pour structurer la démarche de plusieurs acteurs qui mettent en place des initiatives participatives dans le verdissement (Bougie, 2018). Ces étapes sont d'autant plus importantes puisqu'il s'agit d'un processus. Les recommandations proposées pour chaque étape permettent de guider le processus et être plus englobant. Nous formulons alors six (06) recommandations en nous inspirant des 6 grandes étapes du processus d'urbanisme participatif développé par le CEUM, mais en l'appliquant aux personnes vulnérables (CEUM, 2015). Ces recommandations se déclinent comme suit :

### **8.1 Démarrer : il s'agit d'établir un partenariat robuste avec les acteurs municipaux et les organismes communautaires ainsi qu'un plan d'action solide**

À l'étape de démarrage, il est important de s'appesantir sur deux points très importants : le partenariat avec les élus locaux et les personnes vulnérables et la définition d'un plan d'action. Il faut entamer les démarches pour entrer en contact avec différents acteurs locaux et tisser des partenariats avec eux. Les partenariats restent indispensables, pouvant contribuer à la résilience des projets et à étendre les avantages à une plus grande partie de la population. Il est donc important d'avoir des partenariats réussis, favorisés par une clarté dans la définition des objectifs poursuivis ainsi que dans les rôles et responsabilités de chaque personne. C'est vraiment le lieu à cette étape de s'assurer d'avoir tous les acteurs prêts à s'engager, à s'investir et à s'impliquer pour l'atteinte des objectifs. Il faut attirer et engager les différents acteurs. Il convient de s'assurer d'avoir des partenaires financiers investis, prêts à accompagner le projet jusqu'au bout pour minimiser la probabilité de leur retrait. Il faut surtout une démarche auprès des personnes vulnérables soit directement, mais surtout à travers les organismes communautaires. Avoir des relations préétablies

avec des membres de groupes vulnérables est bénéfique pour une bonne mobilisation. À travers cette démarche, la confiance devrait être bâtie avec les personnes vulnérables afin de favoriser leur engagement et le maintien de leur participation tout au long du processus. Cela passe par la communication et la sensibilisation constantes auprès de ces acteurs sur la problématique. Cette étape est très importante et est déterminante pour la réussite des autres étapes, elle permet d'aboutir à une concertation intersectorielle pour la mise en place d'un plan d'action simple et faisable. L'engagement citoyen dans le projet est favorisé par une participation active à tous les stades : de la conception à la plantation et l'entretien. La définition du plan d'action est également un volet très important à faire dans la première étape. Ce plan d'action implique une bonne planification de tout le processus et une budgétisation réaliste. Dans la budgétisation, il faut prévoir dès cette première étape un budget pour l'entretien et le remplacement des végétaux pour assurer la pérennité des EVU. Les budgets peuvent être sous-estimés, mais restent importants à prévoir, car ils sont nécessaires à la pérennité des aménagements.

## **8.2 Comprendre : Il faut réaliser un portrait-diagnostic de l'utilisation de l'espace avec les personnes vulnérables**

Avant d'entamer le projet, il convient avec l'aide des aménagistes/paysagistes d'échanger avec les personnes vulnérables pour comprendre leur utilisation de l'espace vert à aménager. Cet échange doit être précédé d'une phase d'observation des EVU par les experts à savoir les aménagistes/paysagistes, les acteurs en santé publique, les acteurs de la municipalité. Dans une perspective de *codesign*, le portrait-diagnostic se fait par les experts, mais ils impliquent également la contribution et la participation des personnes vulnérables concernées. Seules ces personnes peuvent formuler leurs préoccupations spécifiques et leurs besoins. La consultation des populations ciblées par les interventions ou touchées par le projet est utile afin de prendre en compte leurs besoins et leur intérêt à participer. Les stratégies de mobilisation et de *codesign* sont diverses et plusieurs ont été mentionnées dans ce cadre de ce projet d'intervention. Il convient toutefois de choisir une stratégie qui s'adapte au contexte précis du projet et de la population vulnérable à impliquer. Pour les stratégies de *codesign*, il faut privilégier les méthodes visuelles, participatives et inclusives adaptées aux groupes ciblés. L'objectif est d'avoir un cadre d'expression pour les entendre. Tout cela permettra aux experts de comprendre le vécu de ces

personnes vulnérables afin de cerner leurs véritables besoins. La compréhension requiert le respect des valeurs et de la culture de ces personnes vulnérables.

### **8.3 Explorer : par l'identification des possibilités d'aménagement répondant aux besoins et aux enjeux des personnes vulnérables.**

Après le recueil des besoins à l'étape 2, l'étape de l'exploration devrait également se faire dans une perspective de *codesign*, l'objectif étant d'arriver à des changements structurels pour améliorer le vécu des citoyens. Il importe à ce niveau d'envisager des solutions et des possibilités diverses et multiformes pour répondre à des besoins précis. La méthode de croisement de savoir peut être utilisée. Il s'agit d'une méthode de reconnaissances des différents types de savoirs (citoyens, professionnels, scientifiques) qui permet le travail en non-mixité dans un premier temps et ensuite en mixité pour favoriser l'expression de tous. Dans un premier temps, il est important d'avoir des ateliers en non-mixité (atelier d'experts et atelier de *codesign* citoyen séparément) afin de donner de l'espace aux personnes vulnérables et de s'exprimer sans complexes. En effet, dans le cas de ces personnes, aménager des EVU en tenant compte de leurs besoins peut créer des tensions liées à des incompréhensions, c'est pourquoi il est nécessaire de leur donner un espace d'expression de leurs perspectives, de leurs expériences sans être intimidés. Dans un second temps, des ateliers en mixité, il appartient aux experts d'identifier avec les personnes vulnérables toutes les possibilités qui s'offrent à elles. Cependant, il est important d'être flexibles dans ces ateliers et être capables de s'adapter, accepter le point de vue des personnes vulnérables et le respecter. Cette flexibilité permet de pallier les tensions afin de proposer une possibilité qui pourrait convenir aux différentes parties pour qu'une décision consensuelle soit prise. En effet, il est essentiel de réaliser tout le processus avec les personnes vulnérables, prendre en compte leur proposition, imaginer les possibilités avec elles, les élaborer avec elles. Il faut s'assurer de leur implication à tous les niveaux et non faire une consultation ponctuelle comme dans les processus usuels. Toute la démarche doit se faire avec à l'esprit une réflexion basée sur des structures et des conditions de *codesign* convenues d'un commun accord entre les différents acteurs en place. Cela conduit à une implication significative des personnes vulnérables, car les objectifs définis ensemble sont clairs et tangibles, pertinents et significatifs pour elles plutôt qu'une science abstraite (Parveen et al., 2018).

#### **8.4 Décider : la décision est prise après validation des propositions d'aménagement auprès des différents acteurs (personnes vulnérables, municipalités, experts) les solutions développées et les enrichir**

Un volet important lors de l'étape de prise de décision est la nécessité d'avoir le point de vue des personnes vulnérables sur les solutions développées et les valider avec elles avant de les implanter. Ce point est important pour être sûr que les solutions qui seront mises en place répondent réellement à leurs besoins. La prise de décision découlera également de la validation de la solution proposée auprès des différents acteurs, principalement la municipalité. En effet, l'un des facteurs limitants cités par les acteurs clés interviewés était l'incapacité de prendre des décisions. Ils ne peuvent que recommander, mais la prise de décision relève de la municipalité. Cette étape de validation avec les acteurs de la municipalité leur permettra de prendre connaissance des besoins mentionnés, des solutions développées, mais surtout d'avoir leur point de vue sur la possibilité de mise en œuvre de ces solutions. Ces acteurs municipaux, qui sont des parties prenantes et partenaires engagés à l'étape 1, préciseront ici ce qui est faisable sur le plan politique, technique, financier. Mais puisqu'ils étaient engagés dès le départ, cela permet d'avoir une instance de prise de décision pour faire l'arbitre et agir pour la mise en place des projets qui répondent à des besoins spécifiques. Dans une certaine mesure, cette étape permettra également d'enrichir ces solutions et de les améliorer.

#### **8.5 Agir : c'est l'étape de l'implantation des aménagements des espaces verts et de la prise d'engagements par les différents acteurs (municipalités, personnes vulnérables, experts)**

Cette avant-dernière étape est celle de l'action, où il faut mettre en place les aménagements pensés comme solutions. Lorsqu'il s'agit d'un projet de grande envergure ou d'un projet pouvant faire face à différents obstacles, il est important de penser à mettre en place des aménagements éphémères. Il peut s'agir de projets pilotes ou mesures temporaires pour amener les citoyens à croire au projet et à s'impliquer progressivement. Cependant, si le projet est déjà adopté par tous, c'est le moment de l'action et plusieurs éléments seraient importants à considérer. L'étape 5 est cruciale pour renforcer les partenariats avec des spécialistes particuliers les spécialistes du verdissement (pépiniéristes, architectes paysagistes, botanistes par exemple) afin de faire une



bonne sélection des bonnes espèces à planter au bon endroit (Beaudoin et al., 2022). Dans les parcs par exemple, pour prendre en compte le défi de la pérennité des aménagements, il faut prévoir des plantations pouvant survivre au piétinement, à de longues périodes sans entretiens réguliers comme les plantes vivaces rustiques (Fenouil, Astrances, Cyclamens, etc.). Elles demandent moins d'entretien et sont plus résistantes aux conditions météorologiques, peu importe la saison. Les vignes sont également moins vulnérables quand elles ont atteint une certaine taille. Pour ce qui concerne les projets avec des objectifs de lutte contre les ICU dans le but d'améliorer la santé des plus vulnérables, les effets des plantations sur la santé sont à prendre en compte. Il faut privilégier les arbres, car ils ont le plus fort potentiel de rafraîchissement comparé à d'autres types de végétation et leurs effets se bonifient dans le temps. Les arbres de plus fort calibre auront un effet plus rapidement pour réduire la chaleur. Pour minimiser les effets néfastes sur la santé, il est également recommandé d'éviter de planter des espèces à fort potentiel allergènes, les bouleaux par exemple. Pour ce qui concerne, le *codesign* de jardins communautaires avec des communautés immigrantes, il est important d'introduire des plantes comme le piment, des épices ou des plantes aromatiques. Ce type de plantes intéresse certains groupes communautaires immigrantes et pourrait les motiver à s'impliquer dans les jardins. À l'étape de l'action, il est également nécessaire de s'assurer de protéger adéquatement les plantations. Pour ce faire, les différents acteurs et les usagers impliqués doivent s'engager à assurer la pérennité des aménagements à travers l'entretien. La municipalité peut engager par exemple des experts pour un entretien à des fréquences régulières. Cette responsabilité peut être confiée aux aménagistes/paysagistes qui effectueront des visites à des fréquences régulières (trimestrielles par exemple) afin d'assurer un bon suivi. D'autre part, les bénéficiaires des aménagements peuvent s'organiser pour le faire au sein d'un OC qui les regroupe déjà. Les horaires, les équipes, les tâches à exécuter sont clairement définis. Les balises sont également mises à cette étape pour s'assurer d'un bon mécanisme de suivi de l'utilisation des nouveaux aménagements. La redevabilité est également un point important à discuter à cette étape. Il est important d'instaurer un comité de suivi qui comprendra les différents acteurs (citoyens, municipalités, experts, OC). Ce comité pourra définir les tâches. Qui est responsable de quoi et qui s'occupe de quoi pour assurer le bon fonctionnement des activités et la pérennité ? Une bonne communication à toutes les étapes est aussi gage de succès. Tous ces éléments doivent être précisés dès le départ et sont à revisiter au fil du projet, selon les capacités de chacun et de chacune (Beaudoin et al., 2022).

## 8.6 Inaugurer : Souligner les aménagements réalisés avec un évènement mobilisateur

La dernière étape qui est l'inauguration de ces nouveaux aménagements doit être marquée par un évènement permettant de rassembler et faire passer un message fort sur l'importance de l'implication des personnes vulnérables dans les processus d'urbanisme opérationnel. Cette étape devrait contribuer à promouvoir la cohésion sociale et la mixité sociale. D'abord la cohésion sociale pour promouvoir l'inclusion et rappeler aux populations que chacun doit travailler à réduire les disparités et éviter la marginalisation des personnes vulnérables. La ville de Québec serait un partenaire de choix à ce niveau, car elle s'est résolument engagée à se mettre en action. Puis la mixité sociale pour inculquer la notion de cohabitation, de coexistence de plusieurs groupes sociaux dans un même espace géographique de personnes appartenant à des milieux sociaux différents.

C'est aussi l'occasion de reconnaître l'importance de l'inclusion des populations vulnérables qui se sont engagées, de la contribution des différents leaders. Reconnaître leur implication peut être monétaire ou non monétaire (des attestations de bénévolat, des certificats de reconnaissance par exemple). Les participants bénévoles qui se sont impliqués peuvent recevoir des attestations de bénévolat qui leur serviront dans la recherche d'emploi par exemple, mais ces certificats les motiveront à rester engagés. Les leaders peuvent recevoir des certificats de reconnaissance pour les remercier et les encourager à poursuivre leur implication.

### ➤ Pistes de suggestions faites par les acteurs interviewés

Les ateliers de scénario sont une stratégie qui a été décrite par un des experts internationaux interviewés. Il a partagé cette expérience de stratégie de *codesign* qui a été utilisée en Suisse notamment à Genève pour faire participer la population à la réflexion sur l'aménagement urbain de deux quartiers de la ville de Genève. C'est une expérience pertinente de participation qui pourrait être utilisée dans le *codesign* des EVU.

Les ateliers de scénario avec les jurys de citoyens peuvent être définis comme un panel représentatif des habitants de manière générale (différents milieux socioéconomiques et culturels) et qui ne doit pas être énorme (une vingtaine de personnes). Ces ateliers se tiennent sur quatre ateliers durant 3 ou 4 fins de semaine d'affilée. Les deux premières rencontres sont réservées en général pour écouter les experts qui viennent expliquer quelles sont les questions, les problèmes

dans un quartier par exemple, les ilots de chaleur, les vices, le manque d'activités physiques liées au fait qu'il n'y a pas d'espaces verts urbains. Après ces deux premières rencontres consacrées à écouter les explications des experts sur certaines thématiques, les réunions d'après sont préparées. Le travail commence en groupe tripartite composé des populations plus concernées (dans le cadre de notre projet, ce sont les personnes vulnérables), des experts et des élus locaux. Dans un premier temps les trois parties travaillent ensemble (mixité) ensuite séparées (non-mixité). Chaque partie se rencontre (non-mixité) et propose des stratégies d'aménagement puis les trois parties de nouveau ensemble (mixité) de manière à sortir des scénarios. Cette stratégie s'appelle également la méthode de scénario de l'avenir. Il s'agit d'amener les populations à percevoir leur environnement dans l'avenir. Par exemple, « comment vous voyez cet espace dans 1 an par exemple ? Qu'est-ce qu'il faut faire pour cela ? Au cours de la dernière réunion de travail en mixité, les différents scénarios sont un peu décrits de manière plus précise en précisant ce qu'il faut faire exactement et ce qu'il faut comme action pour arriver à cette vision-là du futur visualisé. Après le rapport descriptif, les résultats obtenus sont présentés au cours d'une rencontre sous la forme d'auditions publiques. Elle a lieu dans une grande salle avec tous ceux qui ont participé aux ateliers, mais tous les habitants peuvent y participer, tous ceux qui sont intéressés. Cette rencontre se fait surtout en présence des élus au niveau de l'exécutif, de la ville ou du quartier ou de la commune. En effet, un point important dans la méthodologie des ateliers de scénario, c'est que dès le départ avant l'annonce et la mise en route, les élus locaux et l'exécutif s'engagent à répondre aux propositions de scénario élaboré par les ateliers de scénario. Cela ne signifie pas qu'ils s'engagent à répondre, mais qu'ils s'engagent à adopter tout ce qui sort de ces scénarios de manière consensuelle. Cet engagement signifie que les élus sont prêts à répondre, à reconnaître les idées émises. Ensuite, ils précisent ce qui peut être mis en place, ce qui est à suivre. Mais ils mentionnent également ce qui ne peut pas être mis en œuvre avec les raisons qui peuvent être politiques, financières ou liées à des compétences parce que ça ne dépend pas nécessairement du pouvoir d'agir de la commune. Ces méthodes de scénarios permettraient effectivement d'avoir de très bons résultats.

Plusieurs auteurs ont décrit cette stratégie. Pour ces auteurs, le but de cette stratégie est de permettre à des groupes d'acteurs de discuter, en non-mixité puis en mixité, à propos de scénarios

présentant des manières de résoudre un problème local ou communautaire d'ordre environnemental ou social (Institut du Nouveau Monde, 2019). Le nombre d'acteurs varie en fonction des projets. Dans l'exemple que nous avons décrit dans nos résultats, une vingtaine de participants était impliquée. Mais en général, une trentaine de personnes peuvent s'impliquer dans le processus (de quatre à huit personnes par groupe) (Institut du Nouveau Monde, 2019). Les ateliers de scénario ont été expérimentés dans différents projets en France, en Espagne dans le cadre de la réflexion sur le développement durable afin d'inciter les participants à trouver des solutions orientées vers l'action (Slocum, 2003 ; Institut du Nouveau Monde, 2019). L'étude de Burnand et ses collaborateurs (2020) s'est appuyée sur une expérience de terrain réalisée de janvier 2003 à juin 2004 dans le canton de Genève en Suisse qui a donné aux habitants de deux quartiers les moyens individuels et collectifs d'agir en faveur de leur santé et de leur qualité de vie et a permis de mettre à disposition des élus locaux et des responsables de l'administration un outil d'aide à la décision (Burnand et al., 2020). Cette stratégie peut être utilisée dans plusieurs cas. Par exemple quand on souhaite mettre en place une vision prospective sur l'avenir d'un quartier, d'une ville, d'une région sous l'angle d'un problème spécifique (aménagement d'un espace vert par exemple) (Burnand et al., 2020). Elle peut être utilisée également quand il y a d'importantes divergences locales, ou quand on veut évaluer différents choix de développement ou choisir entre différents types de technologies (Institut du Nouveau Monde, 2019). Cette méthode est également utilisée par de grandes organisations, telles que les Nations Unies et l'Union européenne (Slocum, 2003). Quatre groupes d'acteurs peuvent être impliqués dans les ateliers de scénario : population locale, élus locaux, acteurs socioéconomiques et experts en fonction du problème spécifique identifié (architectes, urbanistes, paysagistes, acteurs de santé, acteurs en environnement, etc.) (Institut du Nouveau Monde, 2019). Ces acteurs initialement concertés participent sur une base volontaire (Institut du Nouveau Monde, 2019). Durant ces ateliers, les scénarios élaborés par des experts sont minutieusement examinés par les participants permettant de relier la recherche et les besoins réels de la population. L'atelier de scénario est utilisé pour que les communautés locales soient impliquées et trouvent des solutions aux problèmes locaux (Slocum, 2003). Cette stratégie serait prometteuse pour l'implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique afin de prendre en compte leurs besoins et leurs perspectives. Toutefois c'est une stratégie qui présente ses avantages, ses inconvénients, ses limites techniques et organisationnelles et sous-tend des

valeurs politiques, culturelles et sociales (Institut du Nouveau Monde, 2019). Le tableau ci-dessous présente les forces et les faiblesses des ateliers de scénario (Institut du Nouveau Monde, 2019).

**Tableau 4 : Forces et faiblesses des ateliers de scénario**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification et examen des divergences ou convergences entre les différents groupes</li> <li>• Élaboration des différentes stratégies éventuelles</li> <li>• Participants d’horizons différents réunis pour aller au-delà des stéréotypes</li> <li>• Favorise l’échange de connaissances, d’opinions, d’idées</li> <li>• Encourager une certaine créativité de la part des participants</li> <li>• Faciliter une coopération allant dans le sens de la stratégie retenue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessite beaucoup de ressources en termes de temps et de budget</li> <li>• Résultats imprévisibles</li> <li>• Difficulté de mobiliser les décideurs politiques et les volontaires, dans la mesure où la méthode prétend être à la fois un outil de délibération et un outil de résolution de conflit.</li> <li>• Méthode difficile à médiatiser en raison de son caractère local</li> <li>• Incertitude quant aux développements futurs et difficulté à estimer la probabilité de certains évènements.</li> </ul>

#### Forces et limites

##### a. Forces

La principale force de notre projet d’intervention réside essentiellement dans le fait qu’il va contribuer à poser les balises pour les recherches futures dans le domaine de l’urbanisme participatif afin de favoriser l’inclusion des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. Il voudrait surtout favoriser la prise en compte des savoirs des plus vulnérables dans les projets en

verdissement en milieu urbain. Une autre force est que notre projet d'intervention pourrait avoir des retombées potentielles pour Nature Québec, notre milieu de pratique. Dans le cadre de son projet pour des villes vivantes, notre projet serait d'un grand apport pour Nature Québec. En effet, les recommandations que nous avons formulées se veulent pratiques et adaptées au contexte québécois. Ces recommandations pourraient être également utiles à tout acteur engagé dans le verdissement en milieu urbain.

#### b. Limites

Les limites de notre projet se situent principalement au niveau de la disponibilité des données et à la transférabilité de nos résultats et de nos recommandations. Le sujet étant novateur, il y'a peu d'auteurs qui l'ont abordé et/ou l'ont traité directement. Ce manque de données n'a pas facilité les recherches. Concernant la transférabilité de nos résultats et de nos recommandations, étant donné, que notre projet a été réalisé dans le contexte québécois, il est important d'adapter nos résultats et nos recommandations aux différents autres contextes dans lesquels ils pourraient être appliqués.

## Chapitre 9 : Conclusion et perspectives

Les expériences des acteurs clés dans le codesign des EVU révèlent que plusieurs raisons justifient la mise en œuvre de leurs différents projets. Ces raisons sont diverses, mais il importe de les définir au départ et l'expliquer aux populations vulnérables afin de mieux les impliquer pour s'assurer de l'atteinte des objectifs. Lorsque ces raisons sont connues, les acteurs mettent en place des stratégies de mobilisation et de codesign pour impliquer les personnes vulnérables. Ces stratégies ne sont pas standards et applicables dans tous les contextes. Elles sont adaptées aux différents groupes ciblés en utilisant des méthodes spécifiques qui sont accessibles aux personnes vulnérables sur le plan socioéconomique. L'implication des personnes vulnérables ne se fait pas sans défis. Les défis sont présents, mais ne freinent pas les acteurs qui sont résolument tournés vers cette approche du codesign. Ils s'appuient sur des facteurs qu'ils qualifient de facilitants pour avancer dans leurs projets malgré les embûches afin de contribuer à améliorer la santé des plus vulnérables et lutter contre les inégalités sociales de santé. En effet, en milieu urbain, il est connu que les espaces verts participent à la création d'environnements sains qui peuvent contribuer à lutter contre les inégalités en matière de santé (Porcherie et al., 2017). Ce projet d'intervention a voulu contribuer à la réduction de ces inégalités sociales de santé par la formulation de pistes de recommandations pour favoriser l'implication des personnes vulnérables dans le codesign des espaces verts. Le modèle d'intervention pour agir sur les inégalités sociales de santé propose d'agir à différents points d'entrée (Conseil exécutif, 2009). L'un de ces points d'entrée est l'action sur les vulnérabilités différentielles. Ce sont ces vulnérabilités différentielles que notre projet d'intervention a voulu adresser. Pour ce faire, les trois pistes d'action prioritaire s'inspirant de la Charte d'Ottawa sont nécessaires : 1) des politiques pour agir sur les déterminants structurels et intermédiaires de la santé (local, régional, national), 2) l'action intersectorielle, 3) la participation et l'*empowerment* (Charte d'Ottawa, 1986 ; Conseil exécutif, 2009). Notre projet voudrait donc impulser des réflexions à partir d'action intersectorielle prenant en compte les savoirs et l'expérience des personnes vulnérables pour un urbanisme durable et favorable à la santé. Cela passe par une action concertée des différents acteurs. Nos recommandations basées sur la démarche d'urbanisme participatif avec un point majeur sur le concept de *codesign* ont essayé de faire la promotion l'action intersectorielle pour créer des EVU inclusifs contribuant à la réduction

des ISS. Cela contribuerait à améliorer l'accès aux espaces verts urbains pour les personnes vulnérables afin d'améliorer leur santé permettant ainsi de prendre en compte tout un chacun dans le développement de la ville. Afin de prendre en compte tout un chacun, il serait pertinent de poursuivre cet élan de recherche dans le but de saisir également la perspective des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique dans le codesign des EVU. Une telle étude permettrait, selon leur point de vue, de décrire les éléments qui pourraient faciliter leur implication, mais aussi analyser les défis liés à leur participation effective dans le codesign des EVU. Ce volet permettra d'enrichir et compléter la question abordée dans ce projet d'intervention.



## Références

Abrassart, C., Gauthier, P., Proulx, S., & Martel, M. D. (2015). Le design social : Une sociologie des associations par le design ? Le cas de deux démarches de codesign dans des projets de rénovation des bibliothèques de la Ville de Montréal. *Lien social et Politiques*, 73, 117-138. <https://doi.org/10.7202/1030954ar>

Abrines Jaume, N., Abbiss, M., Wray, J., Ashworth, J., Brown, K. L., & Cairns, J. (2015). CHILDSPLA : A collaboration between children and researchers to design and animate health states. *Child: Care, Health and Development*, 41(6), 1140-1151. <https://doi.org/10.1111/cch.12280>

AlJaberi, H. (2018). Social Interaction Needs and Entertainment Approaches to Pregnancy Well-Being in mHealth Technology Design for Low-Income Transmigrant Women : Qualitative Codesign Study. *JMIR mHealth and uHealth*, 6(4), e61. <https://doi.org/10.2196/mhealth.7708>

Amann, J., & Sleight, J. (2021a). Too Vulnerable to Involve? Challenges of Engaging Vulnerable Groups in the Co-production of Public Services through Research. *International Journal of Public Administration*, 44(9), 715-727. <https://doi.org/10.1080/01900692.2021.1912089>

Amann, J., & Sleight, J. (2021b). Too Vulnerable to Involve? Challenges of Engaging Vulnerable Groups in the Co-production of Public Services through Research. *International Journal of Public Administration*, 44(9), 715-727. <https://doi.org/10.1080/01900692.2021.1912089>

Barrette, G., & Charlebois, L. (2015). Programme national de santé publique – 2015-2025. 88. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-216-01W.pdf>

Barton, H., & Tsourou, C. (2004). Urbanisme et santé. [http://www.s2d-ccvs.fr/datas/doc\\_pdf/Urbanisme%20et%20sante.pdf](http://www.s2d-ccvs.fr/datas/doc_pdf/Urbanisme%20et%20sante.pdf)

Beaudoin, M., Labesse, M. E., Prévost, C., & Robitaille, É. (2019). Des actions pour une utilisation et une conception optimales des espaces verts | INSPQ. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2517\\_actions\\_utilisation\\_conception\\_espaces\\_verts.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2517_actions_utilisation_conception_espaces_verts.pdf)

Beaudoin, M., Lapointe, M., & Kowu, D. (2022). Verdissement et santé publique : Quand les communautés se mobilisent. *PORTRAIT DES AVANCÉES SCIENTIFIQUES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES* (4), 132. [https://climatoscope.ca/wp-content/uploads/2022/09/Le\\_Climatoscope\\_Num4\\_2022\\_VF-WEB.pdf](https://climatoscope.ca/wp-content/uploads/2022/09/Le_Climatoscope_Num4_2022_VF-WEB.pdf)

Beaudoin, M., & Levasseur, M.-E. (2017). Verdir les villes pour la santé de la population. Institut National de Santé Publique, 111. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2265\\_verdir\\_villes\\_sante\\_population.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2265_verdir_villes_sante_population.pdf)

Belone, L., Tosa, J., Shendo, K., Toya, A., Straits, K., Tafoya, G., Rae, R., Noyes, E., Bird, D., & Wallerstein, N. (2016). Community-based participatory research for cocreating interventions with Native communities : A partnership between the University of New Mexico and the Pueblo of Jemez. Dans *Evidence-based psychological practice with ethnic minorities : Culturally informed research and clinical strategies* (p. 199-220). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/14940-010>

Bernier, N. F. (2021). Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales : Tous ensemble pour la santé et le bien-être. Institut National de Santé Publique du Québec, 64. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2781-reduire-vulnerabilite-inegalites-sociales.pdf>

Black, A., Strain, K., Wallsworth, C., Charlton, S.-G., Chang, W., McNamee, K., & Hamilton, C. (2018). What constitutes meaningful engagement for patients and families as partners on research teams? *Journal of Health Services Research & Policy*, 23(3), 158-167. <https://doi.org/10.1177/1355819618762960>

Boffi, M., Pola, L., Fumagalli, N., Fermani, E., Senes, G., & Inghilleri, P. (2021). Nature Experiences of Older People for Active Ageing : An Interdisciplinary Approach to the Co-Design of Community Gardens. *Frontiers in Psychology*, 12. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2021.702525>

Caperon, L., McEachan, R. R. C., Endacott, C., & Ahern, S. M. (2022a). Evaluating Community Co-Design, Maintenance and Ownership of Green Spaces in Underserved Communities Using Participatory Research. *Journal of Participatory Research Methods*, 3(1). <https://doi.org/10.35844/001c.35632>

Caperon, L., McEachan, R. R. C., Endacott, C., & Ahern, S. M. (2022b). Evaluating Community Co-Design, Maintenance and Ownership of Green Spaces in Underserved

Communities Using Participatory Research. *Journal of Participatory Research Methods*, 3(1).  
<https://doi.org/10.35844/001c.35632>

CEUM. (2015). *L'urbanisme participatif, aménager la ville avec et pour ses citoyens* [Publication officielle]. Centre d'écologie urbaine de Montréal. <https://bel.uqtr.ca/id/eprint/3281/>

Charte d'Ottawa. (1986). *PROMOTION DE LA SANTE - Charte d'OTTAWA*.

CIUSSSCN. (2022). *Participation citoyenne et des communautés | CIUSSSCN*.  
<https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/inegalites-sociales-sante/participation-citoyenne-communaute>

*Climatoscope\_2022\_no4\_complet.pdf*. (s. d.). Consulté 1 août 2023, à l'adresse [https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/20138/Climatoscope\\_2022\\_no4\\_complet.pdf?sequence=1&isAllowed=y#page=125](https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/20138/Climatoscope_2022_no4_complet.pdf?sequence=1&isAllowed=y#page=125)

Condon, L., Bedford, H., Ireland, L., Kerr, S., Mytton, J., Richardson, Z., & Jackson, C. (2019). Engaging Gypsy, Roma, and Traveller Communities in Research: Maximizing Opportunities and Overcoming Challenges. *Qualitative Health Research*, 29(9), 1324-1333.  
<https://doi.org/10.1177/1049732318813558>

Conn, C., Modderman, K., & Nayar, S. (2017). Strengthening participation by young women sex workers in HIV programs: Reflections on a study from Bangkok, Thailand. *INTERNATIONAL JOURNAL OF WOMENS HEALTH*, 9, 619-623.  
<https://doi.org/10.2147/IJWH.S141996>

Conseil exécutif, 124. (2009). *Commission des déterminants sociaux de la santé : Rapport du Secrétariat*. Organisation mondiale de la Santé.  
[https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/2902/B124\\_9-fr.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/2902/B124_9-fr.pdf?sequence=1&isAllowed=y)

Cronin-de-Chavez, A., Islam, S., & McEachan, R. R. C. (2019). Not a level playing field : A qualitative study exploring structural, community and individual determinants of greenspace use amongst low-income multi-ethnic families. *Health & Place*, 56, 118-126.  
<https://doi.org/10.1016/j.healthplace.2019.01.018>

De Haas, W., Hassink, J., & Stuiver, M. (2021). The Role of Urban Green Space in Promoting Inclusion : Experiences From the Netherlands. *Frontiers in Environmental Science*, 9.  
<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fenvs.2021.618198>

de Freitas, C., & Martin, G. (2015). *Inclusive public participation in health : Policy, practice and theoretical contributions to promote the involvement of marginalised groups in*

healthcare. *Social Science & Medicine*, 135, 31-39.  
<https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2015.04.019>

de Laat, M., Boyer, S., Hudon, C., Goulet, É., & Loignon, C. (2014). Le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté. Une condition nécessaire pour une société du savoir inclusive. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 17(2), 69-91.  
<https://doi.org/10.7202/1036238ar>

Donetto, S., Pierri, P., Tsianakas, V., & Robert, G. (2015). Experience-based Co-design and Healthcare Improvement : Realizing Participatory Design in the Public Sector. *The Design Journal*, 18(2), 227-248. <https://doi.org/10.2752/175630615X14212498964312>

Drapeau, L.-M., Beaudoin, M., Vandycke, L., & Brunstein, M. (2021). Mesures de lutte contre les ilots de chaleur urbains : Mise à jour 2021. Institut National de Santé Publique. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2839-mesures-lutte-ilots-chaleur-urbains.pdf>

Eykelbosh, A., & Chow, A. (2022a). Canadian green spaces during COVID- 19 : Public health benefits and planning for resilience. <https://ccnse.ca/sites/default/files/NCCEH%20Canadian%20greenspaces%20and%20COVID-19%20-%20FINAL%20March%2011%202022.pdf>

Eykelbosh, A., & Chow, A. (2022b). Canadian green spaces during COVID- 19 : Public health benefits and planning for resilience.

Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives.

Fumagalli, N., Fermani, E., Senes, G., Boffi, M., Pola, L., & Inghilleri, P. (2020). Sustainable Co-Design with Older People : The Case of a Public Restorative Garden in Milan (Italy). *Sustainability*, 12(8), Article 8. <https://doi.org/10.3390/su12083166>

Gray, J. R., & Grove, S. K. (2021). Burns and Grove's the practice of nursing research : Appraisal, synthesis, and generation of evidence (9th Edition). Elsevier.

Grima, N., Corcoran, W., Hill-James, C., Langton, B., Sommer, H., & Fisher, B. (2020). The importance of urban natural areas and urban ecosystem services during the COVID-19 pandemic. *PLOS ONE*, 15(12), e0243344. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0243344>

Hartig, T., Mitchell, R., de Vries, S., & Frumkin, H. (2014). Nature and Health. *Annual Review of Public Health*, 35(1), 207-228. <https://doi.org/10.1146/annurev-publhealth-032013-182443>

Hunter, R. F., Cleland, C., Cleary, A., Droomers, M., Wheeler, B. W., Sinnett, D., Nieuwenhuijsen, M. J., & Braubach, M. (2019). Environmental, health, wellbeing, social and equity effects of urban green space interventions: A meta-narrative evidence synthesis. *Environment International*, 130, 104 923. <https://doi.org/10.1016/j.envint.2019.104923>

Institut du Nouveau Monde. (2019, octobre 15). Atelier scénario (Scenario workshop). Institut du Nouveau Monde. <https://inm.qc.ca/atelier-scenario-scenario-workshop/>

Jenson, J. (2000). Thinking about Marginalization : What, Who and Why?

Lynam, M. J., & Cowley, S. (2007). Understanding marginalization as a social determinant of health. *Critical Public Health*, 17(2), 137-149. <https://doi.org/10.1080/09581590601045907>

Mayen Huerta, C. (2022). Rethinking the distribution of urban green spaces in Mexico City: Lessons from the COVID-19 outbreak. *Urban Forestry & Urban Greening*, 70, 127525. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2022.127525>

Menconi, M. E., Tasso, S., Santinelli, M., & Grohmann, D. (2020). A card game to renew urban parks : Face-to-face and online approach for the inclusive involvement of local community. *Evaluation and Program Planning*, 79, 101 741. <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2019.101741>

Mercier, C., Bourque, D., St-Germain, L., Alliance de recherche université-communauté, & Innovation sociale et développement des communautés. (2009). Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : Enjeux, défis et conditions d'actualisation. *Innovation sociale et développement des communautés, Alliance de recherche université-communauté*

Moll, S., Wyndham-West, M., Mulvale, G., Park, S., Buettgen, A., Phoenix, M., Fleisig, R., & Bruce, E. (2020a). Are you really doing 'codesign'? Critical reflections when working with vulnerable populations. *BMJ Open*, 10(11), e038339. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2020-038339>

Moll, S., Wyndham-West, M., Mulvale, G., Park, S., Buettgen, A., Phoenix, M., Fleisig, R., & Bruce, E. (2020b). Are you really doing 'codesign'? Critical reflections when working with

vulnerable populations. *BMJ Open*, 10(11), e038339. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2020-038339>

Montesanti, S. R., Abelson, J., Lavis, J. N., & Dunn, J. R. (2017). Enabling the participation of marginalized populations : Case studies from a health service organization in Ontario, Canada. *Health Promotion International*, 32(4), 636-649. <https://doi.org/10.1093/heapro/dav118>

Mullen, C. (2019). University of British Columbia research reveals who's losing access to city parks and green spaces—Bizwomen. *The Business Journals*. <https://www.bizjournals.com/bizwomen/news/latest-news/2019/01/whos-losing-access-to-city-parks-and-green-spaces.html?page=all>

Mulvale, G., Moll, S., Miatello, A., Murray-Leung, L., Rogerson, K., & Sassi, R. B. (2019). Co-designing Services for Youth With Mental Health Issues : Novel Elicitation Approaches. *International Journal of Qualitative Methods*, 18, 1 609 406 918 816 244. <https://doi.org/10.1177/1609406918816244>

Nature Québec. (2023). Pour des villes vivantes. *Nature Québec*. <https://naturequebec.org/projets/pour-des-villes-vivantes/>

Parveen, S., Barker, S., Kaur, R., Kerry, F., Mitchell, W., Happs, A., Fry, G., Morrison, V., Fortinsky, R., & Oyebode, J. R. (2018). Involving minority ethnic communities and diverse experts by experience in dementia research : The Caregiving HOPE Study. *Dementia*, 17(8), 990-1000. <https://doi.org/10.1177/1471301218789558>

Patricia DesAlliers. (2020). Consultation citoyenne des personnes en situation de vulnérabilité. *La Table des partenaires du développement social de Lanaudière*. <https://tpdsl.org/wp-content/uploads/2020/05/boite-a-outils-personnes-vulnerables-2020-04-30-final.pdf>

Racine, F. (2017, mai 1). Urbanisme participatif et codesign à Montréal : La démarche « Imaginons la place Gérald-Godin ! ». *RIURBA*. <http://www.riurba.review/Revue/urbanisme-participatif-et-codesign-a-montreal-la-demarche-imaginons-la-place-gerald-godin/>

Rigolon, A., Browning, M. H. E. M., McAnirlin, O., & Yoon, H. V. (2021). Green Space and Health Equity : A Systematic Review on the Potential of Green Space to Reduce Health Disparities. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18(5), 2563. <https://doi.org/10.3390/ijerph18052563>

Roué Le Gall, A., Thomas, M.-F., Deloly, C., Romagon, J., Clément, B., & Nassiet, C. (2020). Le guide ISadOrA, une démarche d'accompagnement à l'Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain (EHESP, A-urba, FNAU, ADEME, DGS et DGALN). <https://hal.science/hal-03360315>

Sánchez de la Guía, L., Puyuelo Cazorla, M., & de-Miguel-Molina, B. (2017). Terms and meanings of “participation” in product design : From “user involvement” to “co-design”. *The Design Journal*, 20(sup1), S4539-S4551. <https://doi.org/10.1080/14606925.2017.1352951>

Sandelowski, M. (2000). Whatever happened to qualitative description? *Research in Nursing & Health*, 23(4), 334-340. [https://doi.org/10.1002/1098-240X\(200008\)23:4<334::AID-NUR9>3.0.CO;2-G](https://doi.org/10.1002/1098-240X(200008)23:4<334::AID-NUR9>3.0.CO;2-G)

Sanders, E. B.-N., & Stappers, P. J. (2008). Co-creation and the new landscapes of design. *CoDesign*, 4(1), 5-18. <https://doi.org/10.1080/15710880701875068>

Slocum, N. (2003). PARTICIPATORY METHODS TOOLKIT. 167. [https://archive.unu.edu/hq/library/Collection/PDF\\_files/CRIS/PMT.pdf](https://archive.unu.edu/hq/library/Collection/PDF_files/CRIS/PMT.pdf)

Smith, D., & Kikano, F. (2022). Les initiatives d'appropriation citoyenne des parcs urbains au Québec : Revue de la littérature. [https://parkpeople.ca/cms/custom/uploads/2023/01/RAPP\\_Revue\\_litt\\_final\\_PDF.pdf](https://parkpeople.ca/cms/custom/uploads/2023/01/RAPP_Revue_litt_final_PDF.pdf)

Steelman, T. A., Andrews, E., Baines, S., Bharadwaj, L., Bjornson, E. R., Bradford, L., Cardinal, K., Carriere, G., Fresque-Baxter, J., Jardine, T. D., MacColl, I., Macmillan, S., Marten, J., Orosz, C., Reed, M. G., Rose, I., Shmon, K., Shantz, S., Staples, K., ... Voyageur, M. (2019). Identifying transformational space for transdisciplinarity : Using art to access the hidden third. *Sustainability Science*, 14(3), 771-790. <https://doi.org/10.1007/s11625-018-0644-4>

Tardif-Paradis, É. (2021). L'accessibilité aux espaces verts, source d'inégalités environnementales ? Le cas de Saint-Henri à Montréal. 147. [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/26494/Tardif\\_Paradis\\_Etienne\\_2021\\_Memoire.pdf?sequence=4&isAllowed=y](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/26494/Tardif_Paradis_Etienne_2021_Memoire.pdf?sequence=4&isAllowed=y)

Taylor, L., & Hochuli, D. F. (2017). Defining greenspace : Multiple uses across multiple disciplines. *Landscape and Urban Planning*, 158, 25-38. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2016.09.024>

Twohig-Bennett, C., & Jones, A. (2018). The health benefits of the great outdoors : A systematic review and meta-analysis of greenspace exposure and health outcomes. *Environmental Research*, 166, 628-637. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2018.06.030>

Van den Bosch, M., & Ode Sang, Å. (2017). Urban natural environments as nature-based solutions for improved public health – A systematic review of reviews. *Environmental Research*, 158, 373-384. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2017.05.040>

Vargas, C., Whelan, J., Brimblecombe, J., & Allender, S. (2022). Co-creation, co-design, co-production for public health – a perspective on definition and distinctions. *Public Health Research & Practice*, 32(2). <https://doi.org/10.17061/phrp3222211>

Wallerstein, N. (2006). What is the evidence on effectiveness of empowerment to improve health? World Health Organization. Regional Office for Europe. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/364209>

WHO. (2016). Urban green spaces and health (WHO/EURO:2016-3352-43111-60341). World Health Organization. Regional Office for Europe. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/345751/WHO-EURO-2016-3352-43111-60341-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Williams, M. F., & James, D. D. (2008). Embracing New Policies, Technologies, and Community Partnerships : A Case Study of the City of Houston’s Bureau of Air Quality Control. *Technical Communication Quarterly*, 18(1), 82-98. <https://doi.org/10.1080/10572250802437515>

Zetlaoui-Leger, J. (2013). Urbanisme participatif. <https://hal-univ-paris8.archives-ouvertes.fr/hal-01758834/document>

Zetlaoui-Leger, J. (2022). Urbanisme participatif.

Zimm, M. (2020). Girls’ Room in Public Space – Planning for Equity with a Girl’s Perspective. *The City at Eye Level*. <https://thecityateyelevel.com/stories/girls-room-in-public-space-planning-for-equity-with-a-girls-perspective/>

Zimm, M. (2020, mars 19). Girls’ Room in Public Space – Planning for Equity with a Girl’s Perspective. *The City at Eye Level*. <https://thecityateyelevel.com/stories/girls-room-in-public-space-planning-for-equity-with-a-girls-perspective/>



## Annexes

### Annexe 1 : Grille d'entrevue

1. Qu'est-ce qui vous a motivé à réaliser ce projet ?
2. Quels étaient les objectifs de ce projet ? Quelles étaient vos attentes en tant qu'organisme communautaire ?
3. Avez-vous atteint (ou en voie d'atteindre) vos objectifs ?
4. Qui sont les partenaires que vous avez impliqués dans le projet ?
5. Comment avez-vous réussi à recruter et impliquer les citoyens ? Quelle méthode avez-vous utilisée ? Pouvez-vous nous décrire la méthode utilisée pour le faire ?
6. Quels groupes de populations vulnérables en particulier avez-vous impliqués ? Pourquoi avez-vous fait le choix de les impliquer ? Comment avez-vous réussi à les recruter et à les impliquer ? Pouvez-vous nous décrire la méthode utilisée pour le faire ?
7. Est-ce que c'était le premier projet en verdissement dans lequel vous étiez sollicité pour favoriser la participation citoyenne ?
8. Qu'est-ce que vous avez trouvé difficile dans le processus de recrutement et d'implication des citoyens dans les projets en verdissement vs d'autres types de projets touchant d'autres problématiques ? Est-ce qu'il y avait des obstacles ou enjeux particuliers ? (Éthiques, économiques, culturels, politiques)
9. Qu'est-ce que vous avez trouvé difficile dans le processus de recrutement et d'implication des personnes vulnérables dans les projets en verdissement vs d'autres types de projets touchant d'autres problématiques ? Est-ce qu'il y avait des obstacles ou enjeux particuliers ? (Éthiques, économiques, culturels, politiques)
10. Avez-vous fait face à des imprévus durant le processus de recrutement et d'implication des citoyens et/ou des personnes vulnérables ? Pouvez-vous m'en parler ?
11. Le projet a-t-il engendré d'autres impacts/d'autres résultats dans votre communauté que ceux qui étaient visés au départ ?
12. Quels sont les facteurs qui facilitent (forces) le processus de recrutement des citoyens en situation de vulnérabilité et leur implication dans le cadre du projet ?
13. Quels sont les facteurs limitant (obstacles) le processus de recrutement des citoyens en situation de vulnérabilité et leur implication dans le cadre du projet ?

14. Votre projet est-il terminé ? Ou est-il en cours ?
- a. S'il est terminé,
- Quelles leçons en tirez-vous ? Qu'est-ce que vous ferez autrement aujourd'hui ?
  - Que suggérez-vous à une équipe qui souhaite inclure des personnes vulnérables/marginalisées dans leur projet ?
- b. Si le projet est en cours :
- Quelle est votre vision pour votre projet (court, moyen, long terme) ?
  - Entrevoyez-vous des défis ou des obstacles pour y arriver ?
  - Qu'est-ce qui vous permettrait d'innover, d'aller plus loin pour favoriser le développement ou le maintien de votre projet ? (Opportunités)
15. Auriez-vous un autre projet en verdissement participatif incluant des personnes vulnérables ? Pouvez-vous m'en parler ?

Avez-vous un aspect important sur lequel vous voulez insister dont nous n'avons pas parlé ? Un volet important à considérer comme un levier pour réussir l'implication de certains groupes spécifiques dans le codesign des espaces verts.

Nous sommes au terme de l'entrevue, aurez-vous d'autres éléments à rajouter ? Connaissez-vous des personnes-ressources ou des groupes à nous référer pour mieux comprendre cette problématique.

Je vous remercie pour votre disponibilité et pour votre intérêt. Merci de votre participation. Cela est très apprécié. Je pourrai vous envoyer une copie de mon rapport de projet d'intervention à la fin.

Merci bien !

Annexe 2 : Échéancier

	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Août 2023	Septembre 2023	Octobre 2023
Premières rencontres, revue de la littérature										
Rédaction du protocole de recherche										
Entrevues										
Rédaction du rapport										
Compte rendu des entrevues aux directeurs										
Présentation du protocole de recherche préliminaire au tuteur										
Présentation du projet d'intervention au séminaire d'intégration										
Finalisation de la rédaction										

Lecture des directeurs et du tuteur avant le dépôt initial										
Dernières corrections et dépôt initial du rapport										
Relecture par l'examinatrice et les directeurs et attribution de note										
Révision linguistique et dépôt final										

### Annexe 3 : Arbre thématique

Trois principaux thèmes ont été dégagés à partir de l'approche mixte (démarche déductive et démarche inductive) que nous avons utilisée pour analyser les entrevues transcrites.

1. Raisons sous-jacentes à l'initiation des projets de verdissement avec une implication des personnes vulnérables sur le plan socioéconomique
  - a. Les raisons environnementales
    - La lutte contre les ilots de chaleur
    - La justice environnementale
  - b. Les raisons sociales

- L'amélioration/la transformation de l'espace public
  - L'inclusion sociale
2. Stratégies utilisées pour l'implication des personnes vulnérables dans le codesign des EVU
- a. Stratégies utilisées pour la mobilisation des personnes vulnérables dans les projets de verdissement
- Les activités ludiques et/ou festives
  - Les compensations financières
  - La sensibilisation et l'éducation Populaire
  - La stratégie de porte-à-porte
  - La mobilisation par les pairs (leaders/personnes influents du quartier)
  - La mobilisation indirecte par les enfants
- b. Stratégies utilisées pour le codesign des espaces verts urbains avec les personnes vulnérables
- Les ateliers de scénarios
  - Les ateliers de co-création (groupes de discussion, activités de dessin) avec les adolescentes
  - Les marches exploratoires ou explo vélo
  - La stratégie de pont entre les citoyens et les experts
3. Défis et facteurs facilitants la mise en place des projets en verdissement avec une implication des personnes vulnérables
- a. Défis liés à la mise en place de projet en verdissement avec implication de personnes vulnérables sur le plan socioéconomique
- Le financement
  - Les défis de pouvoir présenter des arguments solides
  - La mobilisation
  - Le processus participatif long et budgétivore
  - La barrière de la langue et la culture
  - La pérennité des plantations.

- b. Facteurs facilitants la mise en place de projet avec implication des personnes vulnérables
  - Le partenariat avec les organismes communautaires
  - Le partenariat avec la municipalité
  - La capacité à s'adapter des acteurs clés au contexte du projet